

Louis Armstrong
passe à la légende

— page 17 —

Le non du Québec est
une bénédiction déguisée

— Diefenbaker —

— page 13 —

L'Action

QUOTIDIEN CATHOLIQUE

QUEBEC — 63e ANNEE — Numéro 19,425

Prix: QUINZE CENTS — Mercredi 7 juillet 1971

LE LAXATIF FAMILIAL PAR EXCELLENCE

banalax

COMPRIMÉS OU LIQUIDE

pour le soulagement de
la constipation occasionnelle
EN VENTE PARTOUT

Fustigeant ceux qui retardent le progrès

Bourassa invite les Québécois à "bâtir un monde nouveau"

Par PAUL LONGPRE

QUEBEC (PC) — Applaudi
enthousiastiquement par une députa-
tion libérale nombreuse, le
premier ministre du Québec a
invité mardi soir les Québécois

à "bâtir un monde nouveau",
à l'occasion du débat en deu-
xième lecture du projet de loi
50 créant la Société de Déve-
loppement de la région de la
baie James.

Ce défi est d'une telle am-
pleur a-t-il affirmé, en substan-
ce, qu'il fallait absolument
créer une société de gestion,
plutôt que de laisser le projet
aux quelque 10 juridictions
dont il relève dans son en-
semble.

Le premier ministre répon-
dait ainsi aux critiques déjà
formulées par les différents
partis d'opposition qui auraient
voulu que tout le projet soit
confié à la gestion de l'Hydro-
Québec.

Tout en donnant à l'Hydro-
Québec une participation majori-
taire dans la société de ges-
tion qu'il entend mettre sur
pied, le premier ministre es-
time qu'il ne s'agit pas de
former une autre régie pour
chapeauter d'autres régions. Il
s'agit plutôt de procéder à l'é-
tablissement de ce qu'il a ap-
pellé "une technique de concen-
tration horizontale" qu'on a déjà
utilisée avec succès pour la réa-
lisation d'autres projets d'en-
vergure similaire, comme la
canalisation du Saint-Laurent.

OBSTRUCTION

L'Assemblée nationale avait
été saisie du bill 50 à 20h15,
mais ce n'est que deux heures
plus tard que le chef du
gouvernement a pu prononcer
son discours d'ouverture du
débat de deuxième lecture. Le
Parti québécois avait, pendant
tout ce temps, fait littéralement
enrager le parti ministériel et
soumis la patience du président
de l'Assemblée à une dure
épreuve en entretenant par
toutes les astuces parlementai-
res possibles un orageux débat
de procédure.

"Je n'ai pas l'intention de
commenter les manœuvres pu-
blicitaires disgracieuses du Par-
ti québécois", a lancé au début
de son discours M. Bourassa,
soulignant qu'il ne comprenait
pas cette obstruction systéma-
tique puisqu'il avait déjà averti
les chefs de partis de l'opposition
qu'il était prêt à soumettre
lui-même des amendements, au
cours de l'étude du bill 50.

Il a fustigé ceux qui voulaient
retarder l'étude du projet de
loi en rappelant que "le Qué-
bec dans son histoire a trop
longtemps attendu".

RATTRAPAGE

Qu'il s'agisse de la baie
James, du développement for-
estier ou du développement
urbain, a fait valoir le premier
ministre, citant les projets d'en-
vergure qu'il a annoncés ré-
cemment, "c'est en se fixant des
défis de cet ordre que le
Québec atteindra à la prospérité
dont jouissent ses voisins".

"L'avenir de ce projet de
loi coïncide avec l'avenir du
Québec", a-t-il conclu, après
avoir souligné que c'était la
première fois qu'une société
étatique de développement se
verrait dans l'obligation de
faire avancer la technique et
l'industrie, dans le respect du
milieu écologique.

Le bill 50 prévoit, en effet,
que la SDRB devra "veiller à
la protection du milieu et
prévenir la pollution dans le
territoire".

Ce n'est que ce matin, mer-
credi, que l'on connaît toutes
les répliques des chefs d'op-
position au discours de M.
Bourassa. Le nouveau chef de
l'Union nationale, M. Gabriel
Loubier, a en effet demandé et
obtenu que le débat en question
soit reporté.

A LA VAPEUR

Tous les députés péquistes, le
leader parlementaire en tête,
ont fait des pieds et des mains
pour faire révoquer l'ordre du
jour de l'Assemblée nationale,
jugant qu'il était indécent
pour le gouvernement "de fai-
re adopter à la vapeur, dans la
fatigue d'une fin de session,
un projet de loi d'une impor-
tance aussi considérable".

L'amendement de révocation
proposé par le député de Gouin,
M. Guy Joron, a finalement
été mis aux voix et défait par
un vote de 72 contre six. Par
son ardeur et le ton des inter-
ventions, cette bataille de pro-
cédure ressemblait bien plus à
une séance d'ouverture qu'à un
sprint final.

Il faut rappeler, en effet, que
les parlementaires ont été sou-
mis à un régime quasi-inhumain
ces derniers jours, dans des
locaux vétustes où le peu d'air
est étouffant.

Fait à noter, l'expert-procé-
durier de la Chambre, M. Rémi
Paul, leader parlementaire de
l'UN, n'a même pas daigné
participer à cette joute. "Je
laisse les enfants s'amuser",
a-t-il lancé à l'adresse des pé-
quistes, et sans nul doute du
jeune député de Saint-Jacques,
M. Claude Charron.

CADRAN DE 24 HEURES EXEMPLES	
6 h - 6 a.m.	
18 h - 6 p.m.	
20 h - 8 p.m.	
22 h - 10 p.m.	

Courrier de deuxième
classe enregistré
No — 0748

L'ombudsman recommande des indemnités pour 103 plaintes

QUEBEC (P.C.) — Le protec-
teur du citoyen, M. Louis Mar-
ceau, affirme que des 238 plain-
tes qu'il a reçues à la suite de
la proclamation de la loi des
mesures de guerre, le 16 octo-
bre, 103 peuvent donner lieu à
des recommandations d'indem-
nisation.

Ces chiffres sont contenus
dans son rapport annuel qui a
été déposé, mardi, à l'Assem-
blée nationale.

Le rapport signale que du to-
tal de 238 plaintes, 37 furent
subsequemment retirées parce
que leurs signataires furent re-
quis de fournir des renseigne-
ments additionnels ou ont né-
gligé de donner suite à des de-
mandes de précision; que neuf
étaient manifestement frivoles;
que 42 se rapportaient à des
questions qui ne relevaient pas
de la compétence du protec-
teur du citoyen; que huit compor-
taient uniquement une deman-
de d'information; que 12
avaient pour seul but la res-
titution d'objets ou de docu-
ments de perquisitions et enfin,
que 27 furent soumises par des
personnes mises en accusation.

AUTRES PLAINTES

"Les autres plaintes", écrit-il,
provenaient de personnes qui
avaient été arrêtées et incarcé-
rées mais par la suite libérées

sans qu'une accusation fut por-
tée, ou chez qui on avait pro-
cédé à des perquisitions ou à
des saisies ou encore qui étaient
propriétaires de locaux endom-
magés au cours d'opérations po-
licières".

"Elles dénoncent toutes, sous
divers chefs, l'action de la po-
lice et les dommages qui leur en
étaient résultés".

"Ces plaintes", poursuit M.
Marceau, étaient en grande par-
tie fondées".

Autres nouvelles
en page 13

Il a ajouté qu'au moment de
la préparation de son rapport,
ses recommandations d'indem-
nisation dans 26 cas "avaient
été acceptées" par le ministère
de la Justice.

INDEMNITES

Le 12 mars à l'Assemblée na-
tionale, en annonçant que
le gouvernement acceptait le prin-
cipe de l'indemnisation des per-
sonnes arrêtées et qui n'ont pas
été, par la suite, accusées de-
vant les tribunaux, le ministre
de la Justice, M. Jérôme Cho-

quette, révélait que le protec-
teur du citoyen avait transmis
au ministère des recommanda-
tions d'indemnisation au sujet
de 25 plaintes et qu'il prévoyait
faire tenir au ministère des re-
commandations de même nature
au sujet de quelque quarante
autres cas.

M. Choquette précisait alors
que le protecteur du citoyen
l'informait qu'il ne prévoyait
pas que le total des indemnités
excède \$30,000. Dans cette mé-
me déclaration, le ministre af-
firmait que le gouvernement
laisait au protecteur du ci-
toyen l'autorité de prendre la
décision finale touchant les in-
dennisations.

Un porte-parole du protec-
teur du citoyen a souligné dans
une conversation, mardi, que
tout écart dans les chiffres
communiqués par M. Choquette
à l'Assemblée nationale le
12 mars et ceux du rapport
proviennent de ce que de nouvelles
plaintes ont été reçues après
le 12 mars et que l'examen des
dossiers s'était poursuivi.

D'un commun accord le mi-
nistre de la Justice et le pro-
tecteur du citoyen avaient éta-
bli au 31 mars la limite où des
citoyens estimant devoir porter
plainte par suite de la procla-
mation de la loi des mesures
de guerre pouvaient le faire.

"On est ben icitte, on veut pas partir"



En haut du cap c'est déjà commencé et le
monstre s'approche du bas...

Pendant quelques jours, le journaliste Rémy
d'Anjou s'est promené dans la partie du
quartier St-Roch qui sera bientôt expropriée
pour faire place à l'autoroute Dufferin. Les

impressions qu'il a recueillies auprès de
mères de famille et de travailleurs du coin
apparaissent en page 3. L'ACTION publi-
ra également sous peu un reportage sur la
lutte que certaines personnes du coin en-
tendent mener contre ce "monstre" moder-
ne qu'est l'expropriation.

La grève du transport en commun: ça n'avance pas

Par REMY D'ANJOU

Et patati et patata! Cau-
si, causé, mais ça n'avance
pas. Les représentants des
deux parties en cause dans
la grève des Transports en
Commun se sont rencontrés
hier en présence du concilia-
teur provincial, pour discu-
ter les deux principales clau-
ses de la convention, soit la
gestion du fonds de pension
et les clauses touchant à la
sécurité sociale.

Rien n'a transpiré de ces
rencontres, mais même si on
en était venu à une enten-

te, le conflit serait loin d'être
régulé puisque toutes les
clauses monétaires ou pres-
que sont en suspens.

Un représentant syndical
a déclaré hier après-midi
que la rencontre, sur ces
principales clauses pourrait
apporter quelques progrès
puisque les clauses moné-
taires seront moins longues à
négocier une fois que les dif-
ficultés résidant dans les
clauses para-monétaires au-
ront été acceptées.

"On peut croire que lors-
que ces clauses auront été
régulées, le tout procédera

plus rapidement", a dit M.
Joseph Bédron de la CSN.

Pendant que les représen-
tants des 400 chauffeurs et
employés de garage de la
CTCUM poursuivent leur ar-
rêt de travail, les québécois
et les banlieusards conti-
nuent à marcher, même sous
la pluie, comme en fait foi
notre photo.

La grève en est mainte-
nant à sa neuvième journée
et il ne semble pas qu'on
puisse en arriver à un régle-
ment avant la fin de la se-
maine.

La FTQ entend forcer le gouvernement à soutenir monétairement les grévistes

MONTREAL (PC) — La
FTQ entend forcer le gou-
vernement provincial à ai-
der financièrement des gré-
vistés, en vertu de la loi de
l'aide sociale bill 26.

La Fédération des Travail-
leurs du Québec, appuyée
par M. Jacques Ayotte et
par le Greater Montreal An-
tipoverty Coordinating Com-
mittee, se rendra à Québec,
mercredi, pour tenter de
convaincre le ministre des
Affaires sociales, M. Clau-
de Castonguay, que la quasi-
de la Dominion Glass éprou-
vent de grandes difficultés
à subvenir aux besoins es-
sentiels de leur famille:
nourriture et loyer, et qu'ils
sont donc éligibles à rece-
voir des prestations en vertu
de la nouvelle loi de l'aide
sociale.

Selon le secrétaire gé-
néral de la FTQ et M. Ayotte,
trois articles du bill 26 ga-
rantisent aux grévistes leur
droit aux prestations.

L'article 3 dit que l'aide
sociale est accordée conformé-
ment au déficit entre les
besoins et les revenus. Or,
il y a, de toute évidence, un
déficit dans le budget des
grévistes présentement.

L'article 8 prévoit que
l'aide sociale comble les be-
soins spéciaux d'une fami-
le ou d'une personne seule
qui n'est pas privée de
moyens de subsistance, lors-
qu'une aide est nécessaire
pour éviter que sa situa-
tion ne se détériore au point de
vue de son travail ou de
santé. Or, les grévistes se

trouvent dans l'impossibilité
de payer leurs dettes et de
nourrir adéquatement leur
famille, c'est pourquoi cet
article leur assure aussi
un droit aux prestations.

Enfin, l'article 13 prévoit
qu'une personne peut béné-
ficier de l'aide sociale en
attendant que lui parvienne
un revenu quelconque,
prévu, avec lequel il pourra
rembourser les sommes a-
vancées par le gouverne-
ment. Encore là, estime la
FTQ, les travailleurs sont en
régime exerçant un droit
"moral et légal" en utili-
sant la grève en vue d'amé-
liorer leurs conditions de
travail et d'obtenir des sa-
laires décentes. "Le droit de
grève n'est-il pas reconnu
par le ministère des Affai-
res sociales?" Une fois la
grève finie, les travailleurs
pourraient remettre tout
prêt consenti.



Généralement ensoleillé et
venteux. Minimum d'environ
55 à 60. Maximum d'environ
75 à 80. Aperçu pour jeudi:
ensoleillé et plus chaud.

— Détails en page 19 —

SOMMAIRE

Annonces classées	18
Décès et funérailles	19
Finances	10-11
Féminine	6-7
Nouvelles canadiennes	12
Nouvelles internationales	20
Nouvelles provinciales	13
Nouvelles régionales	2-3
Offres et demandes	
d'emplois	19
Spectacles	17
Sport	14-15-16
Télévision	12
Editorial	4



● L'une des voitures impliquées dans la terrible tragédie routière qui a fait 2 morts et neuf blessés, hier midi, à Lauzon. L'accident est survenu à l'intersection de la rue Saint-Joseph et de la route Transcanadienne. Deux voitures ont pris feu à la suite de l'impact. C'est la plus grave collision à se produire dans la région métropolitaine de Québec depuis le début de l'été. (Photo L'Action, Marcel Laforce)

Horrible tragédie routière à Lauzon Deux morts et 9 blessés

Une collision impliquant trois véhicules, a fait deux morts et huit blessés, vers midi et 10, hier, dans la municipalité de Lauzon, plus précisément à l'intersection de la route Transcanadienne et de la rue Saint-Joseph.

Les victimes mortelles sont : M. et Mme Lucien Paré, âgés respectivement de 66 et 67 ans, domiciliés à Saurview, dans l'Etat du Massachusetts.

Les blessés sont : Mme Conrad Paré, âgée d'une cinquantaine d'années, de Saint-Charles de Bellechasse, deux filles Lucie, 8 ans et Sylvie, 7 ans; Mlle Louise Boutin, âgée de 22 ans, du 684, route Transcanadienne, à Lauzon; M. Marius Ferron, âgé de 42 ans, de la même adresse; le Révérend Père Lionel Paré, de l'ecclésiastique des Bahamas, âgé de 40 ans; Mme Yvonne McKinstrie, âgée d'environ 55 ans, domiciliée dans la ville de Windham, dans l'Etat du New-Hampshire, et Jean-Edouard Caouette, âgé de 27 ans, domicilié à Saint-Marcel, dans le comté de L'Islet.

ENQUETE DU CORONER

Le Dr Roger Roberge, coroner du district de Lévis, a ouvert son enquête hier après-midi, à la morgue Gilbert et Turgeon de Lévis, et après l'identification positive des deux victimes, il a ajourné sine die, en attendant la compilation des résultats de l'enquête policière entreprise par les agents Marcel Bourget, Laguerre et Bérubé, de la

Sûreté de Lauzon, qui étaient assistés de deux agents de la Sûreté du Québec.

CIRCONSTANCES A ETABLIR

L'enquête n'étant pas tellement avancée, à cause de la difficulté qu'ont éprouvée les policiers à recueillir les témoignages des personnes blessées, il est difficile d'établir avec précision des circonstances de cette tragédie.

Tout ce que l'on sait pour le moment, c'est que deux véhicules impliqués dans l'accident circulaient sur la route 2, c'est-à-dire la route Transcanadienne, à Lauzon tandis que le troisième véhicule circulait en direction sud sur la rue Saint-Joseph, dans la ville de Lauzon.

C'est en arrivant à l'intersection que l'accident eut lieu.

Les policiers déclarent qu'il pleuvait à midi et 10; que la visibilité pouvait être réduite et que la chaussée pouvait être glissante. Leur rapport ne sera complet, à ce sujet, que lorsqu'ils auront recueilli le témoignage d'un citoyen de Toronto qui a échappé à la tragédie. Ce Torontois a été témoin de l'accident, et il est susceptible d'apporter des indices précieux au niveau de l'enquête policière en cours.

En fait, toutes les circonstances qui ont entouré cette tragédie ne seront vraisemblablement connues que lors de la reprise de l'enquête du coroner, soit dans une quinzaine de jours environ.



Face à la Cour

Difficulté à un émile d'Henri de Toulouse-Lautrec

Les rôles sont renversés. L'auteur, un artiste-peintre de 28 ans, père de deux enfants, aurait sans doute préféré exposer ses travaux devant des connaisseurs. Hélas, c'est un plaignant qui est venu déposer une plainte de harcèlement des murs de son établissement. Selon le propriétaire, il en coûte au bas mot une somme de \$200 pour faire le ménage. Pourtant, l'artiste avait du talent; la perspective était respectée; les règles de l'art aussi, mais les couleurs étaient trop voyantes aux dires du propriétaire du café-terrace.

L'art est ingrat, se dira sans doute notre artiste, puisque le juge Yvon Siros, de la Cour des Sessions de la Paix lui a imposé un sursis de sentence de six mois avec obligation, dans l'intervalle, de rembourser les dégâts au montant de \$200. L'accusé devra, en outre, se rapporter tous les mois à un agent des services de probation du ministère de la Justice pour faire inspecter ses pincesaux.

Mauvais caractère. Un jeune homme de 20 ans, qui ferait bien de contrôler ses impulsions, a bénéficié d'un sursis de sentence, hier, devant le juge Alphonse Garon, à la condition expresse qu'il rembourse des dommages au montant de \$192 qu'il a causés délibérément à une automobile, propriété d'un citoyen qu'il n'a pas.

Le jeune homme, qui est domicilié à Laurier Station, a obtenu un délai maximum de quatre mois pour rembourser, à raison de \$20 par semaine.

Autres dégâts à des voitures. Un autre sursis de sentence a été prononcé par le juge Gilles Carle de la Cour des Sessions de la Paix, de Québec, dans le cas d'un jeune homme, dans le cas d'un endommagé, le 6 mars, deux automobiles. Les dégâts sont évalués à environ \$50 dans chaque cas.

Le président du tribunal a averti le jeune homme que la sentence serait beaucoup plus difficile à digérer lors de la prochaine fredaine. Cinq jours de prison pour vol à l'étalage.

Deux jeunes femmes, dont l'une est enceinte, se sont fait pincer au moment où elles volaient de la marchandise pour un montant de \$70 dans un Centre commercial de Sainte-Foy. L'une d'elles a plaidé coupable et s'est vu imposer une sentence de cinq jours de détention, tandis que l'autre connaîtra sa sentence le 8 septembre.

On se souvient que cette dernière, une future mère, s'était évanouie samedi midi, alors que le tribunal décrétait un cautionnement personnel de \$300 dans son cas.

Sentence aujourd'hui dans un cas de déguisement. Jacques Daigle, de la région de Québec, recevra sa sentence aujourd'hui devant le juge Gilles Carle, après qu'il fut



L'Homme Nouveau

par Charles DeBlois

PLACE AUX JEUNES DANS L'EGLISE

L'ACLE (Association des comités de liturgie des étudiants) mène depuis sept ans une expérience unique en liturgie. Plus de 10.000 jeunes et adultes ont participé, cette année, à un camp de liturgie de fin de semaine. Plus de 800 comités de liturgie ont été formés dans les écoles et les paroisses. Tel est le bilan que présente Rosaire Lavoie, dans le dernier numéro de LITURGIE ET VIE CHRETIENNE.

Après avoir rappelé que l'ACLE vise à donner à ses membres une solide formation chrétienne et liturgique, l'auteur brosse rapidement l'évolution de cet organisme en marche depuis sept ans. Il semble bien que l'évolution la plus marquée de l'ACLE fut son orientation vers les comités de liturgie en paroisse. L'ACLE a donné à bien des jeunes comités en paroisse.

Le programme de l'ACLE suit un cycle de trois ans : le RASSEMBLEMENT, la COMMUNAUTÉ et l'EGLISE. Il est étudié à travers des camps d'été d'une semaine, des camps de fin de semaine et des camps pour les responsables à Noël et Pâques.

Les principales difficultés rencontrées demeurent d'abord le manque fréquent de l'anonymat des grandes écoles polyvalentes. Il est difficile d'animer un comité de liturgie dans un contexte de 3.000 étudiants d'une région. Finalement, il faut bien souligner que certains pasteurs acceptent difficilement de travailler avec les jeunes, qu'ils trouvent trop contestataires.

En conclusion, l'auteur rappelle que l'ACLE revise constamment ses méthodes et ses orientations. La priorité, pour l'an prochain, portera sur la paroisse. «La paroisse est un milieu beaucoup plus stable que l'école. C'est une grande source d'espérance que de voir des jeunes qui ont acquis leur formation dans un comité à l'école ressentent le besoin de travailler dans le cadre paroissial», conclut M. Lavoie.

trouvés coupables d'avoir porté déguisement à l'occasion d'un crime quelconque.

C'est Me René Bouchard, substitut du Procureur général qui avait occupé dans cette cause.

Enquêtes reportées.

Des dates seront fixées aujourd'hui pour les enquêtes préliminaires dans les cas de Gilles Dubé, accusé de tentative de vol à main armée; de Denis Vaillancourt, accusé de vol, d'effraction de maison d'habitation et de vol; de Richard Sanschagrin, accusé d'effraction et de vol; et de Jacques Bélanger, accusé de meurtre. Dans ce dernier cas, le tribunal ainsi que Me René Letarte, prendront connaissance d'un rapport psychiatrique, émanant du Dr Paul Cormier, rapport qui décidera de la procédure à suivre en l'instance.

D'autre part, Me André Gauthier, Substitut du Procureur général, occupera aujourd'hui

plusieurs enquêtes et procès fixés à ce matin, dans plusieurs cas de vols d'effraction, d'obtention frauduleuse de logement et de prise d'auto sans permission.

La police décide.

Accusé de recel à la suite du pillage de l'édifice Hethington, rue Saint-Jean, l'hiver dernier, après que cet immeuble fut incendié, un homme de 31 ans, de Québec, a insisté pour rentrer en possession de son rasoir électrique et de sa canne à pêche que la police avait saisis dans son appartement. Il a fait sa réclamation devant la Cour, mais le président du tribunal lui a fait comprendre qu'il s'agissait là d'une question administrative qui est complètement indépendante du domaine judiciaire. En conséquence, le quidam devra s'adresser à la police pour rentrer en possession de sa canne à pêche, s'il veut aller taquiner la truite, après avoir taquiné la justice.

NEW YORK (AFP) — Les trois meilleures joueuses de tennis des Etats-Unis, Billie Jean King, Nancy Richey-Gunter et Rosemary Casals ne feront pas partie de l'équipe des Etats-Unis pour la 43ème coupe Wightman organisée entre les deux sélections britanniques et américaines, qui aura lieu du 21 au 28 août à Cleveland. Toutes trois ont décliné la sélection pour «raisons personnelles». L'équipe des Etats-Unis sera formée de Julie Heldman, Peachy Bartkowicz, Mary Ann Curtis, Valerie Ziegenfuss, Kristy Plegion et Chris Evert.

CHICAGO (PA) — Le maire Richard J. Daley, de Chicago, a révélé des plans pour la construction d'un stade de football au coût de \$55 millions sur le Lac Michigan, au sud-est de Soldier's Field. Aucun des deux clubs majeurs de baseball, Cubs et White Sox, n'ont l'intention d'utiliser ce «stade de football».

NEW YORK (AFP) — Les trois meilleures joueuses de tennis des Etats-Unis, Billie Jean King, Nancy Richey-Gunter et Rosemary Casals ne feront pas partie de l'équipe des Etats-Unis pour la 43ème coupe Wightman organisée entre les deux sélections britanniques et américaines, qui aura lieu du 21 au 28 août à Cleveland. Toutes trois ont décliné la sélection pour «raisons personnelles». L'équipe des Etats-Unis sera formée de Julie Heldman, Peachy Bartkowicz, Mary Ann Curtis, Valerie Ziegenfuss, Kristy Plegion et Chris Evert.

CHICAGO (PA) — Le maire Richard J. Daley, de Chicago, a révélé des plans pour la construction d'un stade de football au coût de \$55 millions sur le Lac Michigan, au sud-est de Soldier's Field. Aucun des deux clubs majeurs de baseball, Cubs et White Sox, n'ont l'intention d'utiliser ce «stade de football».

NEW YORK (AFP) — Les trois meilleures joueuses de tennis des Etats-Unis, Billie Jean King, Nancy Richey-Gunter et Rosemary Casals ne feront pas partie de l'équipe des Etats-Unis pour la 43ème coupe Wightman organisée entre les deux sélections britanniques et américaines, qui aura lieu du 21 au 28 août à Cleveland. Toutes trois ont décliné la sélection pour «raisons personnelles». L'équipe des Etats-Unis sera formée de Julie Heldman, Peachy Bartkowicz, Mary Ann Curtis, Valerie Ziegenfuss, Kristy Plegion et Chris Evert.

NEW YORK (AFP) — Les trois meilleures joueuses de tennis des Etats-Unis, Billie Jean King, Nancy Richey-Gunter et Rosemary Casals ne feront pas partie de l'équipe des Etats-Unis pour la 43ème coupe Wightman organisée entre les deux sélections britanniques et américaines, qui aura lieu du 21 au 28 août à Cleveland. Toutes trois ont décliné la sélection pour «raisons personnelles». L'équipe des Etats-Unis sera formée de Julie Heldman, Peachy Bartkowicz, Mary Ann Curtis, Valerie Ziegenfuss, Kristy Plegion et Chris Evert.

NEW YORK (AFP) — Les trois meilleures joueuses de tennis des Etats-Unis, Billie Jean King, Nancy Richey-Gunter et Rosemary Casals ne feront pas partie de l'équipe des Etats-Unis pour la 43ème coupe Wightman organisée entre les deux sélections britanniques et américaines, qui aura lieu du 21 au 28 août à Cleveland. Toutes trois ont décliné la sélection pour «raisons personnelles». L'équipe des Etats-Unis sera formée de Julie Heldman, Peachy Bartkowicz, Mary Ann Curtis, Valerie Ziegenfuss, Kristy Plegion et Chris Evert.

NEW YORK (AFP) — Les trois meilleures joueuses de tennis des Etats-Unis, Billie Jean King, Nancy Richey-Gunter et Rosemary Casals ne feront pas partie de l'équipe des Etats-Unis pour la 43ème coupe Wightman organisée entre les deux sélections britanniques et américaines, qui aura lieu du 21 au 28 août à Cleveland. Toutes trois ont décliné la sélection pour «raisons personnelles». L'équipe des Etats-Unis sera formée de Julie Heldman, Peachy Bartkowicz, Mary Ann Curtis, Valerie Ziegenfuss, Kristy Plegion et Chris Evert.

NEW YORK (AFP) — Les trois meilleures joueuses de tennis des Etats-Unis, Billie Jean King, Nancy Richey-Gunter et Rosemary Casals ne feront pas partie de l'équipe des Etats-Unis pour la 43ème coupe Wightman organisée entre les deux sélections britanniques et américaines, qui aura lieu du 21 au 28 août à Cleveland. Toutes trois ont décliné la sélection pour «raisons personnelles». L'équipe des Etats-Unis sera formée de Julie Heldman, Peachy Bartkowicz, Mary Ann Curtis, Valerie Ziegenfuss, Kristy Plegion et Chris Evert.

NEW YORK (AFP) — Les trois meilleures joueuses de tennis des Etats-Unis, Billie Jean King, Nancy Richey-Gunter et Rosemary Casals ne feront pas partie de l'équipe des Etats-Unis pour la 43ème coupe Wightman organisée entre les deux sélections britanniques et américaines, qui aura lieu du 21 au 28 août à Cleveland. Toutes trois ont décliné la sélection pour «raisons personnelles». L'équipe des Etats-Unis sera formée de Julie Heldman, Peachy Bartkowicz, Mary Ann Curtis, Valerie Ziegenfuss, Kristy Plegion et Chris Evert.

NEW YORK (AFP) — Les trois meilleures joueuses de tennis des Etats-Unis, Billie Jean King, Nancy Richey-Gunter et Rosemary Casals ne feront pas partie de l'équipe des Etats-Unis pour la 43ème coupe Wightman organisée entre les deux sélections britanniques et américaines, qui aura lieu du 21 au 28 août à Cleveland. Toutes trois ont décliné la sélection pour «raisons personnelles». L'équipe des Etats-Unis sera formée de Julie Heldman, Peachy Bartkowicz, Mary Ann Curtis, Valerie Ziegenfuss, Kristy Plegion et Chris Evert.

NEW YORK (AFP) — Les trois meilleures joueuses de tennis des Etats-Unis, Billie Jean King, Nancy Richey-Gunter et Rosemary Casals ne feront pas partie de l'équipe des Etats-Unis pour la 43ème coupe Wightman organisée entre les deux sélections britanniques et américaines, qui aura lieu du 21 au 28 août à Cleveland. Toutes trois ont décliné la sélection pour «raisons personnelles». L'équipe des Etats-Unis sera formée de Julie Heldman, Peachy Bartkowicz, Mary Ann Curtis, Valerie Ziegenfuss, Kristy Plegion et Chris Evert.

NEW YORK (AFP) — Les trois meilleures joueuses de tennis des Etats-Unis, Billie Jean King, Nancy Richey-Gunter et Rosemary Casals ne feront pas partie de l'équipe des Etats-Unis pour la 43ème coupe Wightman organisée entre les deux sélections britanniques et américaines, qui aura lieu du 21 au 28 août à Cleveland. Toutes trois ont décliné la sélection pour «raisons personnelles». L'équipe des Etats-Unis sera formée de Julie Heldman, Peachy Bartkowicz, Mary Ann Curtis, Valerie Ziegenfuss, Kristy Plegion et Chris Evert.

NEW YORK (AFP) — Les trois meilleures joueuses de tennis des Etats-Unis, Billie Jean King, Nancy Richey-Gunter et Rosemary Casals ne feront pas partie de l'équipe des Etats-Unis pour la 43ème coupe Wightman organisée entre les deux sélections britanniques et américaines, qui aura lieu du 21 au 28 août à Cleveland. Toutes trois ont décliné la sélection pour «raisons personnelles». L'équipe des Etats-Unis sera formée de Julie Heldman, Peachy Bartkowicz, Mary Ann Curtis, Valerie Ziegenfuss, Kristy Plegion et Chris Evert.

NEW YORK (AFP) — Les trois meilleures joueuses de tennis des Etats-Unis, Billie Jean King, Nancy Richey-Gunter et Rosemary Casals ne feront pas partie de l'équipe des Etats-Unis pour la 43ème coupe Wightman organisée entre les deux sélections britanniques et américaines, qui aura lieu du 21 au 28 août à Cleveland. Toutes trois ont décliné la sélection pour «raisons personnelles». L'équipe des Etats-Unis sera formée de Julie Heldman, Peachy Bartkowicz, Mary Ann Curtis, Valerie Ziegenfuss, Kristy Plegion et Chris Evert.

NEW YORK (AFP) — Les trois meilleures joueuses de tennis des Etats-Unis, Billie Jean King, Nancy Richey-Gunter et Rosemary Casals ne feront pas partie de l'équipe des Etats-Unis pour la 43ème coupe Wightman organisée entre les deux sélections britanniques et américaines, qui aura lieu du 21 au 28 août à Cleveland. Toutes trois ont décliné la sélection pour «raisons personnelles». L'équipe des Etats-Unis sera formée de Julie Heldman, Peachy Bartkowicz, Mary Ann Curtis, Valerie Ziegenfuss, Kristy Plegion et Chris Evert.

NEW YORK (AFP) — Les trois meilleures joueuses de tennis des Etats-Unis, Billie Jean King, Nancy Richey-Gunter et Rosemary Casals ne feront pas partie de l'équipe des Etats-Unis pour la 43ème coupe Wightman organisée entre les deux sélections britanniques et américaines, qui aura lieu du 21 au 28 août à Cleveland. Toutes trois ont décliné la sélection pour «raisons personnelles». L'équipe des Etats-Unis sera formée de Julie Heldman, Peachy Bartkowicz, Mary Ann Curtis, Valerie Ziegenfuss, Kristy Plegion et Chris Evert.

NEW YORK (AFP) — Les trois meilleures joueuses de tennis des Etats-Unis, Billie Jean King, Nancy Richey-Gunter et Rosemary Casals ne feront pas partie de l'équipe des Etats-Unis pour la 43ème coupe Wightman organisée entre les deux sélections britanniques et américaines, qui aura lieu du 21 au 28 août à Cleveland. Toutes trois ont décliné la sélection pour «raisons personnelles». L'équipe des Etats-Unis sera formée de Julie Heldman, Peachy Bartkowicz, Mary Ann Curtis, Valerie Ziegenfuss, Kristy Plegion et Chris Evert.

NEW YORK (AFP) — Les trois meilleures joueuses de tennis des Etats-Unis, Billie Jean King, Nancy Richey-Gunter et Rosemary Casals ne feront pas partie de l'équipe des Etats-Unis pour la 43ème coupe Wightman organisée entre les deux sélections britanniques et américaines, qui aura lieu du 21 au 28 août à Cleveland. Toutes trois ont décliné la sélection pour «raisons personnelles». L'équipe des Etats-Unis sera formée de Julie Heldman, Peachy Bartkowicz, Mary Ann Curtis, Valerie Ziegenfuss, Kristy Plegion et Chris Evert.

NEW YORK (AFP) — Les trois meilleures joueuses de tennis des Etats-Unis, Billie Jean King, Nancy Richey-Gunter et Rosemary Casals ne feront pas partie de l'équipe des Etats-Unis pour la 43ème coupe Wightman organisée entre les deux sélections britanniques et américaines, qui aura lieu du 21 au 28 août à Cleveland. Toutes trois ont décliné la sélection pour «raisons personnelles». L'équipe des Etats-Unis sera formée de Julie Heldman, Peachy Bartkowicz, Mary Ann Curtis, Valerie Ziegenfuss, Kristy Plegion et Chris Evert.

NEW YORK (AFP) — Les trois meilleures joueuses de tennis des Etats-Unis, Billie Jean King, Nancy Richey-Gunter et Rosemary Casals ne feront pas partie de l'équipe des Etats-Unis pour la 43ème coupe Wightman organisée entre les deux sélections britanniques et américaines, qui aura lieu du 21 au 28 août à Cleveland. Toutes trois ont décliné la sélection pour «raisons personnelles». L'équipe des Etats-Unis sera formée de Julie Heldman, Peachy Bartkowicz, Mary Ann Curtis, Valerie Ziegenfuss, Kristy Plegion et Chris Evert.

NEW YORK (AFP) — Les trois meilleures joueuses de tennis des Etats-Unis, Billie Jean King, Nancy Richey-Gunter et Rosemary Casals ne feront pas partie de l'équipe des Etats-Unis pour la 43ème coupe Wightman organisée entre les deux sélections britanniques et américaines, qui aura lieu du 21 au 28 août à Cleveland. Toutes trois ont décliné la sélection pour «raisons personnelles». L'équipe des Etats-Unis sera formée de Julie Heldman, Peachy Bartkowicz, Mary Ann Curtis, Valerie Ziegenfuss, Kristy Plegion et Chris Evert.

NEW YORK (AFP) — Les trois meilleures joueuses de tennis des Etats-Unis, Billie Jean King, Nancy Richey-Gunter et Rosemary Casals ne feront pas partie de l'équipe des Etats-Unis pour la 43ème coupe Wightman organisée entre les deux sélections britanniques et américaines, qui aura lieu du 21 au 28 août à Cleveland. Toutes trois ont décliné la sélection pour «raisons personnelles». L'équipe des Etats-Unis sera formée de Julie Heldman, Peachy Bartkowicz, Mary Ann Curtis, Valerie Ziegenfuss, Kristy Plegion et Chris Evert.

NEW YORK (AFP) — Les trois meilleures joueuses de tennis des Etats-Unis, Billie Jean King, Nancy Richey-Gunter et Rosemary Casals ne feront pas partie de l'équipe des Etats-Unis pour la 43ème coupe Wightman organisée entre les deux sélections britanniques et américaines, qui aura lieu du 21 au 28 août à Cleveland. Toutes trois ont décliné la sélection pour «raisons personnelles». L'équipe des Etats-Unis sera formée de Julie Heldman, Peachy Bartkowicz, Mary Ann Curtis, Valerie Ziegenfuss, Kristy Plegion et Chris Evert.

NEW YORK (AFP) — Les trois meilleures joueuses de tennis des Etats-Unis, Billie Jean King, Nancy Richey-Gunter et Rosemary Casals ne feront pas partie de l'équipe des Etats-Unis pour la 43ème coupe Wightman organisée entre les deux sélections britanniques et américaines, qui aura lieu du 21 au 28 août à Cleveland. Toutes trois ont décliné la sélection pour «raisons personnelles». L'équipe des Etats-Unis sera formée de Julie Heldman, Peachy Bartkowicz, Mary Ann Curtis, Valerie Ziegenfuss, Kristy Plegion et Chris Evert.

NEW YORK (AFP) — Les trois meilleures joueuses de tennis des Etats-Unis, Billie Jean King, Nancy Richey-Gunter et Rosemary Casals ne feront pas partie de l'équipe des Etats-Unis pour la 43ème coupe Wightman organisée entre les deux sélections britanniques et américaines, qui aura lieu du 21 au 28 août à Cleveland. Toutes trois ont décliné la sélection pour «raisons personnelles». L'équipe des Etats-Unis sera formée de Julie Heldman, Peachy Bartkowicz, Mary Ann Curtis, Valerie Ziegenfuss, Kristy Plegion et Chris Evert.

NEW YORK (AFP) — Les trois meilleures joueuses de tennis des Etats-Unis, Billie Jean King, Nancy Richey-Gunter et Rosemary Casals ne feront pas partie de l'équipe des Etats-Unis pour la 43ème coupe Wightman organisée entre les deux sélections britanniques et américaines, qui aura lieu du 21 au 28 août à Cleveland. Toutes trois ont décliné la sélection pour «raisons personnelles». L'équipe des Etats-Unis sera formée de Julie Heldman, Peachy Bartkowicz, Mary Ann Curtis, Valerie Ziegenfuss, Kristy Plegion et Chris Evert.

NEW YORK (AFP) — Les trois meilleures joueuses de tennis des Etats-Unis, Billie Jean King, Nancy Richey-Gunter et Rosemary Casals ne feront pas partie de l'équipe des Etats-Unis pour la 43ème coupe Wightman organisée entre les deux sélections britanniques et américaines, qui aura lieu du 21 au 28 août à Cleveland. Toutes trois ont décliné la sélection pour «raisons personnelles». L'équipe des Etats-Unis sera formée de Julie Heldman, Peachy Bartkowicz, Mary Ann Curtis, Valerie Ziegenfuss, Kristy Plegion et Chris Evert.

NEW YORK (AFP) — Les trois meilleures joueuses de tennis des Etats-Unis, Billie Jean King, Nancy Richey-Gunter et Rosemary Casals ne feront pas partie de l'équipe des Etats-Unis pour la 43ème coupe Wightman organisée entre les deux sélections britanniques et américaines, qui aura lieu du 21 au 28 août à Cleveland. Toutes trois ont décliné la sélection pour «raisons personnelles». L'équipe des Etats-Unis sera formée de Julie Heldman, Peachy Bartkowicz, Mary Ann Curtis, Valerie Ziegenfuss, Kristy Plegion et Chris Evert.

NEW YORK (AFP) — Les trois meilleures joueuses de tennis des Etats-Unis, Billie Jean King, Nancy Richey-Gunter et Rosemary Casals ne feront pas partie de l'équipe des Etats-Unis pour la 43ème coupe Wightman organisée entre les deux sélections britanniques et américaines, qui aura lieu du 21 au 28 août à Cleveland. Toutes trois ont décliné la sélection pour «raisons personnelles». L'équipe des Etats-Unis sera formée de Julie Heldman, Peachy Bartkowicz, Mary Ann Curtis, Valerie Ziegenfuss, Kristy Plegion et Chris Evert.

NEW YORK (AFP) — Les trois meilleures joueuses de tennis des Etats-Unis, Billie Jean King, Nancy Richey-Gunter et Rosemary Casals ne feront pas partie de l'équipe des Etats-Unis pour la 43ème coupe Wightman organisée entre les deux sélections britanniques et américaines, qui aura lieu du 21 au 28 août à Cleveland. Toutes trois ont décliné la sélection pour «raisons personnelles». L'équipe des Etats-Unis sera formée de Julie Heldman, Peachy Bartkowicz, Mary Ann Curtis, Valerie Ziegenfuss, Kristy Plegion et Chris Evert.

NEW YORK (AFP) — Les trois meilleures joueuses de tennis des Etats-Unis, Billie Jean King, Nancy Richey-Gunter et Rosemary Casals ne feront pas partie de l'équipe des Etats-Unis pour la 43ème coupe Wightman organisée entre les deux sélections britanniques et américaines, qui aura lieu du 21 au 28 août à Cleveland. Toutes trois ont décliné la sélection pour «raisons personnelles». L'équipe des Etats-Unis sera formée de Julie Heldman, Peachy Bartkowicz, Mary Ann Curtis, Valerie Ziegenfuss, Kristy Plegion et Chris Evert.

NEW YORK (AFP) — Les trois meilleures joueuses de tennis des Etats-Unis, Billie Jean King, Nancy Richey-Gunter et Rosemary Casals ne feront pas partie de l'équipe des Etats-Unis pour la 43ème coupe Wightman organisée entre les deux sélections britanniques et américaines, qui aura lieu du 21 au 28 août à Cleveland. Toutes trois ont décliné la sélection pour «raisons personnelles». L'équipe des Etats-Unis sera formée de Julie Heldman, Peachy Bartkowicz, Mary Ann Curtis, Valerie Ziegenfuss, Kristy Plegion et Chris Evert.

NEW YORK (AFP) — Les trois meilleures joueuses de tennis des Etats-Unis, Billie Jean King, Nancy Richey-Gunter et Rosemary Casals ne feront pas partie de l'équipe des Etats-Unis pour la 43ème coupe Wightman organisée entre les deux sélections britanniques et américaines, qui aura lieu du 21 au 28 août à Cleveland. Toutes trois ont décliné la sélection pour «raisons personnelles». L'équipe des Etats-Unis sera formée de Julie Heldman, Peachy Bartkowicz, Mary Ann Curtis, Valerie Ziegenfuss, Kristy Plegion et Chris Evert.

NEW YORK (AFP) — Les trois meilleures joueuses de tennis des Etats-Unis, Billie Jean King, Nancy Richey-Gunter et Rosemary Casals ne feront pas partie de l'équipe des Etats-Unis pour la 43ème coupe Wightman organisée entre les deux sélections britanniques et américaines, qui aura lieu du 21 au 28 août à Cleveland. Toutes trois ont décliné la sélection pour «raisons personnelles». L'équipe des Etats-Unis sera formée de Julie Heldman, Peachy Bartkowicz, Mary Ann Curtis, Valerie Ziegenfuss, Kristy Plegion et Chris Evert.

NEW YORK (AFP) — Les trois meilleures joueuses de tennis des Etats-Unis, Billie Jean King, Nancy Richey-Gunter et Rosemary Casals ne feront pas partie de l'équipe des Etats-Unis pour la 43ème coupe Wightman organisée entre les deux sélections britanniques et américaines, qui aura lieu du 21 au 28 août à Cleveland. Toutes trois ont décliné la sélection pour «raisons personnelles». L'équipe des Etats-Unis sera formée de Julie Heldman, Peachy Bartkowicz, Mary Ann Curtis, Valerie Ziegenfuss, Kristy Plegion et Chris Evert.

NEW YORK (AFP) — Les trois meilleures joueuses de tennis des Etats-Unis, Billie Jean King, Nancy Richey-Gunter et Rosemary Casals ne feront pas partie de l'équipe des Etats-Unis pour la 43ème coupe Wightman organisée entre les deux sélections britanniques et américaines, qui aura lieu du 21 au 28 août à Cleveland. Toutes trois ont décliné la sélection pour «raisons personnelles». L'équipe des Etats-Unis sera formée de Julie Heldman, Peachy Bartkowicz, Mary Ann Curtis, Valerie Ziegenfuss, Kristy Plegion et Chris Evert.

NEW YORK (AFP) — Les trois meilleures joueuses de tennis des Etats-Unis, Billie Jean King, Nancy Richey-Gunter et Rosemary Casals ne feront pas partie de l'équipe des Etats-Unis pour la 43ème coupe Wightman organisée entre les deux sélections britanniques et américaines, qui aura lieu du 21 au 28 août à Cleveland. Toutes trois ont décliné la sélection pour «raisons personnelles». L'équipe des Etats-Unis sera formée de Julie Heldman, Peachy Bartkowicz, Mary Ann Curtis, Valerie Ziegenfuss, Kristy Plegion et Chris Evert.

NEW YORK (AFP) — Les trois meilleures joueuses de tennis des Etats-Unis, Billie Jean King, Nancy Richey-Gunter et Rosemary Casals ne feront pas partie de l'équipe des Etats-Unis pour la 43ème coupe Wightman organisée entre les deux sélections britanniques et américaines, qui aura lieu du 21 au 28 août à Cleveland. Toutes trois ont décliné la sélection pour «raisons personnelles». L'équipe des Etats-Unis sera formée de Julie Heldman, Peachy Bartkowicz, Mary Ann Curtis, Valerie Ziegenfuss, Kristy Plegion et Chris Evert.

NEW YORK (AFP) — Les trois meilleures joueuses de tennis des Etats-Unis, Billie Jean King, Nancy Richey-Gunter et Rosemary Casals ne feront pas partie de l'équipe des Etats-Unis pour la 43ème coupe Wightman organisée entre les deux sélections britanniques et américaines, qui aura lieu du 21 au 28 août à Cleveland. Toutes trois ont décliné la sélection pour «raisons personnelles». L'équipe des Etats-Unis sera formée de Julie Heldman, Peachy Bartkowicz, Mary Ann Curtis, Valerie Ziegenfuss, Kristy Plegion et Chris Evert.

NEW YORK (AFP) — Les trois meilleures joueuses de tennis des Etats-Unis, Billie Jean King, Nancy Richey-Gunter et Rosemary Casals ne feront pas partie de l'équipe des Etats-Unis pour la 43ème coupe Wightman organisée entre les deux sélections britanniques et américaines, qui aura lieu du 21 au 28 août à Cleveland. Toutes trois ont décliné la sélection pour «raisons personnelles». L'équipe des Etats-Unis sera formée de Julie Heldman, Peachy Bartkowicz, Mary Ann Curtis, Valerie Ziegenfuss, Kristy Plegion et Chris Evert.

NEW YORK (AFP) — Les trois meilleures joueuses de tennis des Etats-Unis, Billie Jean King, Nancy Richey-Gunter et Rosemary Casals ne feront pas partie de l'équipe des Etats-Unis pour la 43ème coupe Wightman organisée entre les deux sélections britanniques et américaines, qui aura lieu du 21 au 28 août à Cleveland. Toutes trois ont décliné la sélection pour «raisons personnelles». L'équipe des Etats-Unis sera formée de Julie Heldman, Peachy Bartkowicz, Mary Ann Curtis, Valerie Ziegenfuss, Kristy Plegion et Chris Evert.

NEW YORK (AFP) — Les trois meilleures joueuses de tennis des Etats-Unis, Billie Jean King, Nancy Richey-Gunter et Rosemary Casals ne feront pas partie de l'équipe des Etats-Unis pour la 43ème coupe Wightman organisée entre les deux sélections britanniques et américaines, qui aura lieu du 21 au 28 août à Cleveland. Toutes trois ont décliné la sélection pour «raisons personnelles». L'équipe des Etats-Unis sera formée de Julie Heldman, Peachy Bartkowicz, Mary Ann Curtis, Valerie Ziegenfuss, Kristy Plegion et Chris Evert.

NEW YORK (AFP) — Les trois meilleures joueuses de tennis des Etats-Unis, Billie Jean King, Nancy Richey-Gunter et Rosemary Casals ne feront pas partie de l'équipe des Etats-Unis pour la 43ème coupe Wightman organisée entre les deux sélections britanniques et américaines, qui aura lieu du 21 au 28 août à Cleveland. Toutes trois ont décliné la sélection pour «raisons personnelles». L'équipe des Etats-Unis sera formée de Julie Heldman, Peachy Bartkowicz, Mary Ann Curtis, Valerie Ziegenfuss, Kristy Plegion et Chris Evert.

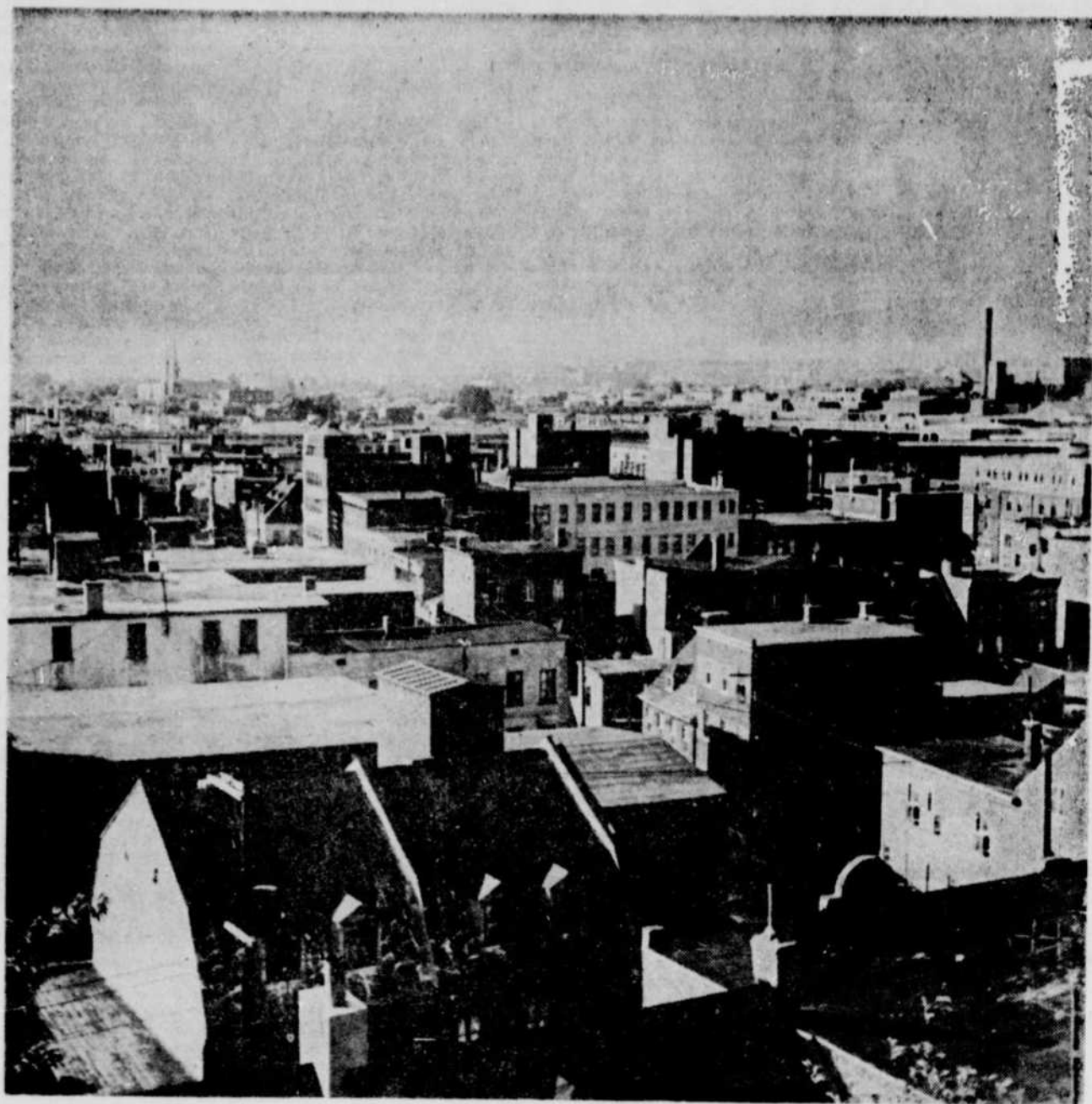
NEW YORK (AFP) — Les trois meilleures joueuses de tennis des Etats-Unis, Billie Jean King, Nancy Richey-Gunter et Rosemary Casals ne feront pas partie de l'équipe des Etats-Unis pour la 43ème coupe Wightman organisée entre les deux sélections britanniques et américaines, qui aura lieu du 21 au 28 août à Cleveland. Toutes trois ont décliné la sélection pour «raisons personnelles». L'équipe des Etats-Unis sera formée de Julie Heldman, Peachy Bartkowicz, Mary Ann Curtis, Valerie Ziegenfuss, Kristy Plegion et Chris Evert.

NEW YORK (AFP) — Les trois meilleures joueuses de tennis des Etats-Unis, Billie Jean King, Nancy Richey-Gunter et Rosemary Casals ne feront pas partie de l'équipe des Etats-Unis pour la 43ème coupe Wightman organisée entre les deux sélections britanniques et américaines, qui aura lieu du 21 au 28 août à Cleveland. Toutes trois ont décliné la sélection pour «raisons personnelles». L'équipe des Etats-Unis sera formée de Julie Heldman, Peachy Bartkowicz, Mary Ann Curtis, Valerie Ziegenfuss, Kristy Plegion et Chris Evert.

NEW YORK (AFP) — Les trois meilleures joueuses de tennis des Etats-Unis, Billie Jean King, Nancy Richey-Gunter et Rosemary Casals ne feront pas partie de l'équipe des Etats-Unis pour la 43ème coupe Wightman organisée entre les deux sélections britanniques et américaines, qui aura lieu du 21 au 28 août à Cleveland. Toutes trois ont décliné la sélection pour «raisons personnelles». L'équipe des Etats-Unis sera formée de Julie Heldman, Peachy Bartkowicz, Mary Ann Curtis, Valerie Ziegenfuss, Kristy Plegion et Chris Evert.

NEW YORK (AFP) — Les trois meilleures joueuses de tennis des Etats-Unis, Billie Jean King, Nancy Richey-Gunter et Rosemary Casals ne feront pas partie de l'équipe des Etats-Unis pour la 43ème coupe Wightman organisée entre les deux sélections britanniques et américaines, qui aura lieu du 21 au 28 août à Cleveland. Toutes trois ont décliné la sélection pour «raisons personnelles». L'équipe des Etats-Unis sera formée de Julie Heldman, Peachy Bartkowicz, Mary Ann Curtis, Valerie Ziegenfuss, Kristy Plegion et Chris Evert.

La chirurgie urbaine dans St-Roch ne se fera pas sans douleur



● A bien regarder, car bientôt on ne verra plus...

Aucune indemnité pour les "chambreurs"

Les gens qui paient \$7 ou \$8 par semaine pour une chambrette dans une maison du quartier St-Roch, auront probablement les personnes les plus touchées par le "grand dérangement"



● Cent pieds de boucane, trois cents poubelles, ce sont les fleurs de macadam, les enfants qui "jouent" dans la rue.

qui frappera le quartier St-Roch quand le pic des démolisseurs viendra faire maison nette pour faire place à l'autoroute Dufferin.

Une enquête sommaire a permis de découvrir que plusieurs personnes, peut-être une cinquantaine, ou plus, vivent dans des chambres louées par des locataires d'appartement du quartier. Ces personnes paient entre \$7 et \$10 par semaine pour un toit et lorsque viendra le temps de déménager, elles devront travailler fort pour trouver quelque chose de semblable.

Les personnes qui vivent en chambre, ne toucheront aucun dédommagement lorsque surviendra l'expropriation puisque seuls les locataires et les propriétaires seront payés par le gouvernement.

"Moi, je m'en fiche", de dire l'un d'eux. "Je vais aller rester à l'armée du Salut à \$0.50 par soir."

Un autre affirme sans embage qu'il se retrouvera dans la rue et qu'il ne croit pas pouvoir trouver d'endroit où il sera aussi bien qu'il est à l'heure actuelle.

"La bourgeoise est bien gentille et des fois, elle me laisse manger avec tout le monde sans me charger rien," de dire un homme de 70 ans qui vit "ne chambre" dans une maison de la rue Fleurie depuis déjà quatre ans. "Avec mon chèque de vieillesse, je finis par arriver, mais là..."

L'expropriation presque totale d'un quartier met souvent à nu bien des petites misères.

La bataille du progrès contre l'enracinement

Les trois enfants gémurent à qui mieux et agissaient comme de véritables petits monstres dans le salon à pleine plus grand qu'un vestibule.

Génée, assise sur le bord d'un fauteuil, la mère une femme de 45 ans, s'expliquait. "On nous promet de belles maisons avec des loyers pas trop chers, pis on nous dit qu'on va s'adapter facilement".

"Y viendront voir, si c'est facile de partir d'un coin où on vit depuis 26 ans. L'épicerie, à côté, il marque le pain et le beurre quand on a pas assez d'argent pis y nous attend jusqu'à la paye. Ça va être dur de se retrouver dans un coin qu'on connaît pas du tout. La rue St-Vallier, ça va nous manquer. Les enfants vont être obligés de changer d'école. On va être dans la rue".

Et voilà, c'est la bataille du progrès contre l'enracinement. La bataille du petit contre le grand, celui qui a le droit de jeter les maisons par terre et celui qui doit se soumettre.

Du moins, c'est ainsi que les gens du quartier St-Roch qui devront sous peu être expropriés pour faire place à l'autoroute Dufferin voient les choses.

On ne comprend pas, on ignore bien des choses et parce qu'on ignore, on... gémure.

Les gens qui vivent dans toute cette partie de la ville qui sera jetée par terre pour faire place à l'autoroute sont malheureux. Ils ne savent pas ce qui va leur arriver. Ils ne savent pas où ils vivront et ils ne savent surtout pas comment ils réussiront à vivre avec des augmentations moyennes de loyer de \$35 par mois. "Mon mari se fait \$62 clair par semaine et moi ne payons que \$46 de loyer par mois pour le quatre pièces. Les enfants dorment tous dans la même chambre, mais ça ne fait rien y sont bien comme ça. On peut pas penser s'en aller ailleurs que dans un quartier comme celui où nous vivons parce qu'on ne sera jamais capable de payer notre loyer".

Dans les hautes sphères du ministère de la voirie, on croit bien que tous les problèmes d'expropriation seront réglés d'ici le début de l'hiver et que le pic des démolisseurs pourra attaquer à la brique et au mortier dès les premiers beaux jours du printemps.

Dans le quartier, la vie continue à battre son plein et à plusieurs endroits, on n'est pas tellement au courant du problème. Quand on frappe à une porte et qu'on demande aux gens de parler d'expropriation et qu'on pose quelques questions, on a souvent une réponse bien évasive: "Y disent qu'y va falloir déménager parce qu'y vont construire une route. Ça va être bien tannant". Et la porte se ferme.

Quelqu'un a interrogé le curé d'une des paroisses qui seront affectées par ce "grand dérangement". La réponse a été plus qu'évasive. "On n'y avait pas pensé".

De la m... pour de la m... c'est la même chose

Quand Gérard Huot arrive du travail, il sort une chaise pliante et s'installe sur le trottoir avec sa petite bière. Il regarde passer les autos et tout à coup, il lance: "Déménager? Ça ne me fait rien. De la m... pour de la m... c'est la même chose. Mais ce qui m'embête, c'est qu'on va être obligés de chercher longtemps avant de trouver un coin comme on avait ici. J'ai été élevé sur la rue Mgr Gauvreau et quand je me suis marié, ma femme pis moi on est venu s'installer sur la rue St-Vallier, à deux minutes de marche de la maison paternelle. Le coin je le connais, je l'aime, mais puisqu'il faut partir, va bien falloir qu'on le fasse".

Il n'est pas seul à exprimer ces idées. On veut bien partir, mais ça ne se fera pas sans mal de cœur. Les hommes sont plus flegmatiques que les femmes. Si on laisse les amis d'ici, on s'en fera d'autres ailleurs. Mais, pour les femmes, c'est une autre paire de manches. On connaît l'histoire de tous les voisins, on a rôdé sa vie selon le train train du quartier et un déménagement, après tant d'années, ça représente un tas de sacrifices.

Les enfants "jouent" dans la rue pis on est ben

Irène Bélanger n'hésite d'ailleurs pas à crier son désarroi. Même si avec son mari, ses quatre enfants et

Texte: Rémy d'Anjou

Photos: Marcel Laforce

son beau-père, elle habite un minable appartement au quatrième étage d'un vétuste édifice de la rue Des Prairies. Elle se sent bien dans sa peau. Elle ne croit pas aux parcs avec de la pelouse et aux édifices modernes avec ascenseur etc. "Les enfants, y "jouent" dans la rue pis y ont jamais eu d'accident". Elle ne peut ou ne veut pas comprendre qu'elle pourrait améliorer sa condition de vie. Bref, c'est un cas pour les travailleurs sociaux, les gars qui pourraient lui expliquer. Mais il semble que les efforts déployés par les autorités provinciales et municipales pour orienter les gens qu'on a décidé de déloger sont presque nuls.



● Même l'arène, où tant de gladiateurs se sont tapochés disparaîtra...

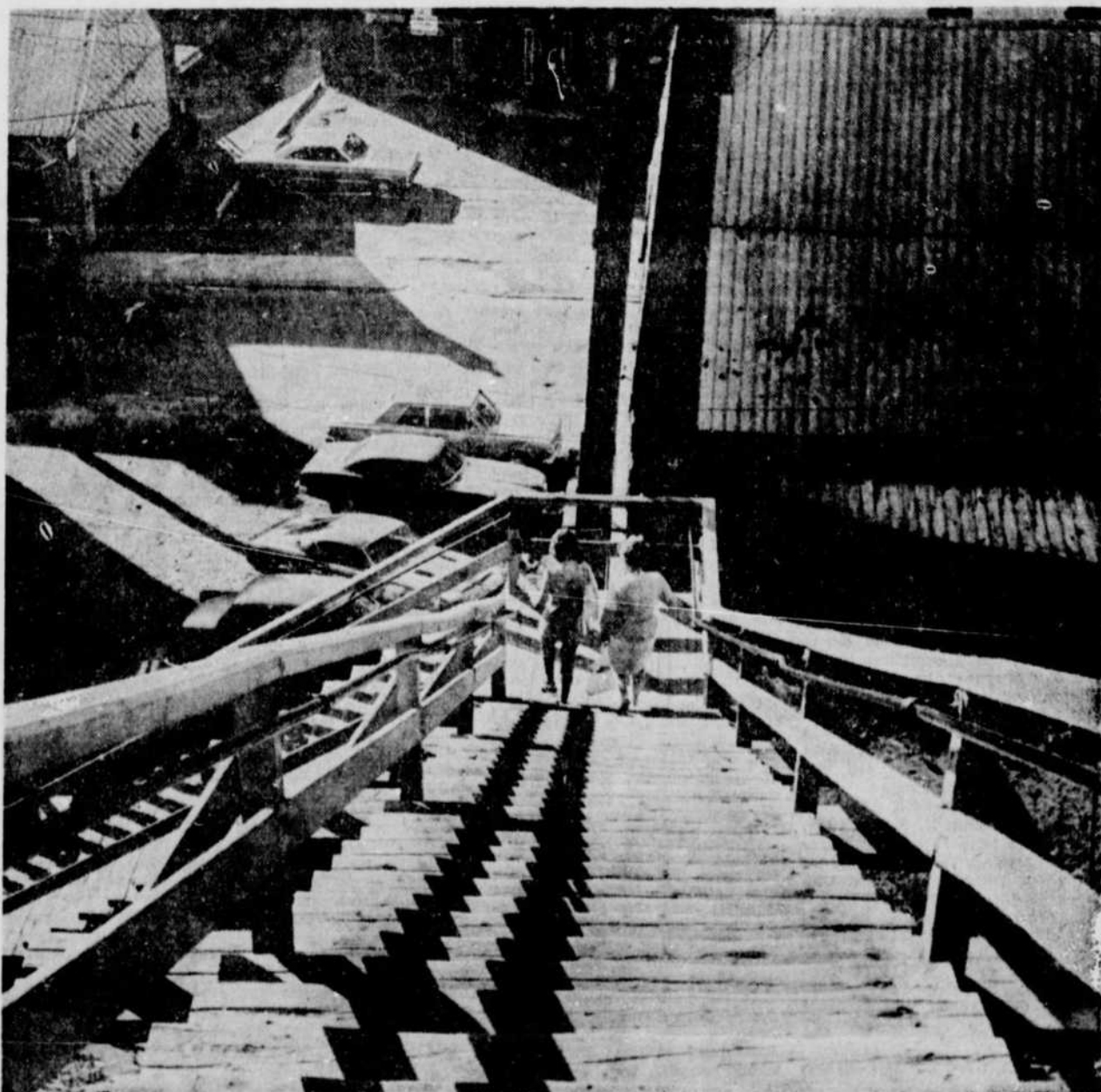
"Clairer la place" ce n'est pas une question de prix

Pourquoi ne pas envoyer du monde, en force, pour aider les gens à comprendre le phénomène. Phénomène bien particulier semble-t-il au Canadien français et encore plus au Québécois. "J'y suis, je veux y rester", semble être la devise de la majorité des personnes, locataires ou propriétaires qui devront être délogées. On est enraciné dans un coin de ville et on ne veut plus le quitter. Le progrès, on s'en fiche et encore bien plus quand il s'agit de la construction d'une autoroute...

Il en coûtera environ \$6,500,000, d'après les derniers chiffres, pour déplacer tout ce petit monde. Ce petit monde qui a ses habitudes, ses manières de vie et son enracinement.

Les locataires, comme les propriétaires, seront dédommagés, mais bien peu des gens rencontrés au cours de pérégrinations dans le quartier apportent un intérêt particulier aux sommes qu'on leur versera pour "clairer la place".

On veut vivre là où on a toujours vécu et on est prêt à lutter. Les chefs de file se préparent à aiguïser leurs couteaux... une affaire à suivre.



● Dans deux ans, mesdames, on bout là se fera à 60 milles à l'heure...



reflets

Promesses!

Si chacun ne faisait jamais que celles qu'il tiendra réellement, tout n'est pas le cas ! On promet pour tout et pour rien, et sans trop se tenir pour engagé ! Il y a tellement de raisons qui plaident contre l'intention de l'on a, par exemple, de se revoir, de s'écrire ! On promet spontanément, et l'on oublie avec le temps !

Oublier ? Non, le mot est trop fort, car il serait même plutôt confortable d'oublier ! Mais on néglige ! Chacun se trouve des excuses ! Et le pire est que le temps, l'instant, les circonstances vous en fournissent tant et plus ! Les aieas de la famille, de la santé, du travail surgissent avec plus ou moins d'après, dans une vie le plus souvent trépidante, si bien que sans indulgence toujours pour le laisser-aller des autres, vous ne ménagez pas les absolutions que vous vous servez à vous-même ! Les mille et une raisons de n'avoir pas pu, quand il aurait fallu...

Avant de promettre, à l'enfant qui n'oublie pas autant qu'on le croit, et auquel il est bien difficile d'expliquer certaines déficiences ! Avant de promettre à "l'autre" qu'il sera chéri fidèlement, toute la vie durant, même s'il devait décevoir ! Avant de promettre au vieillard, au malade, une visite qu'il attendra vain ! Avant de promettre la ve-

deau qui demeurera à l'état de promesse, etc... Avant de promettre quoi que ce soit, le "si" est prudent et fort accommodant. Le conditionnel vous permet d'être sincère sans perdre la face, advenant que vous soyez déçu de vos bonnes intentions !

Quant aux promesses que vous tenez des autres, avant réserver votre émerveillement pour l'heure des réalisations : toutes ne verront pas le jour et vous savez généralement pourquoi !

Pourquoi feriez-vous entière confiance au petit oiseau qui s'engage le temps d'un ramage, qui de branche en branche module et s'envole ? Il y a de ces personnes égayantes et généreuses, mais pas très responsables, qui s'engagent comme elles respirent, promettent comme elles parlent, ne se sentent jamais coupables de rien, parce que surprises de n'avoir pas été comprises : elles ne veulent jamais que rire ! Et mieux vaut vous habituer à en sourire, non sans méfiance...

Et puis il y a les emballées, les enthousiastes, les vibrantes super-sensibles que tout charme et que tout change. Celles qui collectionnent les violons d'Ingres, qui ont des loisirs distingués ou farfelus mais surtout qui en changent tout le temps, comme elles changent d'amis, de logis, d'itinéraires

en voyage, d'idée au magasin, etc... La persévérance n'est pas leur tort, et celle des autres les ennuie comme une obstination malsaine : inconstance, frivolité, étourderie ? On ne sait trop de quoi les taxer et on leur en veut bien peu de nature pas fiables, tant elles y mettent de charme et d'imprévu... Autant en emporte le vent !

Pas de mémoire ! Une autre belle excuse en vérité, mais si peu flatteuse qu'il conviendrait d'en user peu ! Et moins encore d'en abuser ! Oublier un nom, le titre d'un volume, un chiffre ou la posologie d'un médicament, rien de dramatique dans tout ça ! Mais oublier un rendez-vous, une réunion importante qui engage d'autres personnes que vous, alors que vous aviez promis d'y être, il n'y a pas de quoi rire, et si l'on sait que c'est là votre habitude, l'évidence finira par vous priver de toute indulgence et diminuera le nombre de vos amis : les plus fidèles et les plus indulgents de ses amis ne doivent pas être exploités pour autant ! S'aimer c'est quand même s'épargner !

Toute promesse n'est bonne à faire que dans la mesure où l'on s'engage à la tenir, autrement on ne fera jamais que semer de fausses joies et causer en plus de vrais chagrins, ce qui ne flatte personne !

FRANÇOISE L.-ROY

"En pleine action"

Par Pierre VILLEMURE

Sel et poivre

LA FEMME DANS LES TAVERNES

Tenez-vous bien, ça va barder tout à l'heure, si le législateur en vient à permettre à ces dames d'entrer dans les tavernes. Messieurs, que vous soyez ou non misogynes, il ne vous restera plus guère d'endroits où vous réfugier si cette dernière, citadelle, de l'indépendance masculine vient à tomber sous la coupe de la gent enjuponnée. Vous n'aurez plus, comme suprême possibilité d'évasion, que le choix entre vous faire coureur des bois ou ermite dans le désert, ou à vous engager dans la Légion étrangère.

Il est à noter, cependant, que le projet en question n'en est qu'au stade de l'étude, et que les filles d'Eve ne pourront, le cas échéant, envahir que certaines tavernes d'un type bien déterminé, peut-être dans le genre "brasserie" tel qu'il s'en trouve en Europe, et plus particulièrement dans la "blonde et rêveuse Allemagne", pays des femmes douces et des hommes forts. (Madame de Staël dixit.)

En attendant, j'essaie vainement de me représenter en esprit grand-mère Unetelle apportant son tricot à la taverne du coin pour y prendre quelques "drifts" tout en continuant paisiblement son travail, ou Monsieur Chose faisant irruption dans le même endroit, le rouleau à pâte à la main, pour en ramener sa digne

épouse qui se serait attardée indûment à siroter une bière bien fraîche en compagnie de ses voisines.

LA BELLE QUEBÉCOISE ET LES LOUES

Après Daniel Johnson, qui a jeté la Belle Province dans les bras du général de Gaulle, et Mario Beaulieu qui a voulu la jeter dans ceux des Américains, voici que le ministère du Tourisme se met de la partie pour vanter publiquement aux mâles du monde entier les attraits, apparents ou cachés, de la femme québécoise.

Je veux bien admettre que la Belle Province est une belle fille à marier, et que la Québécoise est une "rodeuse de belle créature", comme dirait le père Gédéon. Mais de là à donner l'une au premier venu, et à "garocher" l'autre dans le lit de tout un chacun, il y a quand même une marge !

UNE HISTOIRE DE VIDANGES

Comme j'empruntais l'autre soir l'une des rues si pittoresques du quartier latin pour rentrer chez moi, j'ai eu la surprise d'entendre le son grêle d'une guitare monter d'un amas de sacs à vidanges, posés incongruement sur le bord du trottoir. Ma surprise a augmenté quand j'ai vu lesdits sacs bouger et s'agiter, comme s'ils eussent été l'objet d'un enchantement. Je commençais à me

démander s'il n'y avait pas là-dessous quelque sombre artifice de sorcellerie, ainsi qu'on en voit dans l'émission télévisée bien connue "Ma sorcière bien-aimée", quand j'ai compris de quoi il retournait.

C'était tout simplement trois hippies, barbus et chevelus à souhait, qui avaient décidé de s'installer tout bonnement à cet endroit, et d'obstruer pacifiquement le passage à la manière "love and peace". Le trio était agité d'un branle-bas de gratte-grat collectif intense : le premier grattait sa guitare, le second grattait son immense tignasse frisée dans laquelle se dissimulait et se cachait tout une colonie d'inquiétantes bestioles, tandis que le 3e grattait le fond de sa poche, sans doute dans l'espoir d'y trouver un reste de haschich ou de marijuana.

Je me suis demandé quel serait le sort de ces trois pantins et de leurs semblables dans quelques années d'ici. Ensuite, je me suis rassuré vite ment sur leur sort présent et futur, en me rappelant qu'une partie des taxes et des impôts que je paie à l'Etat servira à les entretenir jusqu'à leur mort.

LE MOT DE LA FIN

Tous les citoyens sont égaux en droits, au sein de la Confédération canadienne. Ce qui n'empêche pas les Anglophones d'être plus égaux que les autres.

P.V.

En marge du projet Kruger à St-Félicien

L'analyse du projet Kruger par la CSN a donné lieu à des interprétations les plus fantaisistes, voire même les plus mesquines et les plus démagogiques. Rien dans le document pourrait laisser croire que la CSN est contre le projet Kruger. Pourtant on a dit que la CSN est contre, parce qu'elle a essayé de faire comprendre à ses membres travailleurs et salariés de l'industrie des pâtes et papiers les implications et conséquences possibles du projet de St-Félicien.

Pourquoi la CSN serait-elle contre l'installation d'une usine de papier journal à St-Félicien ? Certains ont été jusqu'à dire "qu'elle fait le jeu des autres compagnies papetières". Depuis quand la CSN avait-elle l'habitude de s'engager en arbitre entre les intérêts divergents des capitalistes ? D'autres, dont un ministre du cabinet provincial bien connu dans la région du Saguenay-Lac St-Jean, ont accusé l'économiste de la CSN, sans jeu de mots, de voir les choses en noir. La CSN n'est pas contre le projet Kruger. Elle a exigé dans son document que le gouvernement annonce le projet officiellement, sans autre délai, pour mettre fin à une comédie et à un surpeuplement qui ont déjà trop duré. Mais elle a le droit sinon le devoir de mettre sur la place publique les nombreuses interrogations que soulève ce projet.

LES \$21 MILLIONS À KRUGER

On nous a accusés d'avoir faussé les faits, en avançant le chiffre de \$21 millions offerts en subventions à la société Kruger. Le ministre Marchand a rétabli les choses à l'émission "Caméra 12", émise le 7 juin 1971, diffusée sur les ondes de CKRS à Jonquière. Il s'agit selon lui d'une subvention de \$7.5 millions et d'un prêt de \$13 millions. C'est au ministre Jean Marchand qu'il appartenait de faire la distinction. Une délégation de la CSN, composée de Victor Dahl et Jean-Guy Morin (Fédération Canadienne des pâtes et papiers et de la Forêt), Charles Neron et Lucien Lemay du Syndicat des Employés de St-Raymond Paper, et d'Yvon Valcin, économiste à la CSN, a rencontré le ministre de l'Expansion économique régionale, en sa résidence à Québec, le 4 juin 1971. Il a fait savoir à la délégation "qu'il mettait \$21 millions à la disposition de la Kruger". S'il y avait une nuance à y apporter, en distinguant la subvention de \$7.5 millions du prêt de \$13 millions, monsieur Marchand aurait dû le faire. Mais monsieur Marchand — c'est connu — ne fait pas toujours les nuances.

De plus, Le Soleil, dans son édition du samedi, 8 mai 1971, titrait en page 6 que "le Fédéral verserait \$21 millions à Kruger pour construire une usine". Ce chiffre n'a pas été nuancé ni démenti par le CRD du Saguenay-Lac St-Jean qui pourtant "prétend connaître tous les secrets du dossier Kruger". Le Service Économique de la CSN avait donc le droit d'avancer ce chiffre de \$21 millions.

AU-DELA DES \$21 MILLIONS À KRUGER

Pour ce qui est des positions de la CSN sur ces subventions,

monsieur Marchand au cours de la même émission invite "la haute direction de la CSN et les syndicats locaux" à s'entendre, parce que, selon lui, la CSN est contre les subventions, alors que "le syndicat de Desbiens est venu lui demander une subvention à la compagnie" pour la maintenir ouverte.

C'est vertement critiqué que la CSN a déjà demandé que la politique des subventions du ministère de l'Expansion économique régionale. Dans son mémoire de février 1970, la CSN a en fait fait de "cadeaux en or" offerts à l'entreprise privée et de "philosophie de charité" qui sous-tend la politique de ce ministère. Pour dire la vérité, ce n'est pas aux subventions comme telles que la CSN s'oppose, mais surtout au fait de l'absence d'une stratégie de développement industriel dont ces subventions pourraient être l'instrument. Cette stratégie conduirait le ministère à faire des choix précis sur des situations précises et non pas du "gambling" (le mot est de monsieur Marchand, Émission "Caméra 12") avec les deniers publics. Sans parler des subventions octroyées à des entreprises qui n'en auraient pas besoin, sans parler du refus du gouvernement d'assortir ces subventions d'une prise de participation au capital-actions des entreprises, sans parler du refus du gouvernement de créer des centres de services publics dans certains secteurs industriels, sans parler de la concurrence et de la surcharge inter-gouvernementales dans le domaine du développement industriel, l'absence de ces choix et d'orientations précises de développement des secteurs ou des régions a conduit à des situations aberrantes. En 1970, au moment où monsieur Marchand annonçait l'installation de Glavelber dans le parc industriel de Bécancour pour fabriquer du verre, Dominion Glass foudroyait environ 500 travailleurs à pied à Montréal ! La région métropolitaine de Québec a perdu les "Cuisines Francis" subventionnées quelques semaines auparavant par le ministère de l'Expansion économique régionale ! La compagnie Chemcel qui doit fermer ses portes l'automne prochain à Montmagny a déjà reçu \$487,000 en subventions pour ses deux usines de Coaticook et de Drummondville ! C'est ce genre de situation dont la CSN voudrait que s'occupe le ministre de l'Expansion économique régionale, en sa résidence à Québec, le 4 juin 1971. Il a fait savoir à la délégation "qu'il mettait \$21 millions à la disposition de la Kruger". S'il y avait une nuance à y apporter, en distinguant la subvention de \$7.5 millions du prêt de \$13 millions, monsieur Marchand aurait dû le faire. Mais monsieur Marchand — c'est connu — ne fait pas toujours les nuances.

LES \$21 MILLIONS À KRUGER

On nous a accusés d'avoir faussé les faits, en avançant le chiffre de \$21 millions offerts en subventions à la société Kruger. Le ministre Marchand a rétabli les choses à l'émission "Caméra 12", émise le 7 juin 1971, diffusée sur les ondes de CKRS à Jonquière. Il s'agit selon lui d'une subvention de \$7.5 millions et d'un prêt de \$13 millions. C'est au ministre Jean Marchand qu'il appartenait de faire la distinction. Une délégation de la CSN, composée de Victor Dahl et Jean-Guy Morin (Fédération Canadienne des pâtes et papiers et de la Forêt), Charles Neron et Lucien Lemay du Syndicat des Employés de St-Raymond Paper, et d'Yvon Valcin, économiste à la CSN, a rencontré le ministre de l'Expansion économique régionale, en sa résidence à Québec, le 4 juin 1971. Il a fait savoir à la délégation "qu'il mettait \$21 millions à la disposition de la Kruger". S'il y avait une nuance à y apporter, en distinguant la subvention de \$7.5 millions du prêt de \$13 millions, monsieur Marchand aurait dû le faire. Mais monsieur Marchand — c'est connu — ne fait pas toujours les nuances.

AMBIGUITÉ AGACANTE

Cette ambiguïté transparait surtout à travers la position du ministère de l'Expansion économique régionale face au chômage saisonnier, un problème que les politiques économiques des gouvernements au Canada à tous les niveaux devraient considérer avec beaucoup d'égard, en raison même du climat canadien. Le problème a rebondi avec une acuité particulière l'hiver dernier, où le Canada accusait des taux de chômage dramatiquement élevés. Alors qu'à cette époque, tous les milieux, sauf le cabinet fédéral, invoquaient des mesures pour venir en aide aux municipalités et aux régions les plus touchées par le fléau du chômage, le premier ministre Trudeau répétait sur toutes les gammes que le mi-

nistère de l'Expansion économique régionale a été créé pour remplacer en grande partie le programme des travaux d'hiver suspendu en 1969 (Discours du Budget du 4 octobre 1969). Mais comme l'action de ce ministère n'a pas contribué à faire baisser significativement le chômage, son titulaire était d'avis que l'efficacité de ce ministère dépendait de la bonne tenue de l'économie canadienne. Mais le drame est que la tenue de l'économie canadienne ne laissait à désirer et particulièrement par la faute du gouvernement fédéral obsédé par l'inflation. À ce propos, il est intéressant de constater que le dernier budget, budget Benson, n'accorde aucune attention particulière aux points saisonniers du chômage au Canada.

RETOUR À DESBIENS

La question qui se pose est alors la suivante : En dépit de la critique de la politique de subventions du ministère de l'Expansion économique régionale, et des orientations de ce ministère, le Syndicat de St-Raymond Paper peut-il encore demander une subvention pour prévenir cette fermeture ? La réponse de la CSN est clairement indiquée dans le document. Elle est positive, mais la subvention ne doit pas être inconditionnelle. Il faudra que monsieur Marchand relise attentivement les pages 40 et 41 du document de la CSN sur le dossier Kruger :

"La Fédération comprend la position du gouvernement fédéral dans les circonstances actuelles mais croit que malgré son opposition au mode actuel d'octroi des subventions du ministère de l'Expansion économique régionale, il n'y a pas de raison de renoncer à la subvention. Le problème de la St-Raymond Paper doit être considéré avec beaucoup d'égard par le gouvernement fédéral, si ce n'est que pour éviter de faire de Desbiens un second Val-Jalbert ou au mieux un village d'assistés sociaux". "Il y aurait peut-être aussi lieu d'envisager la possibilité de faire de St-Raymond un fournisseur de St-Félicien et d'une autre entreprise papetière de la région, selon tout un plan de restructuration et de modernisation ou même de fusion de l'ensemble de l'industrie papetière de la région du Saguenay-Lac St-Jean. En d'autres termes, la Fédération recommande aux deux gouvernements de considérer le problème de St-Raymond dans une optique régionale".

Le manque d'imagination et l'anarchie qui caractérisent les politiques de ce ministère conduisent la CSN à une impasse : doit-on laisser fermer cette usine et condamner Desbiens à devenir ville-fantôme ou faut-il demander aux gouvernements de ne pas donner suite à la demande de St-Raymond Paper ? Si monsieur Marchand en mesure de nous dire comment le gouvernement fédéral entend le papier avec conséquences sociales de cette fermeture, la CSN réalignera ses positions.

LA POSITION DU CRD DU SAGUENAY-LAC ST-JEAN

Le Conseil régional du Saguenay-Lac St-Jean a décliné le projet Kruger de St-Félicien. Une attitude différente étonnerait. Toute la

population, y compris les membres de la CSN, doivent appuyer St-Félicien. A n'importe quel prix, quelles qu'en soient les conditions ? Là-dessus, la position de la CSN est un peu plus nuancée et ne renvoie plus la thèse du CRD. Cet organisme demande au gouvernement fédéral de "donner le feu vert au projet Kruger". Il faut entendre par là l'endossement de l'emprunt de \$30 millions, en plus d'une première tranche de \$21 millions mise à la disposition de Kruger par le gouvernement fédéral (7.5 millions en subventions, 13.5 millions en prêt). D'après le CRD, "le financement de l'entreprise est un problème réglé et c'est Ottawa, pour certaines modalités sur la garantie des \$30 millions qui retarde le projet". On doit donc comprendre, sauf erreur, que le projet Kruger est désormais lié à la garantie fédérale.

Le verdict de la CSN reste le même jusqu'à preuve du contraire : Kruger est incapable de financer le projet et, dans la partie de poker dont la CSN a parlé dans son dernier document, elle s'est trouvée un allié (le CRD) pour essayer de torquer le bras du fédéral et de faire l'endossement de cet emprunt de \$30 millions. Si Kruger est en mesure de réaliser le projet de St-Félicien en utilisant les généreux avantages mis à sa disposition par les deux gouvernements, qu'elle fasse sans attendre. Si par contre elle n'est pas en mesure de le faire, qu'on trouve un autre promoteur, elle-même. Contrairement au CRD, si le financement du projet est lié à la garantie de l'emprunt de \$30 millions par le gouvernement fédéral, le problème du financement n'est pas réglé.

De plus, le CRD a précisé que cette garantie de \$30 millions n'avait pas pour but de financer le projet de St-Félicien, comme plusieurs semblent le croire, mais bien de prévoir un fonds advenant un échec de son industrie au Lac St-Jean". Il faut laisser à la population le soin d'interpréter elle-même ce que cela veut dire. La Société Kruger, de connivance avec le CRD, veut faire du gouvernement fédéral le co-financier des projets ratés ! Si le ministère de l'Ex-écute ce précédent, il n'y aura plus moyen de mettre de l'ordre à cette politique de subventions déjà anarchique. Cette position est intenable et l'explication du CRD est de nature à semer le doute sur le sérieux et la rentabilité même du projet Kruger.

Le CRD continue : "Et advenant le pire, il y a de fortes chances pour que cette somme ne soit pas touchée, puisque l'entreprise devra liquider ses autres installations avant de puiser dans les \$30 millions". Cette explication supplémentaire est tout à fait superflue et ne renforce nullement la position de son auteur. La mise des taux d'intérêt plus avantageux de la garantie permettrait à Kruger d'obtenir ne fait pas avancer l'argumentation du CRD d'un pouce. Pourquoi pas les autres compagnies ? Il ne faut pas oublier que les prêts garantis par un gouvernement font partie de la dette publique au niveau où opère le gouvernement (fédéral, provincial, municipal ou scolaire).

En livrant à l'opinion publique son analyse du projet Kruger, la CSN a invité tous les organismes à se prononcer sur

par le projet. Le CRD, malheureusement, est resté silencieux, malgré les apparences, sur l'impact du projet en termes de création d'emplois et d'implications pour la structure de la production papetière au Québec et au Saguenay-Lac St-Jean. Il s'est contenté de demander au fédéral d'endosser un emprunt de \$30 millions pour débloquer le projet, passant ainsi à côté des vrais problèmes soulevés dans le document de la CSN et imputant l'odieuse des délais pour l'annonce officielle du projet au gouvernement fédéral. La compagnie Kruger, comme il a été bien établi par l'analyse de la CSN, est en bonne voie de mettre réellement les politiques déjà dans l'eau chaude, à genoux. L'appui qu'elle s'est trouvée du côté du CRD est capital dans ce processus. Pour ce qui est des répercussions du projet sur Bromptonville et sur Price au Saguenay-Lac St-Jean, le président du CRD qui est un "spécialiste" de l'industrie des pâtes et papiers et qui a étudié à la loupe l'évolution des marchés croit qu'il n'y aura pas et que Kruger ne devrait pas avoir de difficultés à trouver un nouveau débouché à l'extérieur, puisque la demande aux États-Unis de ce produit s'accroît de quelque 350,000 tonnes par année.

La CSN a toujours cité Kruger en exemple à l'industrie papetière dans le domaine du marketing. Elle souhaite que Kruger trouve ce nouveau marché et la question serait close. Par contre, si Kruger ne trouve pas ce nouveau débouché, monsieur Marchand, il ne faut pas l'oublier, a parlé d'un "gambling" — le CRD ne dit pas ce qu'il adviendra. Sa position est optimiste, mais généralement, un projet de cette envergure devrait s'appuyer sur des données plus ou moins précises (en acceptant une certaine marge d'erreur) et non sur l'optimisme ou le "gambling".

Certes, la demande américaine s'accroît, mais les USA s'auto-apprivoisent à un rythme préoccupant. Les recherches effectuées par le Service Économique de la CSN, confirmées par la récente étude du Service de recherches économiques de la Banque provinciale du Canada ont bien établi que la part du Québec sur le marché nord-américain a décliné sérieusement depuis quelques années. L'American Paper Institute et le Département du Commerce américain ont publié récemment les résultats d'un relevé des investissements projetés dans l'industrie des pâtes et papiers aux États-Unis (1). Ces données devraient faire réfléchir un peu plus ceux qui font du "gambling" sur le marché "américain" du papier journal.

Il faut souhaiter quand même bonne chance à Kruger dans la recherche de ce marché. Mais pour ce, qui est de l'endossement de l'emprunt de \$30 millions par le gouvernement fédéral, le ministère de l'Expansion économique devrait à notre avis y opposer une fin de non recevoir ou construire l'usine à son propre compte au lieu de la donner littéralement à Kruger.

YVON VALCIN, économiste

(1) Pulp, Paper and Board, The North American Newsprint Situation, 1959-72, Avril 1970, p. 20-21.

LA PAROLE est aux lecteurs

Quand la religion se fait joie

Encore sous le charme d'une cérémonie religieuse à laquelle j'ai assisté dimanche le 27 juin, 1971, je ne puis passer sous silence, les impressions de réconfort spirituel que j'en ai retirées.

J'aurais voulu voir avec nous tous les chrétiens de la province de Québec partager dans la fraternité cet amour humain exalté par le Christ.

Amour célébré par la musique et la parole, bien adaptés à la circonstance.

Un rare moment privilégié où le mystère semble lever ses voiles... et le ciel écarte son voile d'azur.

Avant la célébration du mariage, face à l'autel, Pierre invita la double parenté réunie, à participer avec lui et Rachel à la consécration de leur union par le sacrement de mariage. "Sacrement de mariage choisi et voulu pour des raisons de foi vivante, non à cause d'une tradition à respecter par mièvre sentimentalité."

Dans le fauteuil des témoins figuraient les deux jeunes frères époux, délaissant ainsi cette convention ridicule des pères témoins et des mères abandonnées en ce jour juste-ment où chaque couple consent de son identité doit renouveler pour lui-même les promesses de fidélité.

Du début à la fin de la cérémonie, le prêtre a agi comme président, laissant le rôle entier de ministre du sacrement de mariage au jeune couple. Les époux ont lu, chacun son tour, l'Épître et l'Évangile préalablement choisis, puis ont échangé leurs promesses aux éphémères pour eux-mêmes sur l'invitation à ce faire par le prêtre qui a bini leurs alliances et dit la messe à leur intention.

Nous considérant capables de comprendre et d'apprécier un texte bien senti le célébrant nous a lu une courte homélie. Ça nous a reposés des longueurs ronronnantes des sermons du dimanche où l'assistance attend la fin du bla-bla-bla pour sortir d'un sommeil plus ou moins profond.

(Comment se fait-il que certains de nos bons curés, après tant d'années, ne se rendent pas encore compte qu'il est seules à écouter ! Et je ferme cette parenthèse ouverte un instant dans le seul but d'alléger un devoir dominical inutilement lourd).

Je reviens à nos jeunes mariés qui nous ont donné eux-mêmes à manger le Christ en communion avec leur amour tout neuf, un amour sans faille ni déchirure, un amour qui dans le Christ et par le Christ à toutes chances d'être éternel. Pour donner d'idee comment un amour vécu chrétiennement peut-être épanouissant, j'ai ex-

trait cette perle de l'homélie : "J'étais comme un poing fermé"

"ton regard, je le sens, m'ouvre peu à peu"

"comme le printemps, pétale après pétale"

"touche mystérieusement la première rose."

Corinne N.-HUDON
Ange-Gardien,
Montmorency, P. Q.

A ceux qui voient...

Depuis vingt ans, un pèlerinage au sanctuaire national de Notre-Dame-du-Cap s'effectue, en juin, par les aveugles guidés, chacun d'eux, par un voyant.

Une âme très généreuse, une humble religieuse qui, elle-même, souffre de cécité, et par dévouement a offert tous les moments de sa vie, procure depuis plusieurs années beaucoup de réconfort aux aveugles. Voilà un portrait assez sommaire qui reflète un peu l'âme d'élite de Soeur Marie-Thérèse, religieuse de la Sainte-Famille de Bourdeux.

Depuis quelques années, les membres d'un club ont fourni à l'oeuvre que cette religieuse a fait naître, une maison d'où se dispensent encore davantage, plus d'actes de bontés de tous genres. Quelques compagnes religieuses animées du désir de servir dans cette oeuvre humanitaire très valable, de même qu'une équipe de dames composant un "ouvroir", occupent leurs mains habiles à confectionner ou à transformer des vêtements. Voilà, un peu, pour la partie matérielle de l'oeuvre de Soeur Marie-Thérèse.

Faute de temps nous ne pouvons parler des visites aux malades aveugles, de prises de conscience de leurs difficultés de tous genres etc...

Néanmoins ce qui ne faut pas taire, ce sont les nombreuses heures accordées, chaque jour, par cette religieuse, pour tenter de fournir un secours d'ordre moral à tous ceux qui lui confient leurs détresses ou leurs appréhensions. Ces charités innombrables, émanant du cœur de cette femme compréhensive et sensible, combien elles demeurent extrêmement profitables pour le bien moral opéré chez ceux mêmes qui recourent à elle.

Quant au pèlerinage lui-même, tous les voyants pourraient témoigner dans le sens qui m'apparaît le plus valable. Je vais expliciter ma pensée :

C'est une leçon fort utile pour un voyant de servir de guide à un aveugle. Je ne puis révéler que quelques traits assez saillants.

grande sérénité. On ne se plaint pas. Devant Dieu, l'épreuve fut acceptée. J'ai entendu plusieurs fois cet aveu : "Je suis heureux ainsi, je ne désire pas ma guérison". J'ajoute ce qu'une dame, ayant des enfants, nous révélait : Moi, afin d'obtenir la cessation des désordres immoraux qui offensaient tant Dieu, je lui offre volontiers le sacrifice de l'ouïe, s'il voulait bien l'accepter. Quelles générosités !

Les cérémonies diverses au Cap c'est à la fois simple et caractéristique. Elles revêtent un caractère particulier lorsque le révérend Père Campbell, Clerc de St-Viateur, aveugle de naissance, peut célébrer l'Eucharistie. Il livre, durant l'homélie des conseils très judicieux. C'est, lui aussi, un grand prosélyte de la cause des aveugles. Un jour, dans son instruction, à Lourdes, son âme de feu a parlé aux pèlerins rassemblés.

Soeur Marie-Thérèse et lui-même, dans ce lieu de pèlerinage français sont revenus animés d'un plus grand zèle et plus soumis à la Vierge qui préférait qu'ils demeurent "apôtres-aveugles". Et à ceux qui ne voient pas...

Chers non-voiyants, vous qui ne pouvez contempler les merveilles de la nature que Dieu se plait à faire si belles, nous admirons beaucoup votre grande force d'âme, face à votre épreuve.

Pendant retenez bien ceel ! dans la tourmente actuelle de vents malsains, que nous traversons présentement, il vous est accordé, à vous, dans la nuit de vos sens, une lumière plus jaillissante qui pénètre et suralimente votre foi plus protégée.

Pour les gens qui possèdent la lumière du sens de la vue, combien est particulièrement pénible la position de ceux qui ne possèdent plus la lumière de la foi ou qui ne savent plus déceler les vraies beautés qui engendrent les véritables valeurs. Leur regard de voyants n'est pas alors la qualité du vôtre qui plonge constamment et librement dans la seule et unique REALITE, celle d'un Dieu IMMENSEMENT bon qui nous aime et qui s'offre à nous aider, bien davantage, afin de mieux cheminer vers Lui, fin ultime de cette vie.

Marie-Cécile BEGIN,
Québec 4.



Menus d'été, menus d'hiver -

CHEZ STEINBERG

vous coûtent toujours moins cher!

**A cause des prix miracles...
pour une 3^e année!**



ON PEUT COMPTER DESSUS!

achats bonis	bas tous les jours	bas tous les jours	bas tous les jours	produits populaires
COMPAREZ	COMPAREZ	COMPAREZ	COMPAREZ	COMPAREZ
PAIN DE VIANDE HAFNIA BTE 12 OZ 29¢	ARACHIDES PLANTERS, ROTIES A SEC PQT 12 OZ 89¢	DINER CATELLI MACARONI ET FROMAGE PQT 7 1/4 OZ 17¢	SHAMPOOING HALO POUR CHEVEUX SECS, NORMAUX, BOUT. ECON. 99¢	CORNICHONS CORONATION, BREAD & BUTTER POT 24 OZ 55¢
EAU MINERALE MONTCLAIR BOUT. 30 OZ 29¢	BOISSONS QUICKADE BTE 10 OZ 00¢	SPAGHETTI CATELLI AVEC BOULETTES DE VIANDE BTE 15 OZ 37¢	LOTION EPILATOIRE NEET, EN AEROSOL 100 GM 1.97	PETITS DILLS CORONATION, F.P. POT 32 OZ 56¢
GATEAU ETAGE CONCELE, PEPPERIDGE FARM CHOCOLAT OU VANILLE Bte 14 OZ 64¢	SAUMON KETA ROSE MARIE BTE 7 1/4 OZ 46¢	SPAGHETTI HEINZ FROMAGE ET SAUCE TOMATE BTE 28 OZ 33¢	GELEE DE PETROLE VASELINE POT 4 OZ 35¢	OLIVES MANZANILLA L.P. CORONATION POT 12 OZ 59¢
TARTES A LA CREME CONCELES FARM HOUSE ASSORTIES PQT 12 OZ 39¢	CAFE INSTANTANE CHASE & SANBORN POT 10 OZ 1.46	HONEYCOMB DE POST PQT 9 OZ 48¢	BOUTEILLES HYGIENIQUES PLAYTEX, POUR BEBES LE PQT 97¢	CRISTAUX TANG A SAVEUR 'ORANGE' L POTS 3 1/2 OZ 87¢
DINER SWANSON MACARONI ET FROMAGE PQT 8 OZ 29¢	MELANGE NESTEA POUR THE GLACE, NESTLE POT 13 OZ 77¢	MELANGE A GATEAU AU CHOCOLAT TWINKLE PQT 14 OZ 23¢	HUILE POUR BEBES JOHNSON BOUT. 9 OZ 87¢	CAFE INSTANTANE MAXWELL HOUSE POT 6 OZ 1.34 POT 10 OZ 1.88
BOISSON AUX FRUITS WELCHADE BTE 32 OZ 35¢	JUS DE POMMES ORCHARD KING, VITAMINE CANADA DE CHOIX BTE 48 OZ 31¢	EAU DE JAVEL LIQUIDE JAVEX BOUT. 128 OZ 89¢	PAPIER DE TOILETTE ELEGANT, COULEURS ASSORTIES PQT 8 ROUL. 99¢	MACARONI ASSORTI LANCIA PQT 2 LB 41¢
SUGAR POPS DE KELLOGG PQT 10 OZ 41¢	JUS DE TOMATES ORCHARD KING BTE 48 OZ 33¢	DETERSIF ARCTIF POWER BTE ECONOMIQUE 94¢	SERVETTES EN PAPIER STEINBERG PQT DE 500 99¢	ALIMENTS POUR CHATS GOURMET MLE NE W BTE 6 OZ 18¢
ESSUIE-TOUIT WHITE SWAN ASSORTI ET DECORE PQT 2 ROUL. 58¢	TOMATES ENTIERES ORCHARD KING, CANADA DE CHOIX BTE 28 OZ 29¢	SACS A SANDWICH BAGGIES PQT DE 50 33¢	FEUILLE D'ALUMINIUM STEINBERG ROUL. 18" x 25' 69¢	NETTOYEUR AJAX BTE GEANTE 36¢
FEUILLE D'ALUMINIUM REYNOLD ROUL. 12" x 25' 36¢	POIS ASSORTIS DE CHOIX ORCHARD KING BTE 19 OZ 20¢	PATE DENTIFRICE COLGATE AVEC MFF, ORDINAIRE TUBE SUPER 99¢	SACS A SANDWICH SNAP OFF PQT DE 100 49¢	DETERSIF LIQUIDE PALMOLIVE BOUT. GEANTE 88¢

BAS TOUS LES JOURS

BOISSONS AUX FRUITS
ASSORTIES, STEINBERG
BTE 48 OZ **29¢**

BAS TOUS LES JOURS

BEURRE D'ARACHIDES
STEINBERG
POT 24 OZ **59¢**

BAS TOUS LES JOURS

CREME GLACEE
ICE CASTLE
CONT. 1/2 GALLON **78¢**

BAS TOUS LES JOURS

PEPSI COLA
6 BOUT. 26 OZ **1.00**

BAS TOUS LES JOURS

BRIQUETTES
DE CHARBON, STEINBERG
SAC 20 LB **1.39**

ON PEUT COMPTER SUR NOS VIANDES



ROTI DE PALETTE
COUPE ORDINAIRE, MARQUE ROUGE

69¢ LA LB

POULETS 2 à 3 lb

CONGELES, EMPAQUETES SOUS VIDE
CANADA CATEGORIE "A"

33¢ LA LB

JAMBON FUME

DANS L'EPAULE, SANS JARRET

39¢ LA LB

SAUCISSES FUMÉES

SANS PEAU

STEINBERG SWIFT PREMIUM
PQT 1 LB **59¢** PQT 2 LB **99¢**

BIFTECK DE RONDE DESOSSE, TRANCHE ENTIERE, MARQUE ROUGE LA LB	1.19
ROTI DE CROUPE COUPE SILVERSIDE, MARQUE ROUGE LA LB	1.19
BOEUF HACHE FRAIS LA LB	59¢
CUISSES OU POITRINES DE POULET BTE 10 LB	5.19
AILES OU FOIES DE POULET BTE 10 LB	2.49
COTELETTES D'AGNEAU DANS LES COTES DE NOUVELLE-ZELANDE LA LB	65¢
LONGES DE PORC MAIGRES, FRAICHES, BOUT DES COTES, ENV. 3 LB LA LB	49¢
FOIE DE BOEUF TRANCHE, DEVEINE ET SANS PEAU LA LB	55¢
BACON TRANCHE SANS COUENNE STEINBERG PQT 1 LB	55¢
SALADE DE CHOU OU DE POMMES DE TERRE CONT. 2 LB	69¢
SAUCISSES AU PORC LA BELLE FERMIERE PQT 1 LB	69¢
FILETS DE PERCHE BTE 5 LB	2.39

pâtisseries	
TARTE AUX POMMES STEINBERG AVEC OU SANS CANNELLE 24 OZ - 8" CH.	39¢
PAINS A HOT DOG OU A HAMBURGER PQT DE 12	33¢
ROULE AUX CERISES OU CHOCOLAT, STEINBERG 10 OZ	29¢
BRIOCES SUCREES A L'ANANAS, STEINBERG GLACAGE A L'ERABLE PQT DE 8	29¢
GATEAU AU CHOCOLAT NOUVELLE ORLEANS GLACAGE AU CHOCOLAT 15 OZ	39¢
GATEAU EPONGE SHORT CAKE, STEINBERG 6" CH. (8" CH. 59¢)	39¢
TARTE AU CITRON ET MERINGUE, STEINBERG 18 OZ, 8" CH.	69¢
TARTE-BRIOCHE DANOISE AU CARAMEL STEINBERG 14 OZ	49¢
VERRES A COLA BTE DE 12	78¢
articles divers	
AMPOULES ELECTRIQUES STEINBERG 25, 40, 60 OU 100 W. PQT DE 2	38¢
GRILL BAR-B-Q ROND ET PORTATIF CH.	2.37

fruits et légumes	
BANANES DORÉES ET MURES VARIÉTÉ PREMIUM PETITES ET GROSSES	12¢ LA LB
POMMES DE TERRE NOUVELLES, DE VIRGINIE CANADA NO 1 SAC 10 LB	65¢
CERISES BING DE COLOMBIE-BRITANNIQUE COSSES, CANADA NO 1 LA LB	49¢
CANTALOUPS DE CALIFORNIE, GROSSEUR 45 CANADA NO 1 CHACUN	7¢
PRUNES SANTA ROSA DE CALIFORNIE CANADA NO 1 LA LB	38¢
MELONS D'EAU DE GEORGIE, ENVIRON 16 LB VARIÉTÉ LONG GREYS CH.	95¢
ORANGES DE L'AFRIQUE DU SUD GR. 88 DOUZ.	89¢
POMMES GRANY SMITH DE L'AFRIQUE DU SUD OU DE NOUVELLE-ZELANDE LB	33¢

Horizon 2000



● Grand-papa a décidé de jouer au badminton... pourquoi pas? Aussi a-t-il revêtu un costume adéquat. Une chemise de tricot à 50% dacron polyester et 50% coton, et un short en coton rayé... Et à moi le championnat!..

Un film éducatif

La bronchite chronique

Dans son dernier bulletin, la Société du Timbre de Noël du Québec Inc. fait part de la réalisation d'un nouveau film documentaire "La Bronchite Chronique", réalisé par TéléEurope avec le précieux concours du professeur Raoul Kourilsky.

Ce film met l'accent sur les causes qui favorisent les maladies respiratoires: pollution interne, avec illustration des conséquences du tabagisme. Il traite aussi du dépistage de la bronchite et des méthodes diagnostiques.

Préparé pour le grand public, ce film pourra être projeté à l'occasion de rencontres de groupements, de réunions sociales et familiales. Pour informations supplémentaires, on peut communiquer avec la section d'éducation de la Société du Timbre de Noël du Québec Inc., 264, rue Chénier, Québec (8e).

Décès de la trésorière du gouvernement américain

WASHINGTON (PA) — Dorothy Andrews Kabis, 54 ans, trésorière du gouvernement américain est décédée samedi à Sheffield, Massachusetts, apparemment victime d'une crise cardiaque.

Elle a été terrassée au moment où elle se rendait sur la

tombe de son père, a déclaré Calvin Kabis, porte-parole de la Trésorerie.

Mme Kabis était la 33e personne à occuper le poste de trésorier des États-Unis. Elle occupait ses fonctions depuis le mois de mai 1969.

Elle était connue du public par sa signature sur les billets de banque américains. Ayant déjà été divorcée, son nom se lit Dorothy Andrews Elston, sur des billets plus anciens.

Le 17 septembre dernier, elle

avait épousé Walter Kabis, un veuf de père de cinq enfants.

Mme Kabis, une républicaine, fut la cinquième femme nommée à ce poste offrant un revenu annuel de \$30.000.



Comment pouvez-vous vous sentir féminine... quand vous avez une moustache?

Vous avez sûrement une moustache, si vous arrachez régulièrement les poils de votre lèvre supérieure. Et ne vous leurrez pas en pensant que personne d'autre ne voit votre moustache. Les poils doivent être assez longs pour être vus avant qu'on puisse les arracher.

Pourquoi ne pas avoir une assurance permanente en éliminant ces poils de façon permanente?

Avec la thermolyse Gregory, Gregory a surmonté les trois objections soulevées par les femmes sur l'électrolyse ancienne — lenteur, inconfort, coût élevé. Maintenant des femmes avisées de trois pays vont jusqu'à se faire épiler de larges surfaces comme les bras et les jambes, par de gentilles techniciennes Gregory... et quelques-unes lisent ou somnèlent tandis qu'on exécute le travail.

Vérifiez par vous-même ce traitement de beauté. Appelez maintenant pour fixer un rendez-vous pour un traitement gratuit et une estimation du coût et de la durée.

systeme gregory

CLINIQUE D'ÉPILATION RADICALE

Ouvert de 10 h. a.m. à 7 h. p.m. — samedi de 9 h. à 2 h.

VILLE DE QUÉBEC — SUITE 2, EDIFICE MORISSET

695 EST, BOULEVARD CHAREST — TEL. 529-1879

Ecrivez pour brochure gratuite.

confectionnez-les vous-même!

Vite prêtes



9301

SIZES 2-8

Marian Martin

A toute heure du jour voici le petit jumper pratique. Faites la bordure d'une couleur contrastante.

Demandez le patron 9301.

Tailles: 2-4-6-8.

Ecrivez lisiblement votre nom et votre adresse, ainsi que le numéro exact du patron et la grandeur, s'il y a lieu.

Adressez votre commande à:

SERVICE DES PATRONS, L'ACTION,

C.P. 1727, Québec 2, P.Q.

PRIX: 75¢ par patron

Seuls les mandats-poste et les chèques payables au pair à Québec seront acceptés. NE PAS ENVOYER DE MONNAIE NI DE TIMBRES-POSTE. Ces patrons ne sont pas échangeables. Ils sont habituellement livrés dans un délai de 15 à 20 jours. Les instructions sont en anglais seulement. Toute commande doit être envoyée pas plus tard que 2 mois après sa publication.

Ci-joint \$ (les timbres ne sont pas acceptés)

Patron no: Tailles:

Adresse: Tailles:

Nom:

Shorts et la jupe

7005



Alice Brooks

Confectionnez cet ensemble pour vos sorties cet été. Très facile à faire. Brodez sur le devant un magnifique papillon qui servira de poche pour la jupe ou le devant du buste.

Demandez le patron 7005.

Tailles: 10-16 incl.

Le problème des réfugiés pakistanais étudié au congrès des Femmes d'affaires

EDMONTON (PC) — Des déléguées indiennes et pakistanaises au congrès de la Fédération internationale des femmes d'affaires ont manifesté lundi leur vive inquiétude au sujet des millions de réfugiés du Pakistan oriental.

Mais les deux groupes sont loin de s'entendre sur les causes et les solutions, en cette dramatique situation, où près de 7 millions de personnes ont dû fuir le Pakistan oriental, où un demi-million d'autres furent tués pendant les seuls sept premiers jours de l'intervention militaire.

Mme Abha Maiti, de l'Inde, député, ex-ministre des réfugiés, au Bengale occiden-

tal, a réclamé, l'intervention des grandes puissances pour que la junte militaire restaure le gouvernement élu au Pakistan oriental.

La Ligue awami a remporté les élections au début de l'année en proposant l'autonomie du Pakistan oriental. Mais la junte militaire du général Yahya Khan, qui avait déclenché les élections, refusa d'accepter le verdict populaire et elle envoya l'armée pour abolir le gouvernement civil.

UNE THESE DES PAKISTANAIS

"Ce fut un horrible massacre d'une population sans défense", dit Mme Maiti. Le gouvernement indien n'est

vraiment plus capable de recevoir des réfugiés".

Cette migration en masse pose des problèmes inouïs dans une province indienne, le Bengale occidental, qui est déjà la plus peuplée de l'Inde.

Mme Maiti va lancer un appel au 40 organisations nationales de la Fédération des femmes d'affaires pour qu'elles aident les réfugiés.

Au cours d'une interview, Mme Salima Ahmed, qui occupe un haut poste au Pakistan, a affirmé: "On peut le regretter, mais l'armée ne pouvait faire autrement. A mon avis, tout le drame vient de ce que le parti élu avait une attitude trop rigide".

Elle a ajouté que beaucoup de réfugiés seraient prêts à rentrer dans leur pays mais le gouvernement indien s'y oppose parce qu'il veut l'indépendance du Pakistan oriental. Le Pakistan combat pour sa survie, et on a tort de lui couper toute aide".

DISCRIMINATION

Mme Isabel Menzies, de Montréal, présidente des fonds de secours de la Fédération, s'est déclarée troublée par la version des deux pays.

"Nous n'avons jamais, dit-elle, fourni des secours directement, mais la Fédération aide une école des Nations unies en Israël, et il n'est pas question d'abandonner".

Mme Maijo Heino, de Finlande, a déclaré que les femmes sont victimes de discrimination en Scandinavie: "Une femme doit être beaucoup plus compétente qu'un homme pour obtenir une situation, bien que le programme scolaire soit le même pour tous, et l'éducation ouverte à tous".

La Finlande, la Norvège et la Suède se sont entendus pour présenter au congrès une résolution contre la discrimination. Cette résolution et deux autres ont été acceptées par le comité ad hoc.

La Fédération compte maintenant 40 années. Plus de 1,400 déléguées de 40 pays assistent au congrès.

Des toiles de polyéthylène pour les réfugiés en Inde

Un avion-cargo à réacteurs du CARC a quitté New York mercredi le 23

juin à destination de Calcutta avec 40 tonnes de toiles en polyéthylène par

l'UNICEF pour abriter les réfugiés pakistanais en Inde contre la mousson. Ceci est devenu la priorité urgente.

Le Canada a fait don des services de cet avion-cargo.

Ce vol fait partie d'un envoi initial de 120 tonnes de toiles en polyéthylène achetées par l'UNICEF, qui serviront à abriter 85,000 réfugiés du Pakistan Oriental. Le reste de l'envoi a quitté New York hier à bord de deux avions-cargos de réacteurs nolisés par l'UNICEF.

Le coût pour l'envoi défrayé par l'UNICEF, y compris le transport par les deux avions-cargos, est de \$190,000. Les coûts pour l'avion-cargo du CARC, mentionné plus haut, furent défrayés par le Canada.



CENTRE DE REPARATIONS de machines à coudre

de toutes marques

Centre-Ville: 524-5121

Place Laurier: 651-7070

Machines à coudre: White

rayon 44 ou 3e Centre-Ville et

844, niveau 2, Place Laurier

Jaquet

Centre-Ville Place Laurier

"KELLY SHOP" EXCLUSIVITES FEMININES

GRANDE

VENTE

SEMI-ANNUELLE

commençant demain jeudi à 9 h. a.m. à nos deux magasins

Hot-pants Régulier 29.95 pour 14⁹⁵

Robes Régulier jusqu'à 40.00 pour 10⁰⁰

Grand spécial! Hot-Pants Jumpsuits Rég. 30.00 à 40.00 pr 5⁰⁰

Pantalons Escompte de 50%

Trenches et manteaux Escompte de 50%

Costumes de bain Escompte de 20%

Carte CHARGEX acceptée.

KELLY SHOP

EXCLUSIVITES FEMININES

241 ST-JOSEPH EST 529-8283

PLACE FLEUR DE LYS 529-6441

Chronique des vivres

BOEUF:	Les prix resteront fermes grâce à une bonne demande durant l'été. Les approvisionnements seront suffisants.
PORC:	On peut s'attendre à ce que les prix se raffermissent. Les approvisionnements seront abondants.
OEUF:	Les approvisionnements sont abondants et les prix ont tendance à monter.
VIANDES DE VOLAILLE:	L'offre de poulets et de dindons à griller sera suffisante et les prix fermes. On offrira beaucoup de dindons lourds de 16 livres et plus à prix soutenus.
FRUITS:	Dans tous les centres du Canada, on disposera d'approvisionnements suffisants ou abondants dans le cas des bleuets, framboises, mûres de logan, groseilles à grappes, fraises, groseilles rouges et cassis; les prix auront tendance à augmenter au fur et à mesure qu'avancera la saison. L'offre de cerises devrait être abondante et les prix au début devraient être plus faibles que l'an dernier. Les approvisionnements de pommes de la nouvelle récolte devraient être faibles; les prix au début de la saison seront élevés et les fruits d'entrepôts seront suffisants aux mêmes prix ou à prix très peu différents.
LEGUMES:	L'offre de pommes de terre nouvelles sera faible et les prix accuseront leur hausse saisonnière. Les laitues et autres légumes verts à salade, les pois, radis, épinards et échalotes seront abondants, cependant qu'augmenteront les approvisionnements de tomates, haricots, betteraves, choux-fleurs et concombres. Les prix pourraient varier beaucoup d'un endroit à l'autre.

Direction de l'économie,
Ministère de l'Agriculture du Canada,
Ottawa.

Des vacances pour les cuisiniers

C'est le temps des vacances, cuisiniers et cuisinières veulent eux aussi prendre congé durant les jours chauds de l'été! La solution? Il suffit de préparer, à l'avance, une salade comme plat principal. Voilà d'ailleurs une tradition dans le domaine culinaire: le mois de juillet est consacré "mois des salades".

On pense parfois que les salades ne constituent pas un repas assez nourrissant pour un homme ou des enfants en pleine croissance. Erreur, car la valeur nutritive des salades, on le comprend facilement, varie avec les éléments qui les composent. La salade, en plus des aliments riches en vitamines et en sels minéraux tels les fruits et légumes, peut aussi contenir des aliments riches en protéines: viande, poisson, volaille, oeufs et fromage en quantité suffisante pour constituer un bon repas en elle-même. Des aliments riches en glucides tels macaroni et pommes de terre complètent parfois la salade "plat principal".

Le mot "salade" évoque-t-il pour vous un mélange croustillant à base de laitue, le tout relevé d'une vinaigrette bien assaisonnée? Tout à fait délicieux mais... il ne faut pas oublier les salades en gelée. Ces salades conviennent parfaitement pour les menus froids des jours d'été.

Les salades en gelée permettent d'utiliser les desserts de viande et de volaille d'une façon "élégante" et économique. De préparation facile, elles ne présentent qu'un moment critique: celui du démoulage. Voici quelques conseils facilitant l'opération "démoulage": choisissez tout d'abord un moule de métal,

rincez-le à l'eau froide ou badigeonnez l'intérieur d'huile. Passez le plat de service à l'eau froide, il est ainsi facile d'y glisser la salade en place après le démoulage. Pour démouler, dégagez délicatement les bords de la gelée avec la pointe d'un couteau. Plongez le moule dans un bol d'eau chaude pour un instant. Puis placez le plat de service au-dessus du moule, retournez le tout et garnissez de laitue ou autres verdure. Les Services consultatifs de l'alimentation recommandent les recettes suivantes aux cuisiniers et cuisinières aimant les bons plats et les vacances!

SALADE "DEUX ETAGES"

1er étage: au jambon

- 2 tasses (3/4 livre) de jambon cuit en dés
- 1/2 tasse de céleri haché
- 1/4 tasse de piment vert, haché
- 1/4 tasse de persil frais, haché
- 1/4 tasse d'oignon haché
- 1 enveloppe de gélatine non aromatisée
- 1/4 tasse d'eau
- 1/2 tasse de bouillon de poulet
- 1 c. à thé de jus de citron
- Pincée de poivre

Mélanger jambon et légumes. Faire gonfler la gélatine dans l'eau, ajouter le bouillon et chauffer pour dissoudre. Ajouter jus de citron et poivre. Refroidir jusqu'à ce que la gelée soit partiellement prise. Incorporer le mélange au jambon et verser dans un moule à pain de 9 pouces x 5.

2e étage: aux pommes de terre

- 2 tasses de pommes de terre cuites, en dés
- 1/2 tasse de céleri haché
- 1/4 tasse de piment vert, haché
- 1 c. à table d'oignon vert, haché
- 2 c. à table de vinaigrette française
- 1/2 c. à thé de sel

Mélanger pommes de terre et légumes. Faire gonfler la gélatine dans l'eau, ajouter le bouillon et chauffer pour dissoudre. Ajouter jus de citron et poivre. Refroidir jusqu'à ce que la gelée soit partiellement prise. Incorporer le mélange au jambon et verser dans un moule à pain de 9 pouces x 5.

- 1/4 c. à thé de poivre
- 1/2 enveloppe de gélatine non aromatisée
- 2 c. à table d'eau
- 1/2 tasse de sauce à salade

Mélanger les 7 premiers ingrédients. Faire gonfler la gélatine dans l'eau et chauffer pour dissoudre. Ajouter à la sauce à salade. Incorporer le tout au mélange de pommes de terre. Déposer à l'aide d'une cuillère sur le mélange au jambon. Refroidir. Démouler et servir sur laitue, 8 portions.

SALADE MOULÉE AU JAMBON

- 2 enveloppes de gélatine non aromatisée
- 1/2 tasse d'eau froide
- 3 tasses de bouillon de poulet
- 1/4 c. à thé de sel
- Pincée de poivre
- 1 c. à thé de jus de citron
- 1 œuf cuit dur, tranché
- 3 tasses (1 livre) de jambon cuit, en dés
- 1/4 tasse d'oignon vert, tranché
- 1/2 tasse de céleri haché
- 1/4 tasse de carotte râpée
- 1/4 tasse de persil frais, haché

Faire gonfler la gélatine dans l'eau froide, 5 minutes. Ajouter la gélatine au bouillon chaud et remuer pour fondre. Assaisonner de sel, poivre et jus de citron. Verser une mince couche de gelée dans un moule de 6 tasses. Refroidir. Lorsque le mélange commence à épaissir, décorer la gelée des tranches d'œuf. Laisser prendre au froid.

Refroidir le reste du mélange de gélatine jusqu'à ce qu'il commence à prendre. Incorporer le reste des ingrédients. Verser dans le moule et laisser prendre au froid, environ 3 heures. Si désiré, servir sur laitue avec la SAUCE A SALADE A LA CREME ET A LA MOUTARDE. 6 portions.

SAUCE A SALADE A LA CREME ET A LA MOUTARDE

Mélanger 1/2 tasse de mayonnaise ou de sauce à salade et 1/2 c. à thé de moutarde préparée. Fouetter 1/2 tasse de crème à fouetter et incorporer au mélange de mayonnaise. Quantité: environ 1 1/4 tasse.

Les épinards

Les épinards frais d'un vert foncé, croquants et cultivés au Canada s'ajoutent, en juillet, au nombre des autres légumes de la belle saison. Pour ce, ils doivent suivre les normes du ministère de l'Agriculture du Canada afin d'être classés catégorie Canada No 1.

Choisissez des feuilles bien vertes, non flétries, à petites côtes rigides et souvenez-vous qu'un livre d'épinards en vrac ou en paquet de 10 onces donne seulement 2 à 3 portions lorsqu'ils sont cuits. Afin de conserver le maximum de leur saveur, placez-les dans un sac de plastique puis entreposez-les au réfrigérateur. Mais de préférence, utilisez les épinards le plus tôt possible après l'achat car ils sont fragiles et se détériorent rapidement.

Avant de les cuire, lavez bien les feuilles et secouez afin d'enlever l'excès d'eau. Pour préserver saveur, couleur et texture, faites cuire les épinards quelques minutes seulement, à couvert, sans ajouter d'eau car, après le lavage, les feuilles en contiennent suffisamment. Egouttez les épinards parfaitement avant de les servir et arrosez-les, si vous le désirez, de beurre fondu et de jus de citron, de crème douce, de crème sure ou de sauce blanche.

Desserts rosés de juillet

Pour célébrer l'arrivée du mois de juillet, quoi de plus à la page que des desserts à la rhubarbe et aux fraises fraîches. Comme ces derniers font toujours fureur en été, les services consultatifs de l'alimentation au ministère de l'Agriculture du Canada vous en offrent trois versions mais... attention!... pas trop de gourmandise.

COBBLER A LA RHUBARBE ET AUX FRAISES

- 2 tasses de fraises tranchées
- 2 tasses de rhubarbe, en morceaux d'1/2 pouce
- 1 tasse de cassonade
- 2 c. à table d'amidon de maïs
- 2 c. à table de jus d'orange
- 1 c. à table de beurre
- 1/2 tasse de farine tout usage, tamisée
- 1 c. à table de poudre à pâte
- 1/2 c. à thé de sel
- 1 c. à thé de zeste d'orange râpé
- 1/4 tasse de beurre
- 1/2 tasse de lait

Mélanger fraises et rhubarbe; y ajouter cassonade, amidon de maïs et jus d'orange. Verser dans un plat à four beurré et badigeonner de noixettes de beurre. Tamiser farine, poudre à pâte et sel; y ajouter zeste

d'orange. Y couper le beurre jusqu'à l'obtention d'une chapelure grossière. Ajouter le lait et mélanger pour obtenir une pâte molle. Pétrir sur une planche enfarinée, 30 secondes. Abaisser la pâte de la grandeur du plat à four et placer sur les fruits. Dorer à 350° F, environ 30 minutes. 6 portions.

SAUCE A LA RHUBARBE ET AUX FRAISES

- 3 tasses de rhubarbe, en morceaux d'1/2 pouce
- 2 c. à table d'eau
- 1/4 tasse de sucre
- 1/2 tasse de fraises tranchées

Chauffer rhubarbe et eau lentement en remuant pour empêcher de coller jusqu'à formation d'un peu de liquide. Mijoter à couvert lentement jusqu'à tendreté, 10 à 15 minutes; y incorporer le sucre. Refroidir et

ajouter les fraises tranchées. Servir sur crème glacée ou gâteau. Quantité: environ 3 tasses.

TARTE COSSETARDE A LA RHUBARBE ET AUX FRAISES

- 1 1/2 tasse de rhubarbe, en morceaux d'1/2 pouce
- 1 1/2 tasse de fraises en demie
- 1 tasse de sucre
- 3 c. à table de farine
- Pincée de sel
- 2 œufs battus
- 2 c. à table de lait
- 1 abaisse non cuite de 9 pouces
- 1 c. à table de beurre

Mélanger rhubarbe, fraises, sucre, farine et sel; y ajouter œufs et lait. Verser dans l'abaisse et badigeonner de beurre. Cuire à 450° F, 10 minutes. Continuer la cuisson à 350° F jusqu'à ce que la rhubarbe soit tendre et la cossetarde prise, 40 à 45 minutes, 6 portions.



Prix coupés à Plein

...par milliers

EAU MINERALE CARIGNAN

Bout. 30 oz 29¢

Prix coupés à Plein DESSERTS

BREVAGES COTT 25¢
Savoirs assorties Bout. 30 oz

CRISTAUX SUN-UP 67¢
Savoir d'Orange 4 env.

JUS de TOMATES 33¢
Canada de Fantaisie Domino Bte 48 oz

JUS D'ORANGE 42¢
Frais Dominion Bout. 32 oz

JUS D'ORANGE 77¢
Frais Dominion Bout. 64 oz

NESTLE QUICK 98¢
Brevage au chocolat Pqt 32 oz

OYALTIME 77¢
Ordinaire Pot 12 oz

CRISTAUX TANG

SAVOUR D'ORANGE 87¢
5 env. 3 1/4 oz

Prix coupés à Plein ALIMENTS CONGELÉS

HARICOTS VERTS COUPES 26¢
Canada de Fantaisie Domino - congelés Pot 10 oz

POIS ASSORTIS 24¢
Canada de Fantaisie Domino - congelés Pot 12 oz

RONDELLES D'OIGNON 35¢
Canada de Fantaisie Domino Pot 6 oz

JUS D'ORANGE 33¢
Minute Maid Bte 6 oz

POISSON & FRITES 53¢
Morue Bluewater Pqt 16 oz

COCKTAIL de CREVETTES 89¢
Sau Sea 2 pqt 4 oz

DINER CHINOIS 79¢
China Town Pqt 14 oz

Brevages Assortis

Savoir de Fruits Scotian Gold Boîte 48 oz 33¢

Prix coupés à Plein BREVAGES & JUS

SAUCE AUX POMMES 27¢
Scotian Gold Pot 14 oz

SAUCE AUX POMMES 43¢
Scotian Gold Pot 28 oz

MAYONNAISE 53¢
Raymond Pot 16 oz

APPRET à SALADE 63¢
Richmello Pot 32 oz

MOUTARDE PREPAREE 46¢
Schwartz Verre 14 oz

SAUCE à SALADE 33¢
Mulle & Vinaigre Kraft - Bout. 8 oz

SAUCE à L'AIL 45¢
B.B.Q. Kraft Bout. 18 oz

Papier de Toilette Assorti BOUTIQUE

Pqt 2 roul. 37¢

Prix coupés à Plein CAFE

CAFE MOULU 98¢
Maxwell House Sec 1 lb

CAFE INSTANTANE 1.34
Maxwell House Pot 6 oz

CAFE en FEYES 89¢
Richmello Sac 1 lb

CAFE MOULU 1.25
Yuban - à vide Bte 16 oz

CAFE MOULU 1.17
Chock Full'N Nut Bte 1 lb

CAFE INSTANTANE 1.29
Richmello Pot 10 oz

FRUITS CUIT SUR LES LIEUX!

2537, boul. Ste-Anne et Place Laurier seulement

DANOISE au BEURRE 49¢
Tendres! Feuilletées Pqt de 6

Chaussons aux pommes 35¢
Délicieuses Pâtisseries Françaises Pqt de 4

TARTES au CHOCOLAT 59¢
Boston - Un vrai régal! Chacune

Prix coupés à Plein sur les VIANDES DE QUALITÉ

LE MEILLEUR BOEUF AU CANADA - DE MARQUE ROUGE - INSPECTE par le GOUVERNEMENT

BOEUF

ROTI POT-AU-FEU - Roulé - Désossé 89¢
COUNTRY CLUB - BOEUF DE MARQUE ROUGE LB

ROTI de COTES de CHOIX 1.39
Nature - Facile à trancher lb

ROTI de PALETTE 69¢
Tendon Dorsal enlevé lb

VOLAILLE

DEMI-POULETS FRAIS 49¢
Assaisonnés - Pour le B.B.Q. Grill lb

POULETS à ROTIR 33¢
Congelés - Canada Catégorie "A" 2-3 lbs lb

POULETS CHAPONS 49¢
Congelés - Canada Catégorie "A" 5 lb et plus

DIVERS

BACON SANS COUENNE 49¢
Marque Jubilee lb

SAUCISSES DE PORC 69¢
Marque Biloque lb

EPAULE de PORC Fumée 39¢
Genre Picnic - Marques Populaires lb

JAMBON DANS LA FESSE 59¢
Couenne et gras enlevés lb

BIFFTECK DE RONDE Désossée 1.19
ou Rôti de Croupe Silverside lb

BIFFTECK de PALERON 79¢
Frais haché - Idéal pour le BBQ lb

HAMBURG FRAIS 59¢
Haché chaque heure! lb

SUPER-AUBAINE

PAIN de POULET 33¢
ou Viande et Olive ou Piment et Marinades Hygrade

BOLOGNE ROULEAU 89¢
Hygrade - Juteuses Savoureuses Pqt 1 lb

SAUCISSES Fumées 59¢
Hygrade - Juteuses Savoureuses Pqt 1 lb

BOLOGNE Tranché 59¢
Hygrade Pqt 12 oz

SAUCISSON POLONAIS 83¢
Hygrade Roul. 12 oz

POULET EN ROULEAU 39¢
Hygrade 16 oz

SALADE de CHOUX 43¢
Hygrade Pot 16 oz

VOUS NE PAYEZ JAMAIS PLUS AVEC NOS PRIX COUPES A PLEIN DE TOUS LES JOURS!

FRUITS ET LEGUMES FRAIS!

CANTALOUPS Jumbo 29¢
De Californie, Canada No 1 Grosseur 45 ch.

PRUNES SANTA ROSA 39¢
De Californie - Canada No 1 Mûres - Savoureuses lb

POMMES DE TERRE 65¢
Nouv. De la Virginie, Can No 1 Sec 10 lb

GROSSES BANANES 12¢
Importées - Les Favorites! lb

ORANGES OUTSPAN 89¢
De l'Afrique du Sud - Juteuses - Grosseur 88 Douz.

GROS PIMENTS 39¢
Verts - De la Floride - Savoureux lb

LAITUE ICEBERG 25¢
Du Québec - Can. No 1 Grosseur 18 Ch.

PECHES 39¢
De la Californie - U.S.A. - No 1 - Sucrés, Juteuses lb

CELERI PASCAL 48¢
De Californie Croustillant, Grosseur 24 Ch.

CAROTTES EN BOITE 28¢
De Californie - Canada No 1 Jeunes Ch.

ECHALOTTES FRAICHES 10¢
Du Québec - Douces - Savoureuses Pqt

RADIS FRAIS 8¢
Du Québec - Doux - Savoureux Pqt

GATEAU POUND

AUX CERISES DOMINO 49¢
Chacun 12 oz

Beignes à la gelée RICHMELLO

Pqt de 6 39¢

NETTOYEUR LIQUIDE AJAX

Cont. 32 oz 83¢

Prix coupés à Plein CEREALES A DEJEUNER

GARNITURE INSTANTANEE 25¢
Monarch Whip Pqt 2 oz

GARNITURE INSTANTANEE 59¢
Dream Whip Pqt 4 oz

SUNDAE Caramel 37¢
Shirriff Pot 8 oz

POUDING AU RIZ 25¢
Ambrosia Bte 15 1/2 oz

COCKTAIL de FRUITS 30¢
Canada de Choix Domino Bte 14 oz

BEURRE de CITRON 32¢
E.D. Smith Pqt 9 oz

BEURRE de Caramel 29¢
Shirriff Cont. 14 oz

Tartes aux pommes RICHMELLO

Tarte 24 oz 39¢

Prix coupés à Plein INGREDIENTS

POP TARTS 54¢
Glacé au chocolat Kellogg Pot 11 oz

GRAPE HUT FLAKES 39¢
Céréales de Post Pqt 12 oz

CEREALES BIG G 48¢
Frank'n Berry Pqt 8.5 oz

NICE KRISPIES 46¢
Kellogg Pqt 13 oz

SHREDDED 62¢
Nabisco Pqt 24 oz

QUAKER MUFFETS 43¢
Céréales à déjeuner Pqt 15 1/2 oz

Prix coupés à Plein ARTICLES DIVERS

CORNICHONS DILL 45¢
Habitant - petits Pot 16 oz

CORNICHONS FRAIS 49¢
Coronation Pot 32 oz

OIGNONS MARINES 39¢
Sucrés - Coronation Pot 7 oz

CORNICHONS MELANGES 55¢
Sucrés Rose Pot 24 oz

OLIVES QUEEN 57¢
Ordinaires Gattuso Pot 15 oz

OLIVES MURES 47¢
Bambino Gattuso Pot 15 oz

OLIVES FARCIES 51¢
Pot 8 oz

Non placées-manzanilla McLarens

Essuie-tout Kleenex COULEURS ASSORTIES

Pqt 2 roul. 58¢

Prix coupés à Plein DETERGENTS

DETERGENT Liquide Mir 2 btes 24 oz 67¢

DETERGENT Liquide Sweetheart 2 cont. 24 oz 78¢

NETTOYEUR Comet 25¢
Bte rég.

ENLEVE TACHES 57¢
Bio Ad Pqt 11 oz

NETTOYEUR pour les MAINS SNAP 59¢
Cont. 6 oz

NETTOYEUR LIQUIDE 49¢
Lestol Bout. 15 oz

NETTOYEUR VAPORISATEUR 85¢
Fantastik Cont. 24 oz

TAMPONS de SAVON 28¢
S.O.S. Pqt de 10

PAIN de SAVON 36¢
Sunlight pqt jumelé Gros

Prix coupés à Plein ARTICLES DIVERS

SALADE de LEGUMES 17¢
Jell-O Pqt 3 oz

ASPIRINE AUX TOMATES 17¢
Jell-O Pqt 3 oz

MARGARINE 25¢
Mayfield, pqt aluminium Pot 1 lb.

CORNETS AU SUCRE 29¢
Mugic Pqt de 12

ALIMENTS POUR CHIENS 79¢
Gainsburger Pqt 36 oz

CLOSE UP 1.04
Dentifrice Gros. super

DEODORANT 1.35
Mennen en bâtonnet

DETERGENT LOTION VEL

Format géant 57¢

Prix coupés à Plein BEAUTE & SANTE

SERVIETTES de PAPIER 40¢
Kleenex Boutique Pqt de 75

SACS à SANDWICH 33¢
Baggies Pqt de 50

SAC-ETTES 37¢
Kion Snap Off Pqt de 30

SACS à REBUTS 39¢
Circs Guest Pqt de 20

FILM HANDY WRAP 37¢
Protège les aliments Roul. 100'

PAPIER CIRE 40¢
Extra Fort Guest Roul. 100 pl.

SACS à REBUTS 65¢
Glad Pqt de 10

CHARBON de BOIS 57¢
3 1/2 de boisasseau Ch.

BRIQUETTES 77¢
Hardwood Sac 10 lb.

PAIN au RAISIN RICHMELLO

2 pains 12 oz 49¢

DETERGENT BLEU DOMINO

Pqt 5 lb 99¢

Votre dollar va plus loin chez DOMINION - C'est garanti

Spiro Agnew craint que la presse américaine n'aide le Nord-Vietnam

SINGAPOUR (PA-APP) — Si au moment où les troupes américaines se retirent, les Nord-Vietnamiens réussissent une attaque isolée contre le Sud-Vietnam, la presse américaine viendrait involontairement au secours de Hanoi en parlant d'un échec de la vietnamisation, a déclaré lundi soir, au cours d'une conférence de presse, M. Spiro Agnew, vice-président des Etats-Unis, qui effectue actuellement une tournée dans le Sud-Est asiatique.

Le président des Philippines veut se défendre lui-même contre le Times

MANILLE (A.F.P.) — Un des six avocats du président Ferdinand Marcos dans le différend qui oppose celui-ci au magazine américain Time, a déclaré mardi que le chef de l'Etat désirait comparaître personnellement devant le tribunal et abandonner, pour l'occasion, son immunité constitutionnelle.

Le président Marcos, 52 ans, qui est un héros de la guerre, demande à Time près de \$8 millions de dommages et intérêts pour la publication d'un article qu'il juge diffamatoire à son égard.

Dans l'article incriminé le Time affirmait notamment, que "Marcos lui-même avait disposé assez librement des fonds gouvernementaux pour être qualifié d'homme le plus riche d'Asie" par la bruyante presse locale.

Le président, poursuivait-il, a "acheté" des délégués à l'actuelle Assemblée constituante en vue d'obtenir une prolongation de son mandat, qui expire en 1973. Le Time soulignait enfin que "La presse l'accusait d'avoir eu une imprudente affaire sentimentale avec une starlette au nom de Dovie Beams".

La réduction des forces américaines au Sud-Vietnam pour déclencher une attaque qui, tout en leur coûtant cher en pertes humaines, permettrait à Hanoi de remporter un succès de propagande.

Parler, dit-il, d'échec total de la politique de vietnamisation adoptée par l'administration Nixon "est aisé, car beaucoup de nos concitoyens de la presse sont prompts à venir en aide au Nord-Vietnam en exagérant les choses".

MASOCHISME

"Je ne pense pas qu'il cherchent sciemment à aider le Nord-Vietnam, a-t-il ajouté, mais nous sommes parvenus, chez nous, au sujet du Vietnam, à un degré de masochisme tel que nous accueillons favorablement tout ce qui peut arriver de bon à l'ennemi".

Quoiqu'il en soit, affirme M. Agnew, "nous n'allons pas réduire nos forces au point de favoriser le succès d'une telle attaque". Le vice-président s'est gardé d'en dire davantage.

M. Agnew a réuni les journalistes qui l'accompagnent dans sa tournée, un jour après que ses collaborateurs les eurent mis en garde de ne pas s'attendre à trop de résultats de cette mission de "bonne volonté" qu'il entreprend dans une dizaine de pays.

Ce voyage, dit-il aux journalistes, n'est qu'une "mission diplomatique d'ensemble", destinée à réaffirmer aux dirigeants du monde l'intention des Etats-Unis de leur apporter l'aide économique et militaire dont ils ont besoin.

"C'est une mission difficile, a précisé M. Agnew, car des dirigeants comme le premier ministre de Singapour, M. Lee Kuan Yew, pourraient croire, à lire les commentaires de la presse sur la politique étrangère américaine, que l'isolationnisme va l'emporter et qu'il n'y aura, par la suite, aucune aide militaire ou économique".

M. Agnew se dit persuadé que le peuple américain comprend les obligations du pays découlant des traités internationaux. Il a ajouté que "parfois je ne crois pas que la presse prenne suffisamment soin d'expliquer au peuple la nature de ces obligations".

Après cette conférence de presse tenue dans un hôtel, M. Agnew a rendu une visite de courtoisie à M. Benjamin H. Sheares, président de Singapour, puis il a conféré et dîné avec M. Lee.

Le vice-président des Etats-Unis s'est rendu mardi au Koweït, où il aura aujourd'hui des entretiens avec l'emir du Koweït, le Cheikh Sabah al Salem al Salah, à bord d'un yacht. On indique de source koweïtienne que les dirigeants de la principauté saisi- ront cette occasion pour exposer à M. Agnew les points de vue de l'emirat sur les problèmes arabes en général et sur celui de la Palestine en particulier.

Le conseiller de Nixon mal reçu à New-Delhi

NOUVELLE-DELHI — M. Henry Kissinger, conseiller du président Nixon, est arrivé mardi matin à New-Delhi, venant de Bangkok, pour une visite de deux jours en Inde.

Lors de son arrivée, quelque 200 ouvriers du parti communiste ont manifesté devant l'aéroport brandissant des drapeaux noirs et des pancartes protestant contre les livraisons d'armes américaines au Pakistan et criant: "Retournez Kissinger". Ils ont été contenus par le service d'ordre.

Au cours de son séjour, M. Kissinger doit être reçu par Mme Indira Gandhi, premier ministre indien, ainsi que d'autres dirigeants indiens avec lesquels il s'entretiendra de la crise du Bengale oriental. Dans l'après-midi, il doit avoir des conversations à l'ambassade des Etats-Unis, mais on apprend

qu'il ne pourra, comme il l'avait demandé, rencontrer le général Manekshaw, chef d'état-major de l'armée. Outre Mme Gandhi, il doit s'entretenir avec M. Swaran Singh, ministre des Affaires étrangères, M. Jagjivan, ministre de la Défense, et M. Subramaniam, ministre du Plan.

Cette visite est qualifiée, dans les milieux officiels indiens, de "mission d'information" sur l'attitude indienne à l'égard d'un règlement du problème du Bengale oriental. M. Kissinger doit ensuite se rendre au Pakistan.

D'autre part, M. Swaran Singh a indiqué, devant la Chambre basse, que depuis le début de la crise du Bengale oriental, l'Union soviétique et la France avaient cessé l'envoi d'armes au Pakistan. Le ministre répondait à des questions de l'opposition à ce sujet.

Selon les observateurs, l'avenir des principautés du golfe Persique, que la Grande-Bretagne doit évacuer dans six mois, figurera au centre de ces entretiens, et les revendications de l'Iran sur les trois îlots du détroit d'Ormuz seront particulièrement évoqués.

Cet aspect des entretiens de M. Agnew est relevé par les journaux des pays arabes qui, toutefois, ne réservent que peu de place à la visite du vice-président américain.

Grande-Bretagne: les partisans du Marché commun gagnent du terrain

LONDRES (A.F.P.) — Les partisans de l'adhésion au Marché commun gagnent du terrain en Grande-Bretagne. Selon un sondage réalisé par l'Opinion Research Center, pour le compte du Mouvement européen, le pourcentage des "anti common market" est tombé de 60 à 55 p.c. depuis la conclusion des accords de Luxembourg.

C'est parmi les gens d'affaires et les professions libérales que l'on trouve le plus de gens convaincus des bénéfices du Marché commun. 54 p.c. d'entre eux se déclarent très ou moyennement en faveur

de l'adhésion britannique à la CEE, cette proportion tombe à 37 p.c. parmi les employés et le personnel d'administration. On ne trouve plus que 24 p.c. de personnes en faveur de l'adhésion parmi les vétérans spécialisés et 13 p.c. parmi la main d'œuvre non spécialisée.

Selon lord Harelech, président du Mouvement européen, le fossé entre partisans et adversaires du Marché commun devrait se combler régulièrement, maintenant que les conditions d'adhésion sont connues.

Le conseiller de Nixon mal reçu à New-Delhi

Multiplication des villes américaines où la population est en majorité noire

WASHINGTON — Le nombre de villes des Etats-Unis dont la population noire est majoritaire a considérablement augmenté au cours des dix dernières années, révèle le dernier recensement.

En 1970, seize villes américaines ayant plus de 25,000 habitants comptaient au moins autant de Noirs que de Blancs. En 1960, trois villes seulement étaient dans ce cas. Actuellement, la population noire atteint ou dépasse 70 pour cent dans cinq villes: Willowbrook 82 pour cent, Westmont 80.6 pour cent et Compton, dans le comté de Los Angeles, 71 pour cent, Washington D.C. 71 pour cent et St-Louis, Illinois 69 pour cent.

Bien que les grandes villes comme New York, Chicago et Detroit continuent d'attirer

les Noirs, seule la dernière compte une population noire majoritaire. C'est surtout dans les villes dont la population est comprise entre 25,000 et 100,000 habitants que la croissance de la population noire a été la plus spectaculaire.

La migration des Noirs vers d'autres parties des Etats-Unis n'a guère affecté le peuplement des Etats du Sud en raison de la croissance naturelle des familles qui y sont restées.

Une seule ville de cette région Birmingham, Alabama, a vu sa population noire diminuer au cours de la période, mais on compte encore 103 comtés, tous localisés dans le sud, dont la population noire égale ou dépasse la population blanche, la concentration noire atteignant plus de 60 pour cent dans 43 d'entre eux.

Pas de vacances pour les meilleures aubaines



LIQUEURS

en canettes
Coke

8 btes
10 oz .89

PECHES

En demies - Qualité de choix
Stoney Creek

2 btes
19 oz .59

APPRET A SALADE

Miracle Whip
Kraft

Jarre
32 oz .65

CAFE

Frais moulu
Maxwell House

Sac
1 lb .98

MARSHMALLOW

Blancs
Kraft

2 sacs
11 oz .59

ECONOMIES

RAGOUT
IRLANDAIS
CLARK 2 btes
8 oz .49

POULET
DESOSSE
CORDON BLEU 8 oz .41

JAMON
PICNIC
MAPLE LEAF 1 1/2 lb 1.15

NOURRITURE
POUR CHIENS TOP
DR BALLARD 3 btes
15 oz .41

MARMELADE
ORANGE SEVILLE
SHIRIFF Jarre
24 oz .57

BEURRE
DE CAMEL
VACHON Cont.
52 oz .85

ECONOMIES

BEURRE
DE CAMEL
SHIRIFF 2 btes
14 oz .59

BEURRE
D'ARACHIDES
YORK Jarre
16 oz .61

MARINADES
SUCREES
HEINZ 24 oz .55

MOUTARDE
PREPAREE
SCHWARTZ Jarre
32 oz .43

CORNICHONS
KOSHER A L'ANETH
HEINZ Jarre
16 oz .45

MAYONNAISE
VERITABLE
HELLMAN Jarre
16 oz .55

ECONOMIES

VINAIGRE
BLANC
HEINZ Cont.
160 oz .83

CAFE
INSTANTANE
NESCAFE Jarre
6 oz 1.19

BREUVAGE
AU CHOCOLAT
QUIK 2 lb 1.15

THE
EN SACHETS
SALADA 8 oz 1.59

SHORTENING
VEGETAL
CRISCO 8 oz 1.46

PUR
LARD
TENDERFLAKE 3 Pqts
1 lb .79

ECONOMIES

MELANGES A
GATEAUX ASST.
TWINKLE 2 env.
15 oz .47

FAIRINE
PRE-TAMISEE
FIVES ROSES Sac
7 lb .85

POUDINGS
ASSORTIS
NESTLE 2 btes
16 oz .59

POP TARTS
ASSORTIS
KELLOGG 8 oz 1.53

PAPIER
ALUMINIUM
ALCAN 18"x25" Rouleau
18"x50" Rouleau

PAPIER POUR
CONGELATEUR
APPLEFORD 18"x50" Rouleau

AUBAINE

JAMBON
CUIT
DANS LA FESSE
MAPLE LEAF 1 1/2 lb 1.69

AUBAINE

BREUVAGE
A L'ORANGE
OU AU RAISIN
F.B.I. Jarre
64 oz .49

AUBAINE

FROMAGE
TRANCHE
REG. — KRAFT Pqt
8 oz .42

AUBAINE

HUILE
D'ARACHIDE
PLANTERS 32 oz 1.07

AUBAINE

THE
EN SACHETS
TENDERLEAF 60 1.79

PRIX COUPES

VINAIGRE
BLANC
SCHWARTZ 12 oz .19

FEUCLE DE MAIS
(CORN STARCH)
BENSON 1 lb .23

RELISH
SUCREE
RAYMOND Jarre
16 oz .36

SAUCE SPAGHETTI
A LA VIANDE
CHEF BOY-AR-DEE 14 oz .37

SAUCE
AUX PRUNES
V.H. 8 oz .38

ALLUME-FEU
POUR BAR-B-Q
ESSO 32 oz .39

PAPIER CIRE
MARQUE
RAP-RITE 100' Rouleau .39

PRIX COUPES

GATEAUX
MARIAHNE ORD.
SIMARD 8 oz .43

POUR CONSERVES
LIQUIDE
CERTO 6 oz .43

ASSIETTES
DE CARTON 9"
DIXIE Pqt
15 .45

OIGNONS ROUGES
MARINES A L'ANCIENNE
BILOPAGE Jarre
16 oz .47

CREME A FOUETTER
MARQUE
DREAM 4 oz .59

DETERGENT
LIQUIDE
AJAX Cont.
32 oz .89

DESODORISANT
ANTISUDORIFIQUE
SECRET Cont.
6 oz 1.15

PRIX COUPES

SEL FIN
EN SALLIERES
WINDSOR 2 solières
4 oz .23

VERRES
DE CARTON 6 OZ
DIXIE 2 pqt
8 .29

LIQUEUR
POUR CONGELER
FREE-ZEE 2 pqt
12 .69

PANSEMENTS
ADHESIFS
CURAD 2 btes
25 .69

ENCYCLOPEDIE ALPHA
NOUVEAU FASCICULE
CHAQUE SEMAINE .59

DICTIONNAIRE
BELISSE
3e FASCICULE .99

TASSES A CAFE GENRE
"MUG" EN CERAMIQUE
DE COULEURS ASST. 2 pour 1.19

Les magasins où l'on se sent chez soi

* NOUS ECHANGIONS VOS CHEQUES DE PAIEMENT ET D'ALLOCATION * NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES * PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 10 JUILLET 1971

Viande de Première Qualité

Sélectionnée avec soin

STEAK DE RONDE lb .99

tranche complète

ROTI DE CROUPE lb .99

JEUNES DINDONS lb .39

CANADA, CAT. A, CONGELÉ - 6 A 10 LB

ROSBIF 1.29

POULET CANADA lb .33

CAT. A, CONGELÉ - 2 A 3 LB

SAUCISSES A DEJUNER BILOPAGE lb .69

TETE FROMAGEE DEUCHUSE BILOPAGE 8 oz .45

BACON TRANCHE SANS COUENNE SWIFT PREMIUM lb .59

SAUCISSON EN MORCEAUX OU COMPLET, MARQUE REPUTEE lb .35

POULET CANADA lb .33

CAT. A, CONGELÉ - 2 A 3 LB

SAUCISSES A DEJUNER BILOPAGE lb .69

TETE FROMAGEE DEUCHUSE BILOPAGE 8 oz .45

BACON TRANCHE SANS COUENNE SWIFT PREMIUM lb .59

SAUCISSON EN MORCEAUX OU COMPLET, MARQUE REPUTEE lb .35

PRODUITS IDEAL

CAROTTES EN CUBES QUALITE DE CHOIX IDEAL 6 btes 10 oz .59

POIS VERTS ASST. QUALITE DE CHOIX IDEAL 6 btes 10 oz .79

BLE D'INDE EN CREME QUALITE FANTAISIE IDEAL 6 btes 10 oz .79

FEVES JAUNES COUPEES QUALITE DE CHOIX IDEAL 6 btes 10 oz .79

MACEDOINE QUALITE DE CHOIX IDEAL 6 btes 10 oz .79

FEVES VERTES COUPEES QUALITE DE CHOIX IDEAL 6 btes 10 oz .79

POIS ET CAROTTES QUALITE DE CHOIX IDEAL 6 btes 10 oz .79

Service de livraison rapide - Timbres Gold Star

Fruits et Légumes

Frais - Grande variété

BANANES

MURIES A POINT JAUNES DOREES lb .12

CERISES "BING" CAT. A, NO 1, WASHINGTON lb .49

FEVES JAUNES D'ONTARIO lb .35

CONCOMBRES DE SEBASTIEN D'ONTARIO 2 lb .25

BLE D'INDE 6 pds .63

CHOUX-FLEURS CAT. NO 1, ONTARIO GROSSEUR 12 .39

RADIS FRAIS 2 pds .15

ECONOMIES

SACS POUR SANDWICHES BAGGIES Pqt 50 .39

NETTOYEUR A EPIERS AJAX 2 btes 22 oz .75

DETERGENT EN POUDDRE BLUE JET Sac 3 lb 1.19

DETERGENT EN POUDDRE ARCTIC POWER Format géant .89

DETERGENT EN POUDDRE ABC Format géant .59

SAVON DE TOILETTE REG. CASHMERE BOUQUET 3 barres .29

CEREAL SUGAR CORN POPS KELLOGG 10 oz .45

PAPIER DE TOILETTE BLANC DECOR 2 rouleaux .35

EPARGNES

SERVETTES SANITAIRES KOTEX 8 oz 1.55

ESSUIE-TOUT COULEURS ASST. SCOTT Pqt 2 rouleaux .67

SOUPES AUX LEGUMES AYLMER 8 oz 1.14

SOUPES AUX TOMATES AYLMER 8 oz 1.13

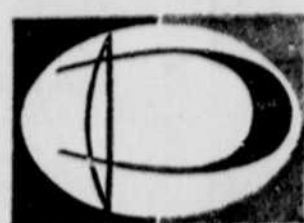
COUPE-CAFE COFFEE CHARM Jarre 3 oz .32

CONFITURE AUX FRUITS AVEC PECTINE VACHON Jarre 24 oz .63

EAU DE JAVEL CONCENTREE JAVEX Cont. 64 oz .55

CAFE INSTANTANE MAXWELL HOUSE Jarre 6 oz 1.19

**Commencant
demain matin
à 9h30 a.m.
jusqu'à 9h p.m.
Une journée
exceptionnelle
de spéciaux
et d'aubaines**



Paquet
CENTRE-VILLE PLACE LAURIER

JOURNÉE RECORD

complet Fortrel et laine

Le veston... à devant simple 3 boutons, revers classiques, fente centre dos et poches à rabat biaisées.

Le pantalon... taille à passants pour ceinture, jambes légèrement évasées et poches latérales.

Le tissu... parfaitement désigné pour la saison en cours.

Les motifs... des rayures estompées dans les tons de brun, gris, bleu, vert ou beige.

Les tailles... 36 à 46 pour statures courte, régulière ou élancée et semi-corpulente 39 à 48, pour statures courtes ou régulières.

Orig. 80.00 et 90.00

45⁵⁵

Confection pour hommes, rayon 23, rez-de-chaussée, Centre-Ville et 823, niveau 3, Place Laurier.

6 SUPER-VALEURS

Au comptoir seulement. Aucune commande postale ni téléphonique.

Culottes pour fillettes

● Tricot entrecroisé avec garniture de dentelle ou ratine ● Ton blanc ● Pour 2, 4 ou 6 ans.

Rég. 1.00 ch.

2 pour

99^c

Salon Bambino, rayon 12, au 2e, Centre-Ville et, 812, niveau 2, Place Laurier.

Collection de sacs à main

● Styles et modèles variés, sport ou habillés ● Cuir véritable, simili-cuir ou cuir brut ● Teintes en vogue.

Orig. 11.00 à 14.00

5⁹⁹

Sacs à main, rayon 51, rez-de-chaussée, Centre-Ville et, 851, niveau 2, Place Laurier.

Imperméables à rabais

● Nylon, denim, canvas, popeline ou gabardine dans le groupe ● Longueurs midi ou longue ● Coloris à la mode 1971 ● Tailles 5 à 15 et 8 à 16.

Orig. 20.00 à 70.00

10⁰⁰ . 35⁰⁰

Manteaux et costumes, rayon 4, au 2e, Centre-Ville et, 804, niveau 2, Place Laurier.

Carpettes réversibles

● Fabrication canadienne ● Rayonne et viscose tréssée lavable ● Variété de teintes vives ● Mesurent 20 x 34 pouces.

Spécial

2²²

Tapis et préloris, rayon 21, au 4e, Centre-Ville et, 821, niveau 2, Place Laurier.

Jeans en denim

● Denim solide et résistant et facile d'entretien ● Jambes évasées tout à fait à la mode ● Taille à passants de ceinture ● Ton bleu denim. ● Tailles 28 à 36.

Spécial

5⁹⁹

Vêtements sport pour hommes et jeunes gens, rayon 56, rez-de-chaussée, Centre-Ville et, 856, niveau 1, Place Laurier.

Tissu de coton imprimé

● Un tissu 100% coton ayant du corps et désigné pour hautes d'ameublement, tentures ou couverts ● Tons mandarine/brun/vert, rouge/noir/jaune ou bleu/vert/jaune ● Largeur: 48 pouces.

Rég. 3.00

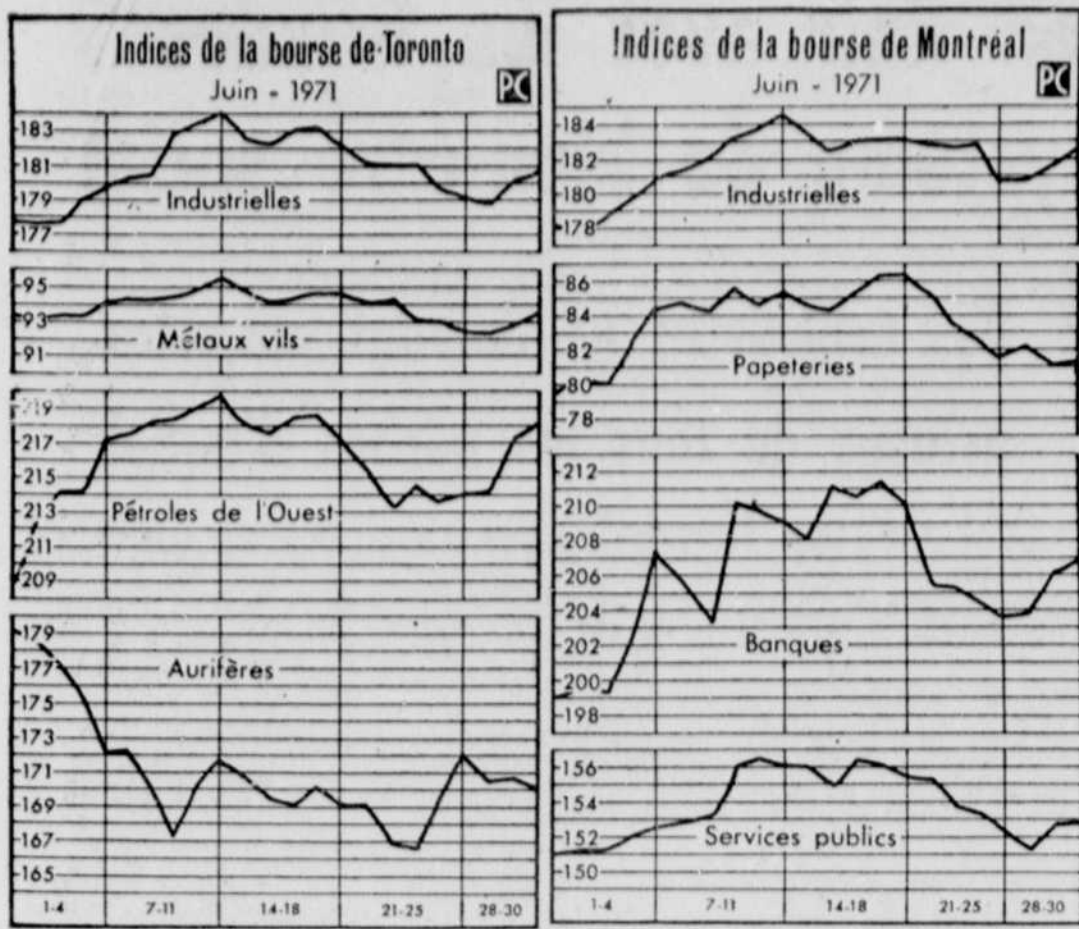
1⁴⁴

Rideaux, rayon 20, au 4e, Centre-Ville et, 820, niveau 2, Place Laurier.

Profitez
de nos conditions
faciles de paiement:
compte courant avec
option - paiements
différés.



La carte de
crédit Paquet,
la clé de vos achats



CONSTRUCTION DE DEFENSE (1951) LIMITEE

PROJET : Mise au point du dispositif de captage BFC Bagotville, Québec.

Dossier : BA 10010

Le secrétaire recevra jusqu'à 3 heures de l'après-midi, l'avance de l'est le vendredi, 23 juillet 1971, des soumissions sous pli cacheté, dont les enveloppes indiqueront le contenu et seront adressées au soumissionnaire.

Les plans et devis et les formules de soumission seront exposés aux Bureaux de l'Association des Constructeurs à Québec, Trois-Rivières, Montréal, Chicoutimi, ainsi qu'à notre bureau régional à Montréal.

Seuls les entrepreneurs se spécialisant dans ce genre de travail pourront se procurer le dossier de soumission en adressant leur demande à notre Service des Plans à l'adresse ci-dessus. Cette demande devra être accompagnée d'un dépôt de \$25,00 payable à l'ordre de Construction de Défense (1951) Limitée.

Un dépôt de garantie au montant indiqué au dossier devra accompagner chaque soumission.

N.E. Smith, secrétaire
66, Edifice Kensington
225, rue Metcalfe
Ottawa 4 (Ontario)

APPEL D'OFFRES CONTRAT 71-10

La Cité de Charlesbourg demande des soumissions pour l'addition de deux (2) nouvelles pompes avec accessoires, à l'ouvrage "C" de l'Aqueduc Régional, conformément aux plans A-386-5 et A-386-1, préparés par M.M. BERNIER, BOUTARD & BERNIER, Ingénieurs Conseils et devant faire l'objet du CONTRAT 71-10.

Les entrepreneurs peuvent se procurer copie des plans, devis et formules de soumissions, au bureau des Ingénieurs, Hiram Walker, Hudson's Bay Oil and Gas, Massy-Ferguson et Canadian Husky ont toutes affichées des pertes.

Place Gas et Central du Rio se sont au contraire raffermies.

La Cité de Charlesbourg ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions; l'adjudication qui serait faite ultérieurement par le Conseil de la Cité de Charlesbourg, s'il y a lieu, n'aura cependant force et vigueur qu'après que les approbations requises par la Loi auront été accordées en conséquence.

Une somme égale à 5% du prix total de la soumission déposée sera confisquée par la Cité, par prélèvement direct, à même le montant de \$3,000.00 déposé par chèque certifié annexé avec chaque soumission, au pour toute soumission retirée après que le délai de réception des soumissions aura été écoulé.

bi) ou dans le cas où le soumissionnaire choisi refuse ou néglige de signer tout ou partie du contrat par devis et marché, ordinairement passé devant le notaire de la Cité de Charlesbourg, pour rendre authentique l'adjudication faite par le Conseil.

Chaque soumission devra être déposée dans une enveloppe cachetée et devra porter la mention "CONTRAT 71-10", Charlesbourg, ce 5 juillet 1971.

Le Greffier de la Cité : ROSAIRE GODBOUT, o.m.a.

Peugeot, Volvo et Renault s'unissent

La Société Automobiles Peugeot, la Régie nationale des usines Renault et la Société AB Volvo viennent de conclure, le 28 juin 1971, un accord de collaboration pour l'étude et la production en commun de certains types de moteurs destinés principalement à l'automobile.

Cet accord déposé sur les principes de la parité entière des trois constructeurs, du maintien de leur indépendance respective et de la loyauté de la concurrence qu'ils continueront à se livrer. Il reste subordonné à diverses conditions suspensives parmi lesquelles notamment l'obtention des autorisations administratives nécessaires en France et en Suède.

La production des moteurs, conçus et développés en commun, sera confiée à

une nouvelle société dont le capital sera souscrit à parts égales par les groupes Peugeot, Renault et Volvo — elle sera assurée à Douvrin (Pas-de-Calais) en coopération étroite avec la Française de Mécanique, filiale commune Peugeot-Renault et elle pourra atteindre 350,000 moteurs à la fin de la décennie en cours.

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmissibles à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre : arrivages courants 92 points; 44; 93 points; 65; Prix des œufs, prix minima des grossistes au détail en boîtes d'une douzaine : A-extras, 54 1-4, A-gros 48 1-4, A-moyens 41 1-4, A-petits, 34 1-4.

Poudre de lait écrémé : procédé par vaporisation No 1 en sacs, 24 à 27, procédé par roulement, No 1 en sacs, 23 1-2 à 24 1-2, No 2 en sacs, 21 1-2 à 22.

Poudre de lait de beurre pour nourrisserie, 19 à 20, poudre de lait, 4 1-2 à 5 1-2.

Prix des légumes, prix minima des grossistes au détail en boîtes d'une douzaine : A-extras, 54 1-4, A-gros 48 1-4, A-moyens 41 1-4, A-petits, 34 1-4.

Les valeurs canadiennes enregistraient les baisses, comme le voulait la tendance générale. Hiram Walker, Hudson's Bay Oil and Gas, Massy-Ferguson et Canadian Husky ont toutes affichées des pertes.

Place Gas et Central du Rio se sont au contraire raffermies.

La Cité de Charlesbourg ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions; l'adjudication qui serait faite ultérieurement par le Conseil de la Cité de Charlesbourg, s'il y a lieu, n'aura cependant force et vigueur qu'après que les approbations requises par la Loi auront été accordées en conséquence.

Une somme égale à 5% du prix total de la soumission déposée sera confisquée par la Cité, par prélèvement direct, à même le montant de \$3,000.00 déposé par chèque certifié annexé avec chaque soumission, au pour toute soumission retirée après que le délai de réception des soumissions aura été écoulé.

bi) ou dans le cas où le soumissionnaire choisi refuse ou néglige de signer tout ou partie du contrat par devis et marché, ordinairement passé devant le notaire de la Cité de Charlesbourg, pour rendre authentique l'adjudication faite par le Conseil.

Chaque soumission devra être déposée dans une enveloppe cachetée et devra porter la mention "CONTRAT 71-10", Charlesbourg, ce 5 juillet 1971.

Le Greffier de la Cité : ROSAIRE GODBOUT, o.m.a.

La Cité de Charlesbourg ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions; l'adjudication qui serait faite ultérieurement par le Conseil de la Cité de Charlesbourg, s'il y a lieu, n'aura cependant force et vigueur qu'après que les approbations requises par la Loi auront été accordées en conséquence.

Une somme égale à 5% du prix total de la soumission déposée sera confisquée par la Cité, par prélèvement direct, à même le montant de \$3,000.00 déposé par chèque certifié annexé avec chaque soumission, au pour toute soumission retirée après que le délai de réception des soumissions aura été écoulé.

bi) ou dans le cas où le soumissionnaire choisi refuse ou néglige de signer tout ou partie du contrat par devis et marché, ordinairement passé devant le notaire de la Cité de Charlesbourg, pour rendre authentique l'adjudication faite par le Conseil.

Chaque soumission devra être déposée dans une enveloppe cachetée et devra porter la mention "CONTRAT 71-10", Charlesbourg, ce 5 juillet 1971.

Le Greffier de la Cité : ROSAIRE GODBOUT, o.m.a.

La Cité de Charlesbourg ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions; l'adjudication qui serait faite ultérieurement par le Conseil de la Cité de Charlesbourg, s'il y a lieu, n'aura cependant force et vigueur qu'après que les approbations requises par la Loi auront été accordées en conséquence.

Une somme égale à 5% du prix total de la soumission déposée sera confisquée par la Cité, par prélèvement direct, à même le montant de \$3,000.00 déposé par chèque certifié annexé avec chaque soumission, au pour toute soumission retirée après que le délai de réception des soumissions aura été écoulé.

bi) ou dans le cas où le soumissionnaire choisi refuse ou néglige de signer tout ou partie du contrat par devis et marché, ordinairement passé devant le notaire de la Cité de Charlesbourg, pour rendre authentique l'adjudication faite par le Conseil.

Chaque soumission devra être déposée dans une enveloppe cachetée et devra porter la mention "CONTRAT 71-10", Charlesbourg, ce 5 juillet 1971.

Le Greffier de la Cité : ROSAIRE GODBOUT, o.m.a.

La Cité de Charlesbourg ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions; l'adjudication qui serait faite ultérieurement par le Conseil de la Cité de Charlesbourg, s'il y a lieu, n'aura cependant force et vigueur qu'après que les approbations requises par la Loi auront été accordées en conséquence.

Le CPN devient la compagnie "Canadien Pacifique Limitée"

Fonds mutuels

Par la Presse Canadienne

Aéro Fd	Offre	Dem.
A.G.F. Special	1.30	1.32
All Cdn Com	8.34	9.12
All Cdn Div	9.43	10.31
All Cdn Inv	2.74	4.08
American Growth	6.01	6.60
Andreas Equity	4.24	4.63
Associate Investors	5.30	5.25
Beacon Growth	6.00	7.25
Canada Growth	3.86	4.44
Canac Energy	9.68	10.46
Cdn Gas Energy	14.51	15.95
Cdn Invest Fd	4.39	5.04
Cdn Sec Growth	19.36	21.36
Cdn S.A. Gold Fd	4.70	5.16
Cdn Trusteed	4.80	5.27
CSM Japan Fd	2.47	3.21
x - Chase Fd	10.47	11.44
Collective Mutual	6.46	7.09
Commonwealth Int'l	14.05	14.75
Commonwealth Int'l Lvg	3.71	4.05
Commonwealth venture	6.53	7.18
x - Competitive Capital	6.86	7.52
Corporate Investors	5.51	6.03
Corporate Inv Stk Fd	5.17	5.63
Dominion Compound	5.25	5.70
Entire Investment	12.64	13.55
Exec Fd Cda	6.12	6.69
Exec Inv Int'l	2.22	2.81
x - Fidelity Trend	24.85	27.30
Fonds Collectif A	6.10	6.67
Fonds Collectif B	5.41	5.97
Fonds Collectif C	8.12	8.97
Fonds P.E.P.	3.42	3.72
Growth Income	9.67	10.63
Growth Equity	3.58	3.94
Guardian Growth	8.74	9.78
Harvard	6.91	7.57
Industrial Growth	5.74	6.31
Keynote Cda	7.17	7.87
x - Keystone Cust S-1	19.37	21.77
x - Keystone Cust S-2	3.23	3.53
x - Keystone Cust K-2	3.77	4.32
x - Keystone Polaris	3.24	3.64
x - Lexington Research	16.37	18.91
Magna Carta	1.76	1.91
Mutual Equity	3.94	4.24
Mutual Accumulating	2.46	2.69
Mutual Bond	9.62	10.58
Mutual Growth	5.47	6.01
Mutual Income	5.09	5.63
Natural Resources	12.31	13.91
N.W. Equity	6.59	7.24
N.W. Fixed Income	4.76	5.23
N.W. Growth	4.99	6.03
x - Oppenheimer Fd	8.63	9.43
Pandora	7.70	8.44
x - Performance Plus	14.11	14.39
P.H. and N. Fd	4.62	5.09
Prudential Growth	4.38	4.81
Regent Growth	10.81	11.81
Regent Venture	4.00	4.40
Reynold	5.62	5.85
Sav Inv Pre et Rev	6.41	7.04
Sav Inv Pre et Rev	9.41	10.34
Spec	9.22	10.42
Taurus	26.39	28.94
x - Technol	7.28	8.50
Templeton Growth	4.48	4.92
United Accumulating	3.22	3.53
United Investment	3.03	3.33
United American	2.30	2.53
United Venture	4.42	4.82
Universal Sav Equity	7.29	8.12
x - Western Growth	6.16	6.72
x - Fonds américains	3.58	3.92

La modification n'affecte aucunement le système d'identification des services de transport — CP Rail, CP Air, CP Navigation, CP Transport, CP Express, Smith Transport, CP Télécommunications et CP Hôtels.

Fractonnement des actions

Les lettres patentes qui entraînent en vigueur à 0001 h, samedi, autorisent également la compagnie à changer de \$25 à \$5 chacune la valeur au pair de ses actions ordinaires, ce qui équivaut à un partage d'action de cinq pour une. Le changement devra être approuvé par les deux-tiers des actionnaires lors d'une assemblée générale. La date de cette assemblée, où l'on étudiera le fonctionnement des actions, n'a pas encore été décidée, mais on s'attend à ce qu'elle ait lieu au début de l'automne.

La modification n'affecte aucunement le système d'identification des services de transport — CP Rail, CP Air, CP Navigation, CP Transport, CP Express, Smith Transport, CP Télécommunications et CP Hôtels.

Fractonnement des actions

Les lettres patentes qui entraînent en vigueur à 0001 h, samedi, autorisent également la compagnie à changer de \$25 à \$5 chacune la valeur au pair de ses actions ordinaires, ce qui équivaut à un partage d'action de cinq pour une. Le changement devra être approuvé par les deux-tiers des actionnaires lors d'une assemblée générale. La date de cette assemblée, où l'on étudiera le fonctionnement des actions, n'a pas encore été décidée, mais on s'attend à ce qu'elle ait lieu au début de l'automne.

Fractonnement des actions

Les lettres patentes qui entraînent en vigueur à 0001 h, samedi, autorisent également la compagnie à changer de \$25 à \$5 chacune la valeur au pair de ses actions ordinaires, ce qui équivaut à un partage d'action de cinq pour une. Le changement devra être approuvé par les deux-tiers des actionnaires lors d'une assemblée générale. La date de cette assemblée, où l'on étudiera le fonctionnement des actions, n'a pas encore été décidée, mais on s'attend à ce qu'elle ait lieu au début de l'automne.

Fractonnement des actions

Les lettres patentes qui entraînent en vigueur à 0001 h, samedi, autorisent également la compagnie à changer de \$25 à \$5 chacune la valeur au pair de ses actions ordinaires, ce qui équivaut à un partage d'action de cinq pour une. Le changement devra être approuvé par les deux-tiers des actionnaires lors d'une assemblée générale. La date de cette assemblée, où l'on étudiera le fonctionnement des actions, n'a pas encore été décidée, mais on s'attend à ce qu'elle ait lieu au début de l'automne.

Fractonnement des actions

Les lettres patentes qui entraînent en vigueur à 0001 h, samedi, autorisent également la compagnie à changer de \$25 à \$5 chacune la valeur au pair de ses actions ordinaires, ce qui équivaut à un partage d'action de cinq pour une. Le changement devra être approuvé par les deux-tiers des actionnaires lors d'une assemblée générale. La date de cette assemblée, où l'on étudiera le fonctionnement des actions, n'a pas encore été décidée, mais on s'attend à ce qu'elle ait lieu au début de l'automne.

Fractonnement des actions

Les lettres patentes qui entraînent en vigueur à 0001 h, samedi, autorisent également la compagnie à changer de \$25 à \$5 chacune la valeur au pair de ses actions ordinaires, ce qui équivaut à un partage d'action de cinq pour une. Le changement devra être approuvé par les deux-tiers des actionnaires lors d'une assemblée générale. La date de cette assemblée, où l'on étudiera le fonctionnement des actions, n'a pas encore été décidée, mais on s'attend à ce qu'elle ait lieu au début de l'automne.

Fractonnement des actions

Les lettres patentes qui entraînent en vigueur à 0001 h, samedi, autorisent également la compagnie à changer de \$25 à \$5 chacune la valeur au pair de ses actions ordinaires, ce qui équivaut à un partage d'action de cinq pour une. Le changement devra être approuvé par les deux-tiers des actionnaires lors d'une assemblée générale. La date de cette assemblée, où l'on étudiera le fonctionnement des actions, n'a pas encore été décidée, mais on s'attend à ce qu'elle ait lieu au début de l'automne.

Fractonnement des actions

Les lettres patentes qui entraînent en vigueur à 0001 h, samedi, autorisent également la compagnie à changer de \$25 à \$5 chacune la valeur au pair de ses actions ordinaires, ce qui équivaut à un partage d'action de cinq pour une. Le changement devra être approuvé par les deux-tiers des actionnaires lors d'une assemblée générale. La date de cette assemblée, où l'on étudiera le fonctionnement des actions, n'a pas encore été décidée, mais on s'attend à ce qu'elle ait lieu au début de l'automne.

MONTREAL (PC) — Le Canadien Pacifique a une nouvelle raison sociale.

Par lettres patentes supplémentaires du conseil de la Consommation et des Corporations, la raison sociale de la compagnie a été changée de Canadian Pacific Railway Company à Canadian Pacific Limited, en anglais, et à Canadien Pacifique Limitée, en français.

Dans l'usage courant, on continuera d'utiliser la désignation Canadian Pacific en français et Canadien Pacifique en anglais, réservant l'usage du nom complet aux documents contractuels et légaux.

La modification n'affecte aucunement le système d'identification des services de transport — CP Rail, CP Air, CP Navigation, CP Transport, CP Express, Smith Transport, CP Télécommunications et CP Hôtels.

Fractonnement des actions

Les lettres patentes qui entraînent en vigueur à 0001 h, samedi, autorisent également la compagnie à changer de \$25 à \$5 chacune la valeur au pair de ses actions ordinaires, ce qui équivaut à un partage d'action de cinq pour une. Le changement devra être approuvé par les deux-tiers des actionnaires lors d'une assemblée générale. La date de cette assemblée, où l'on étudiera le fonctionnement des actions, n'a pas encore été décidée, mais on s'attend à ce qu'elle ait lieu au début de l'automne.

Fractonnement des actions

Les lettres patentes qui entraînent en vigueur à 0001 h, samedi, autorisent également la compagnie à changer de \$25 à \$5 chacune la valeur au pair de ses actions ordinaires, ce qui équivaut à un partage d'action de cinq pour une. Le changement devra être approuvé par les deux-tiers des actionnaires lors d'une assemblée générale. La date de cette assemblée, où l'on étudiera le fonctionnement des actions, n'a pas encore été décidée, mais on s'attend à ce qu'elle ait lieu au début de l'automne.

Fractonnement des actions

Les lettres patentes qui entraînent en vigueur à 0001 h, samedi, autorisent également la compagnie à changer de \$25 à \$5 chacune la valeur au pair de ses actions ordinaires, ce qui équivaut à un partage d'action de cinq pour une. Le changement devra être approuvé par les deux-tiers des actionnaires lors d'une assemblée générale. La date de cette assemblée, où l'on étudiera le fonctionnement des actions, n'a pas encore été décidée, mais on s'attend à ce qu'elle ait lieu au début de l'automne.

Fractonnement des actions

Les lettres patentes qui entraînent en vigueur à 0001 h, samedi, autorisent également la compagnie à changer de \$25 à \$5 chacune la valeur au pair de ses actions ordinaires, ce qui équivaut à un partage d'action de cinq pour une. Le changement devra être approuvé par les deux-tiers des actionnaires lors d'une assemblée générale. La date de cette assemblée, où l'on étudiera le fonctionnement des actions, n'a pas encore été décidée, mais on s'attend à ce qu'elle ait lieu au début de l'automne.

Fractonnement des actions

Les lettres patentes qui entraînent en vigueur à 0001 h, samedi, autorisent également la compagnie à changer de \$25 à \$5 chacune la valeur au pair de ses actions ordinaires, ce qui équivaut à un partage d'action de cinq pour une. Le changement devra être approuvé par les deux-tiers des actionnaires lors d'une assemblée générale. La date de cette assemblée, où l'on étudiera le fonctionnement des actions, n'a pas encore été décidée, mais on s'attend à ce qu'elle ait lieu au début de l'automne.

Fractonnement des actions

Les lettres patentes qui entraînent en vigueur à 0001 h, samedi, autorisent également la compagnie à changer de \$25 à \$5 chacune la valeur au pair de ses actions ordinaires, ce qui équivaut à un partage d'action de cinq pour une. Le changement devra être approuvé par les deux-tiers des actionnaires lors d'une assemblée générale. La date de cette assemblée, où l'on étudiera le fonctionnement des actions, n'a pas encore été décidée, mais on s'attend à ce qu'elle ait lieu au début de l'automne.

Fractonnement des actions

Les lettres patentes qui entraînent en vigueur à 0001 h, samedi, autorisent également la compagnie à changer de \$25 à \$5 chacune la valeur au pair de ses actions ordinaires, ce qui équivaut à un partage d'action de cinq pour une. Le changement devra être approuvé par les deux-tiers des actionnaires lors d'une assemblée générale. La date de cette assemblée, où l'on étudiera le fonctionnement des actions, n'a pas encore été décidée, mais on s'attend à ce qu'elle ait lieu au début de l'automne.

Fractonnement des actions

Les lettres patentes qui entraînent en vigueur à 0001 h, samedi, autorisent également la compagnie à changer de \$25 à \$5 chacune la valeur au pair de ses actions ordinaires, ce qui équivaut à un partage d'action de cinq pour une. Le changement devra être approuvé par les deux-tiers des actionnaires lors d'une assemblée générale. La date de cette assemblée, où l'on étudiera le fonctionnement des actions, n'a pas encore été décidée, mais on s'attend à ce qu'elle ait lieu au début de l'automne.

Valeurs industrielles hors-liste

Par la Presse CANADIENNE

AGT Data	Offre	Dem.
Abbaye Life	2.35	2.13
Abbaye Life	4.15	5.25
Abbaye Life	11.00	13.00
Autocell	85	1.00
Bushnell	4.75	5.25
C-C Yachts	1.15	2.00
CP Common	11.50	12.25
Calsonic Min	2.50	2.75
Cdn Gas B wls	8.35	8.75
Cdn Leasing	.07	.12
Capital Div A wls	.30	.30
Carroll and Reed	.00	.00
College Plumbing	2.50	4.00
Consolidated Computer	8.75	9.75
Cont Research	8.50	9.50
Corporate Props	4.00	5.00
Dataline	3.00	3.50
Datapro	2.50	2.50
District Trust	13.00	13.00
Electronic Assoc	2.00	2.50
Extensicare	9.00	9.50
Phalton	.75	.80
Piedmont Mortgage	2.50	.80
Financial Life	6.75	8.00
Flendon	1.45	1.55
G B Automated	3.50	3.75
Goderich Elevator	14.00	15.25
Gold Crest	2.25	3.75
G.I. Paper wls	2.50	3.00
G.W. Steel	4.50	4.75
Ham. Trust pfd	12.25	12.75
Hawker Ind	.60	.60
Highland Queen	2.25	2.50
Hobrough common	5.00	5.50
Hobrough pfd	1.75	1.90
Home Supermarkets com.	7.00	7.50
Ind Growth Mgt.	3.00	4.00
In Place	.30	1.00
Int Bond wls	.10	.10
Int Systems	.70	.80
Jenkins	15.00	15.00
Jesperen Kay	4.00	4.50
Jolly Jumper	.60	.75
Jolly Jumper wls	.10	.25
Knock	.75	.75
Koffie Units	22.75	23.25
Laidlaw Wls	8.50	9.25
Leigh pfd	31.00	34.00
Leisure World	1.25	1.75
Lincoln Trust	.75	.75
Linland	1.50	2.00
London Life	67.00	70.00

Cours de la monnaie

MONTREAL (P.C.) — Le dollar américain (P.C.) à la baisse de 1-32 hier et valait \$1.02 1-4 en valeurs canadiennes.



Quand deux époques se rencontrent

● Trois vaillants troupiers de la Compagnie Franche de la Marine, ancien corps militaire colonial qui revit à Montréal, ont effectué une brève visite à Philadelphie où ils ont rencontré des gens du XXe siècle. On voit ici probablement un garçon qui s'amuse à observer les longs mousquets. (Téléphoto UPI)

Des industries de l'Ontario déménageraient au Québec

TORONTO (PC) — Si le gouvernement ne réduit pas les tarifs de l'électricité et s'il ne fait pas disparaître les taxes de camionnage, l'industrie de la région du Niagara va aller ailleurs, probablement au Québec. C'est ce que deux députés libéraux de la région, MM. Ray Haggerty et George Bukator, ont affirmé à un comité de la Chambre qui étudie les estimations budgétaires de \$21,5 millions du ministre du Commerce, M. Allan Grossman.

M. Haggerty a expliqué que l'industrie est attirée au Québec, où l'on fournit de l'électricité à quatre mills, pour les contrats de dix ans. "Ontario, dit-il, exige maintenant 6,53 mills, et l'industrie ne sait jamais combien de temps durera ce taux. Quant à M. Grossman, il a répondu qu'il est presque impossible pour une province d'avoir une politique de l'électricité en accordant des tarifs préférentiels à certaines régions.

Mais le ministre a promis d'étudier la question des taxes fixes pour des contrats de cinq ou dix ans.

M. Haggerty a dit encore que si l'on ne réduit pas les taxes de péage pour les camions sur l'autoroute Queen Elizabeth et sur le canal Welland, l'industrie va partir.

Un autre député est d'avis que le programme anti-pollution augmente les coûts de production. "Les taxes de l'électricité ont augmenté de 38 pour 100 depuis quatre ou cinq ans; l'Ontario-Hydro ne devrait pas augmenter ses taxes sans l'autorisation du ministre".

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi des livres de graisse disgracieuse! Établissez-vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez Nazan. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le Plan d'amaigrissement Nazan.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à re-

Le chef libéral d'Ontario aurait approuvé Bourassa

GUELPH (PC) — "Si j'avais été premier ministre de l'Ontario, j'aurais appuyé le premier ministre Robert Bourassa, sur la question des droits de la sécurité sociale", a affirmé, mardi, M. Robert Nixon, chef du Parti libéral de l'Ontario. Ades étudiants de l'Université de Guelph, il a dit que le premier ministre William Davis aurait dû appuyer M. Bourassa à la conférence de Victoria; "Il appartient à l'Ontario d'établir un équilibre dans les conflits au Canada".

M. Nixon a ajouté que ce n'est pas trop demander que de transférer au Québec la juridiction en matière de sécurité sociale, en vertu de la Constitution. "M. Trudeau a été trop intransigent, dit-il, pour que toutes les provinces acceptent la charte".

"La place de l'Ontario dans la Confédération, est une question de première importance et le Parti libéral en fera le principal article de son programme aux prochaines élections provinciales. "L'Ontario est si importante dans la Confédération, qu'elle peut conserver l'unité du Canada ou conduire à une rupture; nous devons être très prudents. "La campagne électorale est déjà commencée en Ontario et tous les partis y sont engagés à fond".

Importante vente de blé au Pérou

OTTAWA (PC) — Le Canada a vendu 8,3 millions de boisseaux de blé au Pérou et a reçu l'assurance d'une autre vente de trois millions de boisseaux à ce même pays. Selon un communiqué du ministre responsable de la Commission canadienne du blé, M. Otto Lang, le prix de cette vente, est de quelque 823 millions.

La livraison débutera immédiatement et se poursuivra jusqu'en décembre 1972.

C'est la troisième vente d'importance à ce pays depuis deux ans.

Les ventes antérieures avaient eu lieu les 4 juillet 1969 et 7 mai 1970. En tout, près de 15 millions de boisseaux de blé avaient été expédiés au Pérou, au moment de ces ventes.

L'Ontario veut en finir avec les fraudes qui rongent son système de bien-être social

TORONTO (PC) — M. Thomas Wells, ministre ontarien de la Famille et du Bien-être, a dit envisager la formation d'équipes spéciales d'enquêteurs, chargées de découvrir les fraudes qui se font chez les fonctionnaires du bien-être et parmi les bénéficiaires des allocations.

Au cours d'une entrevue accordée lundi, M. Wells a fait savoir qu'il avait réclamé assez d'argent pour satisfaire aux revenus de 15 à 20 enquêteurs.

Il a précisé que le nombre de fraudes dans la province augmentait en proportion du nombre de personnes qui recevaient des allocations.

Précédemment, devant l'Assemblée législative, il avait révélé que le directeur du bien-être du comté de Victoria, de même qu'une travailleuse sociale de ce comté, avaient été accusés de fraude.

Toutefois, la police n'a divulgué qu'un nombre de rapport avec cette affaire. Il s'agit de Audrey Shepherd, de Emslie Township, travailleuse sociale, sur qui pèse l'accusation d'une fraude de \$1,609 et qui a été appelée à comparaître devant un jury, à l'automne.

Selon M. Wells, les fraudes opérées dans le comté de Victoria, sont évaluées à \$6,000 pour une période de deux ans. Il n'a identifié aucune des deux personnes auxquelles il a fait allusion.

Le ministre soupçonne que certains individus tentent de s'inscrire illégalement au service du bien-être, en s'insinuant sur la liste des demandes croissantes légitimes.

700 autres employés congédiés dans l'industrie de l'avion

TORONTO (P.C.) — Un porte-parole de la compagnie aérienne De Havilland Aircraft of Canada Ltd. a annoncé aujourd'hui la mise à pied de 700 employés de l'usine de Downsview avant la fin de l'année, à cause de la baisse de la demande pour les avions spéciaux.

M. W.A. Correll, vice-président et gérant du personnel et des relations industrielles, a déclaré que les mises à pied se feraient progressivement à partir de maintenant et se poursuivraient au cours des prochains mois.

La compagnie, une filiale canadienne de Havilland d'Angleterre, cessera la production de ses appareils Buffalo, Caribou et Twin Otter, à-t-il ajouté.

"Près de 85 pour cent de notre production de Downsview est exportée, et récemment, nous avons perdu de grosses commandes du Venezuela, de l'Inde et de la Belgique".

M. Correll a décrit les mises à pied comme "malheureuses et inévitables", mais il a précisé qu'un service de main-d'œuvre spécial sera mis sur pied pour venir en aide aux 700 employés touchés par cette décision.

Les urbanistes ne doivent pas être accusés de tous les péchés d'Israël

Par BOB INGRAHAM

OTTAWA (PC) — Les urbanistes du Canada ont été bombardés, lundi soir, pour leur attitude timorée devant les critiques, dont ils sont l'objet.

Je suis consterné de voir que "vous vous êtes laissé dire que vous ne faites rien pour la population" leur a déclaré, sans ambages, M. Herb Stricker, urbaniste de Toronto, qui s'adressait aux membres de l'Institut des Urbanistes du Canada, réunis en congrès annuel pour faire leur examen de conscience et essayer de savoir pourquoi ils n'ont pas réussi à créer un milieu viable pour la population.

Il faut dire que M. Stricker a pris ses confrères de surprise. S'ils s'attendaient aujourd'hui à des orateurs qui leur adresseraient des critiques plus ou moins sévères, ils étaient loin de prévoir le ton élogieux de celui qui fut le président de l'Institut du Développement urbain de l'Ontario.

Un excellent travail a été fait dans le domaine du développement urbain au Canada, a dit M. Stricker. L'évolution des besoins et des valeurs, a-t-il ajouté, nous oblige à nous

maintenir à la pointe du combat. Mais, admettre que des profanes nous adressent des reproches? Cela est impensable.

A quoi bon tracer une politique de l'urbanisme, si les urbanistes doivent laisser les gens tourner le nez dans chaque petit détail?

De l'avis de M. Stricker, les contestataires ne sont, le plus souvent, qu'une minorité infime et égoïste qui cherche à entraver le développement.

Dans une interview, M. Stricker a dit que les urbanistes semblent servir de boucs émissaires pour tous les problèmes urbains. Aucune autre profession n'est aussi sévèrement critiquée. Mais, les urbanistes devraient se défendre.

Politique nationale

Nous avons surtout besoin d'une large politique nationale et locale de développement, sujette à révision toutes les cinq ou six années.

M. Gary Davidson, de Goderich, Ont., urbaniste du comté de Huron, s'est demandé comment freiner des constructeurs irresponsables, qui n'ont cure de préserver l'environnement.

M. Stricker a répondu que des directives gouvernementales étaient nécessaires. Mais, M. J. Bacon, de Toronto, a répliqué: "Qui contrôle les urbanistes maladroits"? Et, il a évoqué des urbanistes qui, pour une misère de \$1,000, prépareraient des plans de développement d'une municipalité. "Il y en a beaucoup", dit-il.

Plus tôt dans la journée de lundi, les 200 délégués ont eu l'occasion d'entendre M. Robert Andras, nouveau ministre des Affaires urbaines, affirmer que la solution des problèmes urbains devrait sans aucun doute être d'ordre financier. La question, dit-il en substance, était de savoir qui devait représenter les municipalités dans les consultations avec le gouvernement fédéral et ceux des provinces.

M. Andras a, une fois de plus, préconisé des consultations entre autorités fédérales, provinciales et municipales. MM. Howard Pawley, ministre des Affaires urbaines du Manitoba et Marcel D'Amour, maire de Hull et président de la fédération des maires et des municipalités du Canada, qui ont pris la parole après lui, ont apporté leur soutien au ministre fédéral.

LAITUE POMMEE

Fraîche et croustillante du Québec Gr 18's

18¢

Épargnez 28%

TOUS NOS FRUITS ET LEGUMES SONT DE PREMIERE QUALITÉ.

MELON D'EAU

DE FLORIDE - ENVIRON 15 LIVRES

88¢

Épargnez 10%

CONCOMBRES

ONGS, FRAIS - EXTRA DE CHOIX

11¢

Épargnez 31%

PRUNES

ROUGES, SUCCES, SANTA ROSA - DE CALIFORNIE

33¢

Épargnez 23%

OEUFs BACON

Frais - Canada Cat. "A" Petits

Empire, maigre, tranché, un produit "Swift"

26¢

Épargnez 35%

38¢

Épargnez 22%

Cretons Bilopage 11 oz. 69¢ — Salade de chou Tailfeer 32 oz. 59¢.

SAUCISSE FUMEE

FRAICHE DE HYGIENE

49¢

Épargnez 24%

POULET FRIT "FLAMINGO"

SEAU DE 9 MUX "CONGEE"

\$1.99

Épargnez 17%

SAUCISSE DE PORC

DES CUISINES "BELLE FERMIERE"

59¢

Épargnez 14%

CORN FLAKES

"KELLOGG", CEREAL DE MAIS

39¢

Épargnez 7%

ANANAS AYLMER

TRANCHES COMPLETES, DE CHOIX

35¢

Épargnez 14%

HARICOTS JAUNES

"IDEAL", COUPES, DE CHOIX

17¢

Épargnez 10%

APPRET A SALADE

"MONARCH", JARRE 16 OZ. - ÉPARGNEZ 14%

37¢

BISCUITS VIAU

PETIT BEURRE, CHAMPAGNE, VILLAGE

33¢

Épargnez 13%

GELEE A DESSERT

"SHIRAZ", mini-Budd, au choix

09¢

Épargnez 30%

EAUX DE VICHY

CÉLESTINS, IMPORTÉS

43¢

PARIS PATE

PATE DE FOIE, A SANDWICHES

31¢

VINAIGRE BLANC

"SCHWARTZ", POUR LA TABLE

18¢

CONCOMBRES MARINES

"MILARRE", JARRE 32 OZ. - ÉPARGNEZ 17%

47¢

FILET SOLE

"HIGH LINES", CONGEE

67¢

TARTES MEILLEUR

Fraîches, saveurs au choix

3/77¢

Épargnez 13%

MARGARINE COLOREE

"BLUE BONNET", 100% VÉGÉTALE

93¢

PAIS HOT DOG

"DUPRE", FRAIS

31¢

GATEAUX SARA LEE

CONGEE, AU CHOCOLAT

61¢

KOOL-AID

BREVETÉ EN POUCE, AU CHOIX

11¢

CROUSTILLES

"HOSTESS", FRAÎCHES

55¢

LIQUEUR COTT

Douce et pétillante

08¢

Épargnez 11%

ESSUIE-TOUT

"SCOTT", GEORGES

51¢

SERVILLES SANITAIRES

"KOTEX", RÉGULIÈRES

45¢

SACS BAGGIES

FORMAT A SANDWICHES

31¢

SAVON DE TOILETTE

"STERLING", COULEURS ASSORTIES

49¢

DENTIFRICE

ULTRA-BRITE "COGATE"

69¢

PAPIER DE TOILETTE

"White Swan", blanc ou couleurs

48¢

Épargnez 26%

Stationnement dirigé pour votre sécurité

Air conditionné pour votre confort

DEMAIN

nous sacrifions nos
ESPADRILLES

"TENNIS"

SOULIERS et BOTTINES

ENFANTS FILLES
GARÇONNETS
Pts: 6 à 10, 11 à 3

\$1.00

BOTTINES en toile noire

GARÇONS
Pts: 1 à 5
HOMMES
Pts: 6 à 10

\$1.50

ECONOMIE DE \$1.00 LA PAIRE
ÇA C'EST VRAI CHEZ

CHAUSSURES
agnon
6 FRÈRE INC.
Les plus grands détaillants de chaussures à Québec

260 est, St-Joseph 896 est, St-Joseph 180 ouest, St-Vallier 568 3e Avenue

Confiez à "l'Action"
vos travaux d'impression
522-4771

l'Action

Lisez "l'Action" régulièrement
vous l'adopterez définitivement

Deuxième rapport annuel du Protecteur du citoyen

Le gouvernement devrait payer les constructions sur les anciens clubs

Par URIEL POITRAS

QUÉBEC — Le Protecteur du citoyen, M. Louis Marceau a conclu dans son deuxième rapport annuel que le gouvernement devrait indemniser tout locataire de terrain privé de chasse et de pêche pour les constructions qu'il y a effectuées, peu importe si son bail est arrivé à expiration ou non lorsque le gouvernement en prend possession.

M. Marceau a en effet observé que les plaintes portées à son attention révèlent l'inquiétude des locataires de clubs de chasse et de pêche concernant la politique de démocratisation du ministère du Tourisme, Chasse et Pêche. Ils ne s'inquiètent pas tellement du principe de démocratisation en tant que tel, mais plutôt de son application et des implications financières qui pourraient en résulter.

L'avis de M. Marceau vient jeter un éclairage nouveau sur ce problème plusieurs fois soulevé à l'Assemblée nationale. On ne savait pas au juste si le ministère entendait indemniser totalement les locataires pour les constructions effectuées dans des clubs nouvellement démocratisés, ni sur quelle base il pourrait le faire.

"Au plan de l'équité, il me semble, dit l'ombudsman dans son rapport, qu'un locataire dont le bail de courte durée n'est pas renouvelé à son expiration, contrairement à ce qu'il pouvait normalement prévoir encore récemment sinon aujourd'hui, mérite tout autant d'être indemnisé pour les améliorations qu'il a apportées que celui dont le bail renouvelé a maintes reprises été résilié avant l'expiration de la période prévue."

M. Marceau note justement à ce sujet que la politique du ministère ne semble pas arrêtée. Il fait état d'une plainte reçue des membres d'un club de pêche, qui, désirant ériger deux constructions sur le territoire concédé, indiquaient que le ministère leur avait signifié qu'il avait droit de résilier le bail en tout temps et "sans obligation de payer des indemnités pour les constructions établies".

L'ombudsman considère la plainte fondée et précise que le refus d'indemniser au moment d'une résiliation pour la plus-value apportée à un territoire par des constructions érigées avec l'autorisation requise "serait inéquitable". Il rapporte que le ministère a convenu de préciser au bénéfice des plaignants que l'expression "sans obligation de payer des indemnités" devait s'entendre comme voulant signifier sans obligation d'indemniser, au-delà des normes devant être définies à cette fin, en application de l'article 38 de la loi de la conservation de la faune.

"Au plan de l'équité de la loi, il m'apparaît étonnant qu'on interprète les textes de façon à dégrader l'état, au moment de l'acquisition pour son propre usage de constructions et d'améliorations utiles, d'une obligation d'indemnisation qu'elle impose par ailleurs à un nouveau locataire", croit M. Marceau.

De toute façon, l'ombudsman estime que chaque cas d'indemnisation devrait être examiné à son mérite. Il s'est demandé s'il ne serait pas plus juste et plus sage d'adopter en toutes hypothèses les principes de l'enrichissement sans cause en "déterminant le montant de l'indemnité par la moindre valeur, soit de l'enrichissement de l'Etat prenant à son avantage les améliorations faites compte tenu de l'usage auquel il destine le territoire, soit de l'appauvrissement du locataire à travers la perte de ses investissements compte tenu de leur dépréciation comme de la durée raisonnablement prévisible de leur utilisation".

Il conclut que ces propositions ont été notées par le ministère, mais qu'il ne sait pas comment on en a disposé.

Les conducteurs québécois: des sans-cerveille, des égoïstes, des irresponsables, etc...

MONTREAL — Le président de l'Office des autoroutes du Québec, M. Guy Poliquin, a accablé les conducteurs québécois des pires avanieux au cinquième congrès annuel canadien des jeunes conducteurs.

"Les Québécois sur nos voies rapides: des gens aimables?" s'est-il interrogé. Non. Ce sont des sans-cerveille, des irresponsables, des égoïstes, des non-civilisés qui jouent au gauchisme stupide sur les voies, et des masochistes qui se servent de leur

automobile comme d'une arme tant qu'ils n'ont pas réussi à accrocher les autres".

M. Poliquin a toutefois doré l'autre côté de la médaille. Selon les données statistiques de l'année 1970, pour un milliard de milles parcourus par les usagers des autoroutes à péage, 336 accidents ont infligé des blessures à 622 personnes et 18 autres ont coûté la vie à 62 passagers. Au total: un pourcentage de 2,2 mortalités par million de véhicules.

Notre code routier est désuet; la Sûreté surveille trop peu

MONTREAL (P.C.) — "Tant et aussi longtemps que nous n'aurons pas un système de lois routières intégrées sous l'égide du ministère des Transports, nos défaillances continueront de s'accumuler".

Cette sortie du sous-ministre adjoint du ministère des Transports de la province de Québec, M. Marcel Baril, renvoyait la balle aux participants d'une table ronde, organisée par le cinquième congrès annuel canadien des jeunes conducteurs sous le thème: "Les Québécois au volant... des gens aimables..."

Cette table ronde a en effet pris le code routier du Québec en flagrant délit de désuétude et vertement re-

broué l'incompétence de la Sûreté du Québec en matière de surveillance routière.

Harcelé de questions et d'observations critiques de la part des délégués, M. Baril battait ainsi le fer pendant qu'il était chaud. Esquissant les initiatives du ministère des Transports pour enrayer l'écoulement des fins de semaine au Québec, mais avouant la lenteur du gouvernement du Québec à amender le code routier, il répondait en fait à une remarque de M. Jacques Duval.

"Je ne peux croire que notre police est mal informée et je serais bien le dernier à l'accuser de paresse. Je crois cependant que nos gouvernements échouent

lamentablement dans leur tâche, qui est de motiver et de diriger leurs forces de police à appliquer les lois actuelles, à en adopter de plus sévères et à instruire les policiers, à lancer le commentaire de l'émission "prenez le volant".

M. Duval a d'ailleurs vivement contesté l'insistance des gouvernements à restreindre la vitesse, préoccupation contraire à la tendance du progrès selon lui.

"Ceux qui condamnent la vitesse devraient faire le contrepoint et se rappeler que le but ultime est une vitesse accrue et moins de risques de collision", a-t-il ajouté.

Restructuration scolaire de Montréal

St-Pierre fera peut-être vérifier en Cour suprême la constitutionnalité du bill 28

Par GERMAIN DION

QUÉBEC — Le ministre de l'Éducation, M. Guy Saint-Pierre, a présenté, mardi matin, à l'Assemblée nationale, le projet de restructuration qui créera 11 commissions scolaires unifiées sur l'île de Montréal. Le projet 28 a été adopté en première lecture et il doit maintenant faire l'objet d'une étude par la commission parlementaire de l'éducation, en septembre ou octobre. Toutes les parties intéressées sont invitées à s'y faire entendre. Par contre, le ministre M. Saint-Pierre a ajouté qu'il était possible que le gouvernement soumette son projet de loi à la Cour suprême, pour s'assurer qu'il ne violait aucune des garanties consenties aux anglophones québécois par l'article 93 de la constitution.

Cet article garantit les droits scolaires des minorités catholiques et protestantes, là où la chose s'applique au Canada.

Tout en admettant qu'il y avait possibilité que le gouvernement révoque le projet à la Cour suprême, M. Saint-Pierre a déclaré que le gouvernement

avait pris toutes les précautions pour assurer la constitutionnalité du projet.

PORTÉE DE LA LOI

Ainsi des comités catholiques et protestants de trois membres chacun seront créés auprès de

chaque commission scolaire, auprès de qui ils rempliront un rôle consultatif.

Au directeur général de chaque commission scolaire, la loi prévoit la nomination de deux adjoints dont l'un sera francophone, et l'autre anglophone.

En plus, le gouvernement se réserve le pouvoir de nommer d'office deux commissaires additionnels, parmi les représentants des minorités linguistiques concernées, si l'élection ne désigne aucun des membres de cette minorité pour remplir l'un des 15 postes de la commission scolaire.

DIFFERENCE MAJEURE

Quant à la commission scolaire elle fournira des services administratifs communs pour les catholiques, protestants, et les neutres qui ne désirent souscrire aux écoles de l'une ou l'autre confessionnalité.

Telle est, aux yeux du ministre, la différence majeure entre le projet de regroupement scolaire en province — No 27 — et le nouveau projet présenté à l'Assemblée nationale, mardi, par M. Saint-Pierre.

Tandis que le premier crée des commissions confessionnelles agrandies en province, le deuxième unifie les services administratifs en prévoyant des dispositifs qui assureront la confessionnalité au gré de chaque école dans Montréal.

C'est la formule que le Parti québécois, l'un des trois partis d'opposition à l'Assemblée nationale, aurait voulu voir étendue à l'ensemble du Québec.

CONSEIL DE L'ILE

Par contre, le projet 28 prévoit la constitution d'un conseil de l'île où sera regroupé au moins un représentant de chacune des 11 commissions scolaires unifiées créées sur l'ensemble du territoire montréalais.

Il existe présentement, à Montréal, 44 commissions scolaires, qui verront bientôt leurs intérêts communs coordonnés par le Conseil de l'île, dont les 15 membres agiront à la manière d'une "agence de courtage", responsable, entre autres, de la répartition de la taxe scolaire.

La restructuration entrera en vigueur le 1er juillet 1973, les dispositions préliminaires commenceront dès août 1972.

SIMILARITÉ AVEC LE BILL 62

A peu de différences près, le projet de M. Saint-Pierre reprend les dispositions d'un projet similaire — No 62 — présenté par l'Union nationale, avant sa défaite aux mains du parti libéral, en 1970.

La nouvelle version, qui a mis 14 mois à accoucher, accorde toutefois plus de pouvoirs aux commissions scolaires unifiées et moins au Conseil de

l'île, qui agira à la manière d'une super-agence.

De plus, l'élection des commissaires se fera dans la nouvelle version du projet de loi, au suffrage universel, conformément à la pratique déjà en vigueur en province par le projet 27, attendant la 3e lecture.

OPPOSITION HEUREUSE

A l'Assemblée nationale, mardi, l'opposition a surtout apprécié la décision par le ministre de convoquer des séances publiques de la commission parlementaire de l'éducation pour étudier le projet de loi.

"J'invite toutes les parties à venir se faire entendre", a déclaré M. Claude Charron (P.Q.-Montréal-St-Jacques), pendant que M. Jean-Yves Cardinal, ex-ministre de l'Éducation, ajoutait — point de malice comprise — qu'il espérait "que les séances se tiennent de jour".

"J'espère surtout que le gouvernement retiendra quelque chose des points de vue exprimés par le public", a déclaré M. Camil Samson, chef du Ralliement chrétien, dont le parti est le plus farouche adversaire du projet du regroupement 27.

CONSEIL PROVISOIRE

Au plan pratique, le projet 28 prévoit la constitution d'un

conseil provisoire de 13 membres, dont au moins 5 de la Commission des écoles catholiques de Montréal, deux du Bureau métropolitain des écoles protestantes, deux autres catholiques et un protestant, chargés à compter du 1er août 1972, d'entreprendre les inventaires de biens en vue de l'application de la nouvelle loi.

La répartition de la taxe scolaire ne se fera plus entre "catholiques", "protestants" et "neutres", et de plus, les propriétés privées seront imposées au taux corporatif, pour fins scolaires, des qu'elles dépasseront \$100,000 de valeur.

M. Saint-Pierre a déclaré que le projet avait pour objectif "de voir à une répartition équitable des ressources en fonction du territoire de l'île de Montréal, sans distinctions de religion, de race ou de fortune".

TOUR DE GASPESIE
Madavaska 10-13 juil. \$65
AGENCES FRANCISCAINES
500, St-Ave. Que. 3.
(523-0031)

AUSSEI: SEPT-ILES
17 juil. \$68
DETROIT
7 août \$79
T. SAINT-É. 12 août.
EUROPE, 3 sept.

Situation intolérable des malades mentaux incarcérés

(par Uriel POITRAS)
QUÉBEC — Le protecteur du citoyen est revenu à la charge dans son deuxième rapport annuel pour dénoncer "une situation devenue extrêmement pénible, voire même parfois intolérable" existant à l'endroit des malades mentaux qui sont incarcérés.

Me Louis Marceau croit qu'il est "évident que les prisons ne sont pas en mesure de fournir à ces malades les soins spécialisés dont ils ont besoin". Selon lui, les malades mentaux renvoyés pour observation à la suite d'une infraction criminelle et attendant dans les prisons communes le moment de leur admission dans une institution psychiatrique sont injustement traités, soit à cause du manque de disponibilités, soit parce que la loi lui renverra en prison après avoir subi des soins psychiatriques avant son procès.

"On a bien tenté, dit-il dans son rapport, de pallier les plus urgentes nécessités et la prison de Québec, comme celle de Montréal, a même organisé une aile spéciale psychiatrique. Le manque de personnel spécialisé et de facilités d'ordre médical, surtout à Montréal, empêchent cependant la solution d'être valable... Il est certain qu'au fond le problème en est un de disponibilité".

Par conséquent, un meilleur partage des responsabilités et une situation devenue extrêmement pénible, voire même parfois intolérable.

Possibilité d'une enquête sur l'escouade anti-émeute de Mtl

TROIS-RIVIÈRES (P.C.) — La Commission de police du Québec pourrait faire enquête sur les agissements de l'escouade anti-émeute de la police de Montréal, le soir de la Saint-Jean-Baptiste, dans le Vieux-Montréal.

C'est ce qu'a laissé entendre le président de la Commission, le juge Roger Gosselin, lors d'un entretien accordé au quotidien La Presse.

Pour engager les procédures pouvant éventuellement mener à l'examen des faits et à établir la responsabilité du "nettoyage" du Vieux-Montréal, le soir du 24 juin, il faudrait selon le juge Gosselin, qu'une plainte soit portée à la Commission par un citoyen qui pourrait bien être le Conseil municipal ou la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

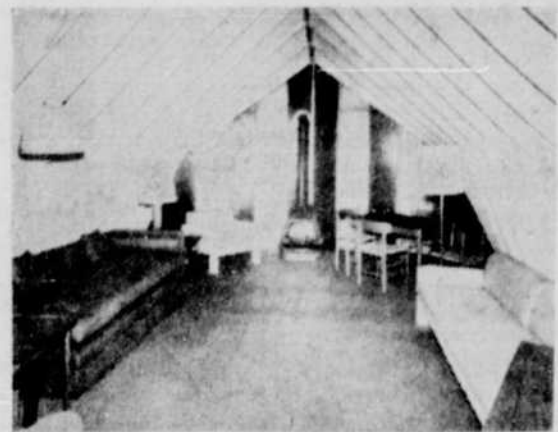
Déjà, lundi, la SSJB et le comité des Fêtes de la Saint-Jean avaient demandé que la lumière soit faite sur la "charge" de la police qui a suivi la détonation d'un pétard vers minuit, derrière le Palais de Justice.

Selon plusieurs témoignages, c'est à coups de matraque que l'escouade anti-émeute a mis un terme aux danses et aux concerts, alors que volaient dans les airs des bouteilles de toutes sortes.

A Trois-Rivières, où se déroule présentement le congrès des chefs de police et de pompiers de la province, la délégation de Montréal, composée entre autres de l'adjoint au directeur, M. Guay, on a dit attendre le directeur, M. Jacques Saulnier, pour répondre officiellement aux questions des journalistes. Par contre, on a reconnu que l'état-major avait en main plusieurs lettres de plaignants.

Pour sa part, la Commission attend d'avoir en sa possession une demande écrite avant d'instaurer une enquête.

MAISON TRANSPORTABLE "POLYDOME" EN MATERIEL ISOLANT



Facile à transporter

Chaque section des côtés et du toit pèse seulement 70 lbs, elles peuvent être facilement manoeuvrées et économiquement transportées lorsque pliées.

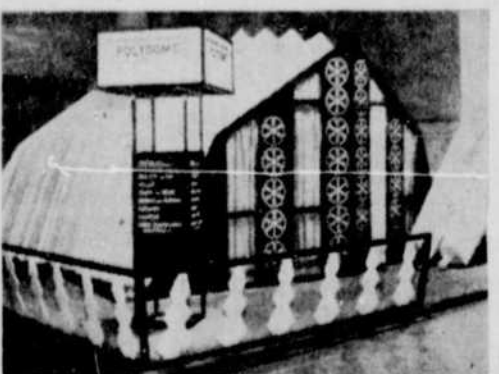
Facile à entreposer

Son format compact permet un entreposage dans un petit espace.

Dimensions:

La structure de la "POLYDOME" est de 20 pieds de longueur, 16 pieds de largeur et 10 pieds de hauteur. La surface de plancher utilisable est de 320 pieds carrés; son volume est de plus de 2000 pieds cubes.

Construite en "foam" polyuréthane rigide, sa structure pliante en facilite le transport et l'entreposage. La charpente ne pèse que 140 livres et consiste en deux sections de 20 pieds de longueur. Cette unité peut être érigée en moins de 2 heures par deux hommes non expérimentés. Sa surface est de 320 pieds carrés. Cette maison a été mise à l'épreuve sous des vents de 120 m.p.h. et son toit peut supporter un poids de 4000 lbs. Les possibilités d'usages de "POLYDOME" semblent illimitées: maison, camping, chalet de ski, garage, remise à outils, abri sur site de construction, etc., etc.



POUR RENSEIGNEMENTS
661-9223

Emmaüs n'est absolument pas confessionnel (Abbé Pierre)

MONTREAL — En présence de leur fondateur, l'abbé Pierre, les communautés Emmaüs du monde ont clôturé leur deuxième congrès international, lundi, à Montréal où sera désormais établi le secrétariat permanent du mouvement.

Le congrès des 75 compagnons a duré trois jours pendant lesquels les disciples, venus d'au loin que de l'Inde et du Japon, ont approfondi leurs objectifs et leurs principes d'action auprès des démunis.

Leur dernière rencontre avait eu lieu à Berne, en 1969, à l'occasion de leur vingtième anniversaire. C'est à ce moment qu'ils avaient voulu coordonner leur action, qui se situe maintenant sur un plan international, en fondant un secrétariat provisoire.

Maintenant, Montréal sera le siège permanent d'Emmaüs international, "à cause de son caractère neutre et de son ouverture d'esprit sur le monde", a annoncé le secrétaire général, l'avocat montréalais Gaétan Raymond.

Ce secrétariat sera chargé de centraliser l'information et d'ajuster l'envoi de l'aide aux communautés selon leurs besoins et les desirs des pays destinataires.

Les compagnons ont étudié le thème de la formation des volontaires qui partent vers différents pays où sont établis les communautés Emmaüs. Les volontaires en Inde, au Pérou et en Bolivie, comme dans d'autres pays, ne se rendront qu'après l'accord formel des pays intéressés.

En tête d'Emmaüs international, on retrouve maintenant une commission administrative de onze membres où toutes les régions sont représentées.

Mais cette structure ne compte pour ce qu'elle est, et le seul point de ralliement des diverses communautés demeurent le manifeste universel élaboré au congrès de Berne.

Selon ce manifeste, la seule loi du mouvement, que répétait encore hier l'abbé Pierre, c'est de vouloir servir avant soi celui qui souffre plus que soi. Et d'abord par un moyen d'action paradoxale: "la récupération des choses perdues avec des hommes perdus et ce faisant, la transformation des uns et des autres".

Le mouvement rassemble tous ceux qui ont pris conscience, d'une façon ou d'une autre, qu'il est impossible d'être heureux sans les autres et qui ont décidé d'entreprendre d'aider les autres pour s'aider soi-même.

Emmaüs est absolument non confessionnel, a précisé l'abbé Pierre, tous ceux qui sont animés de ce désir d'aider peuvent se joindre aux 70 communautés dans le monde: c'est là la seule structure et la base d'Emmaüs.

Le prochain congrès d'Emmaüs aura lieu en 1974 au Rwanda où un prêtre belge, le Père Joseph Fraipant, travaille en collaboration avec Emmaüs à la réhabilitation et à la rééducation des handicapés.

ACADEMIE SAINT-LOUIS COURS D'ETE 1971

Chaque cours est approuvé par le Ministère de l'Éducation et est suivi d'un examen officiel. La note obtenue à cet examen sera inscrite au dossier de l'étudiant.

BIOLOGIE 51	75h.
CHIMIE 52	75h.
FRANÇAIS 521	75h.
MATHEMATIQUES 521	75h.
PHYSIQUE 52	75h.

DATES D'INSCRIPTIONS:
les 7, 8 et 9 juillet de 9h.30 à 11h.30 a.m.
de 2h. à 5h. p.m.
le 8 juillet de 7h.30 à 9h. p.m.

DEBUT DES COURS:
le 12 juillet 1971

Les personnes intéressées doivent se présenter aux dates et heures indiquées au:

BUREAU DES ADMISSIONS
810, Av. des Érables
Québec 6
Tél.: 681-7768

Les Carnavals avec un gain

WATERBURY (Spécial) — Les Carnavals de Québec ont gagné la soirée de promotion des Sénateurs de Pittsburgh hier soir alors qu'ils l'ont emporté au compte de 5-2 devant 4,329 spectateurs. Le jeune droitier de 18 ans, Jim Horach a mérité son gain de la soirée. Horach a perdu quatre parties d'affilée, puis il en a gagné trois avant de perdre quatre autres et il est maintenant rendu à deux de suite de gagnés. Son prochain départ devrait le conduire à une autre victoire. Il a cependant eu besoin de l'aide de Craling Glassco à la neuvième manche. Horach a permis 12 coups sûrs à ses rivaux, mais il a été tiré d'impasse par trois doubles-jeux. Il a donné trois buts sur balles et il n'a pu faire mordre la poussière à aucun des Sénateurs.

Les hommes de Gus Niarhos ont chassé Paul Campbell à la sixième et trois autres lanceurs

Mays exténué

SAN FRANCISCO (PA) — C'est juillet, Willie Mays est exténué et sa moyenne au bâton descend. Malgré tout, il participera à la partie d'étoiles de la semaine prochaine à Detroit. Mays le joueur de champ centre des Giants depuis 1951, a évolué quelque peu au premier but, surtout à cause de l'absence de Willie McCovey. Mays a eu 40 ans le 5 mai, alors que sa moyenne au bâton était de .368. Il la porta à .387 quelques jours plus tard. Mais au 1er juin, il ne frappait plus que pour .340 et il perdit 40 points en juin, mois au cours duquel il ne frappa que pour .197.

De but en blanc



PAR REAL LABBE

LES JEUX DU QUEBEC

Il reste encore plus d'un mois avant le début des Jeux du Québec à Rivière-du-Loup, mais si les installations sont au point dans cette ville du Bas du fleuve, les athlètes qui participeront ne sont pas encore choisis. Et c'est à ce moment que le temps presse. Pour la sélection des participants, on tiendra les Jeux régionaux et jusqu'à présent la publicité n'a guère été tapageuse, du moins dans la région de Québec. La tenue de ces Jeux implique beaucoup plus que le seul choix des athlètes qui se rendront à Rivière-du-Loup.

Les dirigeants des diverses disciplines dans chaque région auront à manipuler des centaines de participants, ils devront prévoir des calendriers pour les compétitions, s'organiser si jamais la mauvaise température se mettrait de la partie. Ces Jeux régionaux impliquent donc une variété d'expériences pour les organisateurs, d'autant plus qu'on aura fait des éliminations dans chaque municipalité d'importance pour choisir ceux qui prendront part aux Jeux régionaux. De cette façon, avec l'expérience acquise, on peut facilement songer à organiser des Jeux provinciaux avec l'assurance que tout marchera à merveille.

C'est ce qui s'est passé à Rivière-du-Loup. L'année dernière, cette ville avait pris en charge les Jeux régionaux et au lieu de disputer une discipline à un endroit, et une autre discipline à un autre, on a décidé de tout grouper les athlètes à Rivière-du-Loup et de tenir ces Jeux dans une semaine. On a pu alors avoir une bonne idée de ce que serait une organisation à l'échelon provinciale et comme on avait déjà fait la demande pour les Jeux du Québec, l'expérience s'est avérée des plus enrichissantes.

Le 14 août, on peut être assuré que tout sera prêt à Rivière-du-Loup pour recevoir athlètes, officiels, spectateurs et journalistes. Les organisateurs n'attendent plus que l'ouverture des Jeux pour se mettre à car-jus, qu'à présent tout le gros du travail a été fait. Il ne reste que la finition à apporter, tout comme dans les installations sportives. On craignait que la piscine ne soit pas prête en temps, mais il n'y a pas à s'en faire à ce sujet. Tout sera au point.

SUR LA SCENE MONDIALE?

Les deux Québécois Richard Legendre et Réjean Gervais continuent de s'illustrer sur la scène du tennis et il n'est pas impossible qu'ils fassent leur marque très bientôt sur le plan mondial. Ces deux espoirs qui ont dû s'exiler en Floride l'hiver dernier pour pratiquer avec des professeurs de classe, tout en poursuivant leurs études, se sont qualifiés en fin de semaine dernière, pour représenter le Québec à la compétition canadienne qui servira au choix de l'équipe nationale pour la Coupe Davis Junior.

Richard Legendre a gagné le plus de parties dans le tournoi à la ronde qui groupait huit participants, soit 62. Il n'a subi que deux défaites, une aux mains de Réjean, et l'autre contre Kevin Page. Pour sa part, Réjean Gervais a gagné 59 parties, il n'a connu qu'une défaite. Si Legendre a pris la première place, c'est qu'il a enregistré plus de points que son copain. Les deux autres membres de l'équipe québécoise sont deux Montréalais Scott Dunlop, qui a remporté 58 parties et Kevin Page qui en a gagné 57.

L'élimination au niveau national se fera à Montréal du 10 au 14 août et toutes les provinces seront représentées. C'est une chance unique pour les deux Québécois de percer dans le domaine international du tennis et il n'y a pas de doute que les sacrifices qu'ils se sont imposés l'hiver dernier leur seront d'un précieux secours alors qu'ils tenteront de venir à bout des meilleurs canadiens juniors. Il s'agit d'une compétition pour les moins de 21 ans, où l'un des deux est choisi sur l'équipe canadienne. Il ne serait pas impossible de voir se disputer à Québec une des séries de la Coupe Davis Junior, l'année prochaine.

Cette probabilité est d'autant plus grande que Québec aura fait un autre pas de géant avec la présentation du tournoi international Rothmans. Pendant ce temps, Richard Legendre participe au tournoi provincial Junior qui se tient présentement dans la Métropole et il est le semé n° 1. A cause de son âge, Réjean Gervais ne peut y prendre part.

EN RACCOURCI...

Le président du tournoi international de baseball pee-wee, Claude Lefrançois aura quelques problèmes à régler avant le 7 août et son principal sera celui des arbitres. Avec la situation qui existait, plusieurs ont pris leurs vacances d'été et il ne sera pas facile de trouver des hommes disponibles toute la semaine... On connaît aujourd'hui le programme des Jeux de Rivière-du-Loup, à la suite d'une conférence de presse. L'emblème des Jeux est un loup marin que l'on a surnommé PILOUP... Pour ceux qui ne sauraient où aller durant leurs vacances annuelles, ils pourront tout trouver: terrains de camping, piscines, et comme grande attraction, les Jeux du Québec...

se sont succédés par la suite: Bolick, Blackmon et Sierra. C'est Campbell qui a été débité du revers. Ce dernier est habituellement un lanceur de relève, mais il a été utilisé comme débütant probablement à cause du double que les deux clubs doivent se disputer ce soir.

Les Carnavals qui se sont assurés de jouer pour une moyenne de 500 dans ce voyage, se sont allés de 16 coups sûrs et le meneur a été Pepe

Boxeur du mois

KIAMESHA LAKE, N.Y. PA — Ken Buchanan, champion mondial des poids légers, a été nommé boxeur du mois par l'Association des chroniqueurs de boxe. Il s'est dit très honoré d'être le premier boxeur britannique à mériter cet honneur. Il défendra son titre le 13 septembre à Madison Square Garden contre Ismael Laguna, de Panama.

Il en rougit

SOFIA AFP — Au 30e championnat d'Europe d'haltérophilie dans la catégorie au-dessus de 110 kilos, l'athlète soviétique Vassili Alexeev a amélioré le record du monde du développé en réalisant 223 kilos. L'ancien record lui appartenait avec 223,500 kg depuis le 7 avril 1971.

Mangual avec trois coups sûrs, dont un triple et trois points produit. Son co-équipier Wellie James a ramassé son quatrième circuit de la présente campagne alors qu'un coureur occupait les coussins, à la sixième manche. L'équipe québécoise avait pris les devants 4-2 avant de marquer une cinquième fois à la neuvième manche.

Ce soir, le gérant Gus Niarhos n'a pas encore fixé son choix

Offre fabuleuse

TORONTO (PA) — Phil Esposito, vedette des Bruins de Boston, a entendu une rumeur selon laquelle les Bruins auraient reçu une offre de \$2 millions pour son contrat. Esposito, qui dit préférer Boston, a déclaré qu'on devra lui donner le salaire qu'il exigera, n'importe où. Clarence Campbell, président de la LNH, est d'avis que les clubs Toronto, New York et Chicago pourraient être intéressés en Esposito.

Titre contesté

MEXICO (PA) — Le Conseil mondial de la boxe a refusé de reconnaître Ken Buchanan, d'Ecosse, comme champion mondial des poids légers. Buchanan a refusé d'obtempérer à l'ordre du Conseil de se mesurer à Pedro Carralero, d'Espagne, dans un délai de 30 jours.

Drapeau au défi

TORONTO (PC) — De l'avis de Bruce Kidd, fameux coureur canadien et y a une dizaine d'années, ce sera une erreur de tenir les Jeux Olympiques de 1976 à Montréal. "Les Olympiques sont une grande affaire, dit-il, mais pas organisés par... Drapeau". Il redoute les éléments radicaux qui nuiraient aux Jeux.

A l'amende

OTTAWA (PC) — Les trois joueurs des Rough Riders, Dennis Duncan, Billy Cooper et Barry Arden, ont été mis à l'amende par l'entraîneur Jack Gotta pour avoir enfreint la loi du court-jeu. Gotta a déclaré que ceci devrait mettre fin à l'incident.

Titre conservé

PALEME (AFP) — L'Italien Bruno Arcari — 140 livres — a conservé son titre de champion du monde des welter juniors par arrêt du combat à la 9e reprise, l'arbitre et juge unique M. Georges Gondry ayant estimé que l'Argentin Henrique Jana — 138 lbs — les deux yeux à moitié fermés, n'était plus en mesure de se défendre.

Classement des conducteurs à BB

Conducteurs	Dép.	1	2	3	Moy.
Roger White	210	63	44	34	470
Albert Horta	371	77	70	32	309
Dun. MacTavish	225	49	48	39	355
Melvin Turcotte	283	43	54	38	313
Denis Normandin	232	47	27	39	308
Gilles Gendron	354	89	72	88	287
Benoit Côté	430	66	67	383	
Serge Grisé	421	60	53	64	267
Jacques Hébert	409	49	53	75	258
Marcel Deslisle	173	27	19	19	254
James MacGregor	127	18	18	19	251
Yvan Gamache	203	23	20	20	243
Jacques Brûler	129	20	9	15	233
Claude Pelletier	202	16	33	32	230
Mélanie Picard	149	17	19	16	226
Percy Robillard	221	25	24	30	219

NEW YORK (PC) — Bill Stoneman a lancé une partie de six coups sûrs hier soir et il a pris la tête des lanceurs de la Ligue Nationale pour les retraits au bâton, alors que les Expos de Montréal ont défait les Mets de New York au compte de 5-1.

Stoneman a fait mordre la poussière à neuf frappeurs pour porter son total de retraits à 130 pour sa saison.

Sept de ces retraits sont survenus durant les trois premières manches alors que Stoneman s'est sorti d'impasse. Il a rempli les buts avec des buts sur balles et deux retraits à la première manche avant de retirer Ken Boswell au bâton. Puis à la deuxième, même s'il a été touché pour deux simples, il a retiré trois adversaires sur trois strikes.

Les Expos ont compté deux points dès la première manche sur le lanceur débütant Jerry Kosman, qui a dû se retirer de la partie, se plaignant d'un mal d'épaule.

Ron Hunt, qui a frappé trois fois en lieu sûr, a débüté avec un simple et a fait le tour des buts sur un triple de Ron Woods. Le ballon sacrifice de

sur le lanceur qui commença le deuxième match. Dans la première joute, ce sera Pat Russell. Québec 002 002 001-5 16 1 Pittsburgh 000 011 000-2 12 1 Horach, Glassco (9) et Johnson L.G. Horach (5-8) Campbell, Bolick (6), Blackmon (7), Sierra (9) et Fahey. Cir: Québec: James (4e). Manchester 010 200 000-3 8 1 Reading 020 121 01x-7 13 2 Olson, Bongiovanni 6 et Maduro, Wallace et Boone. L.G.: Wallace (5-7); LP: Olson (2-1). Cir.: Manchester: Pyle (7e); Reading: Thornton (13e), Rogodinski (7e). T-Rivières 200 001 000-3 6 0 Waterbury 001 000 000-1 4 1 Pless (6-2) et Auferio; McKee, Marrujo (9) et Gogglin. L.P. McKee (5-8). Cir.: Locklear 2 (6e).

Sommaire des CARNAVALS

QUEBEC:	ab	p	cs	pp
Frias, ac	5	2	1	0
Reid, 3b	5	2	2	0
Mangual, cd	5	0	0	0
Canada, c	3	0	1	0
Eason, 2b	4	1	1	0
James, cf	5	0	0	0
Wagner, lb	4	0	0	0
Johnson, r	4	0	0	0
Horsch, l	4	0	0	0
Glassco, l	4	0	0	0
Total	41	5	16	5

PITTSFIELD:	ab	p	cs	pp
Bottoms, cf	5	1	2	0
Moates, cd	5	0	2	0
Thompson, lb	5	1	1	0
Fahey, r	5	1	1	0
Wockenfuss, cc	4	0	0	0
Guenera, ac	4	0	0	0
Madlock, 3b	4	0	1	0
Merlet, 2b	2	0	0	0
Campbell, l	2	0	0	0
Bolick, l	1	0	0	0
Ratliff, fu	1	0	0	0
Bateman, r	1	0	0	0
Robertson, fu	1	0	0	0
Sierra, l	0	0	0	0
Total	36	1	12	2

E-Thompson, Frias, DJ-Québec 3, Pittsburgh 1. L.SB-Québec 1; Pittsburgh 2. B-Merlet, 3B-Bottoms, Mangual, C-James (4e), BS-Guenera.

Les lanceurs:	ml	cs	p	pm	hb	rb
Horsch	1	12	2	0	3	0
Glassco	1	0	0	0	0	0
Campbell	5-2	12	0	0	0	0
Bolick	1-3	2	0	0	0	0
Blackmon	2	2	0	0	1	3
Sierra	1	2	1	1	1	2

Sommaire des EXPOS

MONTREAL:	ab	p	cs	pp
Hunt, 3b	4	1	3	1
Woods, cf	5	2	1	1
Staub, cd	3	0	1	2
Bailey, 3b	4	0	1	0
Singleton, cd	4	0	0	0
Bozell, lb	4	0	0	0
Marshore, cc	4	0	0	0
Fairly, lb	4	0	0	0
Wine, ac	2	0	0	0
Stoneman, 1	2	2	1	0
Total	36	5	9	5

NEW YORK:	ab	p	cs	pp
Agee, c	5	1	2	0
Harrelson, ac	5	2	1	1
Jones, cf	3	0	0	0
Kranepool, lb	3	0	0	0
Singleton, cd	4	0	0	0
Grote, r	4	0	1	0
Martinez, 3b	4	0	0	0
Kosman, 1	4	0	0	0
Gentry, l	2	0	0	0
Jorgensen, fu	1	0	0	0
McGraw, fu	1	0	0	0
Hahn, fu	1	0	0	0
Total	32	1	4	1

ML-Horsch, T-3-07, A-4-239.

Montreal	200	102	000-5
New York	000	010	000-1

EBoswell 2, DJ-Montreal, LSB-Montreal 12, New York 9, 2B-Hunt, 3B-Woods, S-Hunt, BS-Staub.

Les lanceurs:	ml	cs	p	pm	hb	rb
Stoneman 10-8	9	6	1	5	9	
Kosman 4-7	1	1	2	0	0	
Gentry 6-8	3	1	0	1	5	
McGraw 2-1	3	1	0	0	1	

ML-Stoneman, T-2-41, A-29-906.

Rusty Staub a fait compter Woods. Stoneman, qui s'est rendu trois fois sur les buts, a obtenu

un but sur balles à la quatrième et il a compté sur un double par Hunt. Des erreurs consécutives de

BALTIMORE (PA) — Un mauvais lancer du lanceur de relève Dick Hall à la septième manche hier soir a été coûteux alors que les Sénateurs de Washington ont difficilement battu les Orioles de Baltimore au compte de 3-2 dans le deuxième d'un double.

Les Orioles ont gagné le premier match, 6-2, grâce à des circuits par Don Buford, Brooks Robinson et Merv Rettenmund, à l'appui de la 13ème victoire de Dave McNally.

PREMIERE

Washington 001 001 000-2 6 2 Baltimore 402 000 00x-6 9 1



Ray Fosse, Cleveland.



Boog Powell, Baltimore



Rod Carew, Minnesota



Brooks Robinson, Baltimore



Luis Aparicio, Boston



Frank Robinson, Baltimore



Tony Oliva, Minnesota



Carl Yastrzemski, Boston

Plus d'un million de votes pour B. Robinson

NEW YORK (PA) — Les Orioles de Baltimore ont placé trois de leurs joueurs dans l'équipe d'étoiles de la Ligue Américaine, dont le troisième but Brooks Robinson, qui a obtenu le plus de votes.

Robinson qui a reçu 1,104,468 votes, — des 2,300,000 bulletins renvoyés, — est probablement celui qui domine sous cet aspect, tous les scrutins du baseball organisé, pour ces matches hors-série.

Il sera accompagné de ses coéquipiers Boog Powell au premier but et Frank Robinson au champ extérieur.

Les autres choix sont le deuxième but Rod Carew, des

Twins de Minnesota et l'arrêt-court Luis Aparicio, des Red Sox de Boston. Le receveur sera Ray Fosse, des Indiens de Cleveland.

Carl Yastrzemski, Powell, Carew et Aparicio étaient aussi de l'équipe d'étoiles de l'an dernier.

Les huit premiers choix doivent participer aux trois premières manches. Les autres joueurs, dont les lanceurs, seront désignés par Earl Weaver, gérant des Orioles.

LES MENEURS

1er but — Boog Powell, Baltimore, 825,113; Norm Cash,

Certification '71

"Des systèmes d'auto-régulation, tels que Certification '71, sont hautement désirables", écrit récemment le ministre des Transports du Canada, l'honorable Don Jamieson, dans un message de félicitations adressé à Allied Boating-Canada. "Les entreprises qui y participent démontrent un bon esprit de civisme corporatif", disait-il dans sa lettre.

CERTIFICATION '71 est un système volontaire qui réfère à des normes spécifiques se rapportant à la sécurité dans la conception et la construction d'embarcations de plaisance. Le programme est conçu pour les bateaux de loisirs n'excedant pas 26 pieds, utilisant des moteurs de 5 c.v. ou plus. Les normes s'appliquent à la

force motrice, la charge, les feux de navigation, le système de pilotage, la flottabilité, les systèmes d'essence et la ventilation du compartiment du moteur. Avant de recevoir le sigle de Certification '71, le fabricant doit soumettre sa ligne entière à une inspection minutieuse à son usine par des représentants de A.B.C. et de l'Association-Canadienne de Normalisation.

En date du 1er juillet 1971, toutes les embarcations fabriquées par les dix compagnies suivantes ont satisfait aux normes et peuvent afficher le sigle distinctif de Certification '71.

Aluminum Goods Ltd (Springbrook), Toronto, Ont. — Canadian Boat Mfg. Ltd (Peterborough, Princeville, Northcraft), Princeville, P. Q. — Canadian Fiberform Ltd, Kelowna, P. Q. — Canbar Marine Co. (Crestline), Waterloo, Ont. — Dalex Mfg. Ltd (Cutter), Downsview, Ont. — Grew Boats Ltd, Penetanguishene, Ont. — Mirro Aluminum Co., Manitowick, Wis., USA — Nalco Boat Mfg. Co., Scarborough, Ont. — Sport Ray Ltd, Orangeville, Ont. — Surf Master Boats Thornhill, Ont.

Oeil perdu

REGINA (PC) — Les médecins ont procédé mercredi à l'ablation de l'oeil gauche de l'as des Roughriders de la Saskatchewan, Ed McQuarters. Il s'était blessé à l'oeil à son domicile il y a quelques semaines.

Bill Stoneman a conduit les Expos à un gain de 5-1 sur les Mets, à New York

Les Orioles ont perdu une demi-partie sur Boston

2e PARTIE

Washington 100 001 100-3 8 1 Baltimore 000 002 000-2 5 1

Gogolewski, Cox 3-4 6 et Casanova: Jackson 2-2 Hall 7 Watt 8 et Hendricks, C-Washington 15.

CLEVELAND (PA) — Conduits à l'offensive par un circuit de Reggie Smith et un triple de John Kennedy, les Red Sox de Boston ont infligé hier soir un échec de 3-2 aux Yankees de New York. C'était

leur 12ème triomphe au cours de leur 15 derniers matches.

Boston 000 012 000-3 7 0 Cleveland 101 000 000-2 10 1

Siebert 12-4 Peters 7 et Montgomery: Lamb 5-5 Farmer 7 Mingori 9 et Suarez, C-Bos-Smith 17, Cle-Punaz 6.

K. City 000 100 000-1 4 0 Milwaukee 000 000 000-0 6 1

Stoneman 10-8 et Bateman; Kosman 4-2 Gentry 2 McGraw 8 et Grote.

PITTSBURGH (PA) — Dick Ellis a enregistré hier soir sa 12ème victoire de la saison avec l'aide d'un triple et d'un simple par Roberto Clemente et les Pirates de Pittsburgh ont vaincu les Reds de Cincinnati au compte de 5-2.

Cincinnati 000 100 001-2 11 0 Pittsburgh 000 101 03x-5 8 2

McGlothlin 4-6 Carroll 7 et Bench: Ellis 14-3 Grant 8 Giusti 9 et Sanguillen.

Philadel. 001 010 000-2 8 0 Atlanta 010 121 00x-5 10 2

Paul Casanova, Washington, 87,931; George Mitterwald, Minnesota, 80,606. Voltigeurs — Carl Yastrzemski, Boston, 1,002,908; Tony Oliva, Minnesota, 880,103; Frank Robinson, Baltimore, 633,217; Bobby Murcer, New York, 606,203; Amos Otis, Kansas City, 411,552; Al Kaline, Detroit, 374,405; Frank Howard, Washington, 286,890; Reggie Jackson, Oakland, 233,590; Roy White, New York, 197,820.



LES CLASSEMENTS

Ligue EASTERN

Division NATIONALE

Trois-Rivières	45	33	57	10
Waterbury	40	34	54	3
Québec	37	39	48	1

Compilations

Nos Expos ont disputé lundi leur 81e partie de la saison ce qui marque exactement la moitié de leur troisième année. Nous présentons aujourd'hui pour vous des compilations statistiques et comparaisons avec les deux saisons précédentes.

Tout d'abord, au domaine le plus important, celui des victoires et des défaites, c'est évidemment l'édition de l'an dernier qui domine les deux autres. L'équipe de cette année accuse présentement un retard de deux parties sur l'an passé et tout indique que ce retard sera bien difficile à combler car le club avait connu une excellente seconde moitié en 1970. Voici ce que donne le classement des trois éditions après 81 parties:

Année	Victoires	Défaites	Moy.	Diff.
1970	33	48	.407	—
1971	31	50	.383	2
1969	26	55	.321	7

Maintenant, si on suppose que les Expos vont remporter le même nombre de gains en seconde moitié cette saison, voici ce que donne la comparaison avec leur fiche finale des deux campagnes précédentes:

Année	Victoires	Défaites	Moy.	Diff.
1970	73	89	.451	—
1971	72	100	.383	11
1969	52	110	.321	21

Ainsi, on peut constater que le rendement de l'équipe cette année va se situer exactement à mi-chemin entre les deux premières saisons. Faits assez curieux, il semble bien que le même phénomène va se produire au chapitre des assistances. Voyons un peu:

Année	Programmes	Assistance	Diff.
1970	38	666,357	—
1971	38	658,986	-7,371
1969	38	609,235	-57,122

Mais, direz-vous, les Expos n'ont que sept mille spectateurs en arrière sur leur assistance de l'an passé. Certes, ce retard paraît facile à combler. Mais les Expos n'y arriveront pas, surtout à cause de la tenue décevante qu'ils ont affichée dernièrement. D'ailleurs, ils ont à rivaliser avec les assistances phénoménales de 1970. L'an passé, entre le 39e et le 53e programme, le parc Jarry a reçu pas moins que 350,000 amateurs de baseball et je ne vois pas comment on pourra rivaliser avec de tels chiffres au cours des prochaines attractions. Selon mes calculs, les Expos auront attiré à la fin de septembre 1,300,000 partisans, total qui se situera lui aussi entre le 1,212,000 de 1969 et 1,424,000 de 1970.

Nous devons donc nous contenter de demi-mesures sur toute la ligne. Pourquoi? D'abord, l'attaque n'a pas produit autant que l'an passé. Sa moyenne est légèrement supérieure (.241 contre .237), mais elle a fait marquer beaucoup moins de points surtout à cause de l'extrême rareté de la longue balle. En effet, les Expos n'ont connu que 44 circuits jusqu'à ce jour à comparer à 68 pour la première moitié de la campagne de 1970. Ensuite, l'équipe a commis plus de bévues à la défensive (.79 contre .70) et certaines de ces bévues se sont avérées des plus coûteuses. Plusieurs de ces erreurs désastreuses ont été commises au champ extérieur, ce qui ne se produisait jamais auparavant.

Il y a pourtant un secteur où le personnel des Expos s'est nettement amélioré. Il s'agit du département des lanceurs débutants. Dans l'ensemble, les débutants des Expos se sont comportés beaucoup mieux. Leur moyenne de points mérités est de 3.75 à comparer à 4.60 l'an dernier. Avec la surprise que constitue la tenue de John Strohmanier, il me semble que les Expos vont continuer à s'améliorer à ce niveau. Cependant, le département de



Par Jacques Plamondon

la relève a passé son temps à ruiner tous les beaux efforts des débutants. Claude Raymond et Mike Marshall n'ont fait rien qui vaille. Non seulement n'ont-ils pas sauvegardé des victoires pour l'équipe, mais ils ont changé plusieurs gains en échecs. Raymond, pour un, est le lanceur des majeures qui a accordé le plus de coups sûrs si on tient compte du nombre de manches qu'il a lancées, soit 57 "hits" et 34 manches, ce qui est horrible comme record. Pourtant, certains commentateurs de la télévision persistent encore à faire croire aux gens que notre "Ti-Claude National" est une vedette. Mais l'évidence triomphe bientôt de la naïveté.

	ML	V	D	MPM
POMPIER	37	2	1	2.90
REED	34	1	6	5.42
RAYMOND	46	1	5	6.18
MARSHALL				

Vous voyez bien jusqu'à quel point Reed a été supérieur aux deux autres. Pourtant, Monsieur Mauch ne lui donne presque jamais l'occasion de sauver une partie pour les Expos. Il ne l'envoie jamais au monticule lorsque l'équipe est en avant dans un match. Mais non, dans ces cas-là, Mauch désigne toujours un des deux autres. Reed lui gaspille inutilement ses belles performances dans des situations désespérées, lorsque l'équipe se fait battre 8 à 0 comme lundi dernier.

Alors que ceux qui ne croient pas encore à l'entêtement ridicule de Gene Mauch se rendent devant l'évidence des chiffres et des faits, je ne dis pas que Reed réussira parfaitement dans les situations coriaces, mais il mériterait au moins quelques bonnes chances. Mauch dirige l'équipe exactement de la même façon qu'en '69. L'an dernier, il ne commettait pas aussi souvent ces folles erreurs. Mais il y a des malins qui disent qu'en 1970 les décisions de Mauch étaient souvent prises sous l'influence bénéfique de l'instructeur Dick Williams qui réussissait à modérer tant bien que mal l'entêtement de l'oncle Eugène. Cette année Williams est bien loin là-bas à Oakland. Ainsi, lundi après-midi dans le premier match, alors que les Expos semblaient vouloir échapper une avance de 2 à 1 en neuvième manche, vous savez qui est celui qui se rechauffait une fois de plus chez nos pompiers: mais oui, l'éternel Mike Marshall, alors que Howie Reed pouvait sommeiller bien en paix sur le banc. Heureusement, le jeune Strohmanier s'est sorti tout seul de l'embarras... dans le cas contraire, l'entêtement de Mauch aurait à nouveau laissé tomber une victoire! Ouf...

Trevino se soucie peu que Nicklaus soit favori 4-1

SOUTHPORT, Grande-Bretagne (PA) — Une journée d'excellents golfeurs américains, ayant à leur tête Jack Nicklaus et Lee Trevino, sont inscrits au 100ème tournoi international de golf, pour l'omnium britannique.

Ce tournoi centenaire débute aujourd'hui et Nicklaus y défendra sa couronne, avec, sur ses talons Lee Trevino. Nicklaus, qui l'an dernier remportait son deuxième omnium britannique à la suite d'une ronde supplémentaire avec Doug Sanders, est légèrement favori par les preneurs au livre anglais.

Mais Trevino n'entend pas concéder quoi que ce soit.

"Je crois que je peux gagner ce tournoi, dit-il. Je suis en

assez bonne forme par les temps qui courent." Trevino mène dans la course au trophée Vardon aux Etats-Unis, attribué au golfeur qui a la plus basse moyenne.

Il est aussi en tête pour l'argent gagné depuis le début de l'année avec \$195,000 et il est le seul golfeur à avoir remporté quatre victoires au circuit américain cette saison.

Trevino, qui dimanche a ajouté l'omnium canadien à ses lauriers, est arrivé lundi de Montréal et s'est adonné à deux rondes de pratique sur les courts du Royal Birkdale, au bord de la mer d'Irlande.

et toute cette histoire derrière ce tournoi, c'est ici que tout a commencé." Je changerais probablement une de mes victoires américaines pour ceci.

Nicklaus, par ailleurs, est deuxième avec plus de \$161,000. Il a trois victoires à son actif cette saison.

Nicklaus est coté à 4-1 dans les paris et Trevino à 6-1. Trois Américains, Dave Hill, Venturi et Bob Murphy ont été remplacés hier alors qu'ils ne se sont pas rapportés.

Arnold Palmer, deux fois gagnant de cet omnium, n'y participe pas, ayant retiré son inscription après son fiasco dans l'omnium canadien. Billy Casper et Gary Player sont cotés à 12-1.

A 16 pour 1, se trouvent Bob Charles, de Nouvelle-Zélande, qui gagna cet omnium en 1963 et Tony Jacklin, de Grande-Bretagne, qui a déjà détenu les titres américain et britannique. Le champion des Maîtres Charles Coody et les australiens Bruce Devlin et Peter Thomson étaient cotés à 20 pour 1.

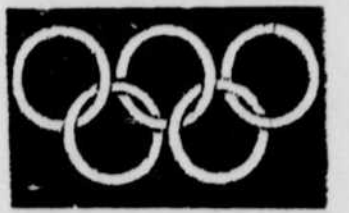
Cotés à 25 pour 1, on retrouve Frank Beard, Tom Weiskopf et Bert Yancey, des Etats-Unis, ainsi que les Anglais Neil Coles et Peter Oosterhuis.

Parmi les autres inscrits, on remarque Dave Stockton, champion de la PGA, Howie Johnson et Miller Barber, des Etats-Unis, l'Argentin Roberto De Vicenzo, Kel Nagle d'Australie et l'ancien champion amateur des Etats-Unis, Steve Melnyk.

Après les 36 premiers trous, on réduira le nombre des participants à 80 et à 60 pour la finale de samedi.

PARIS (AFP) — Le match d'athlétisme Europe - Amériques a été définitivement annulé, a annoncé mardi soir M. Dasruais, secrétaire de la Fédération française d'athlétisme et de l'Association européenne d'athlétisme.

La troisième édition de ce match, les deux premières ayant eu lieu à Montréal 1967 et Stuttgart 1969 devait être disputée en Amérique. Toutefois, les villes américaines qui avaient manifesté leur intention d'organiser la rencontre se récusaient toutes. Si bien que la Fédération d'athlétisme d'Allemagne de l'ouest proposa la ville de Bonn, le match devant avoir lieu les 18 et 19 août prochains après les championnats d'Europe d'athlétisme.



OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a accordé une allocation de \$250,000 à l'Association olympique canadienne pour défrayer le coût des dépenses de l'équipe canadienne qui représentera le pays aux Jeux panaméricains de Cali, Colombie en août. Notre équipe comprendra 423 athlètes.

PARAPLEGIQUES MONTREAL (PC) — Le Canada enverra 24 athlètes paraplégiques aux Jeux panaméricains de sports en chaises roulantes, le 17 juillet, à Kingston, Jamaïque. Cette équipe comprend des représentants de huit provinces a été sélectionnée parmi plus de 200 candidats.

BAASTAD (AFP) — Résultats de la deuxième journée des compétitions internationales de tennis de Baastad, dans le sud de la Suède: Simple messieurs, 1er tour: Haakan Zaher (Suède) bat William Alvarez (Colombie), 6-3, 6-2, 6-2. Patrick Proisy (France) bat Dick Crealy (Australie), 7-5, 1-1 — Crealy abandonne à la suite d'une blessure. Kjell Johansson (Suède) bat Patrio Rodriguez (Chili), 7-5, 4-6, 6-0, 6-2.

Ion Tiriac (Roumanie) bat Bo Holmstrom (Suède), 6-3, 6-2, 6-2. Per Jemby (Suède) bat Georges Goven (France), 6-4, 6-4, 6-7, 6-3. Pierre Barthes (France) bat George Berner (Finlande), 6-4, 6-4, 6-7, 6-2.

Les tournois à Québec 12 juillet au 17 juillet: Elimination zone de Québec et finale régionale des Jeux du Québec (club Victoria) 26 juillet au 31 juillet: Rothmans International (Université Laval) 2 août au 7 août: Rondeau - Foy - Gingras - Beaudoin (Club Cap-Rouge) 9 août au 14 août: Jeux du Québec, Rivière-du-Loup 23 août au 28 août: Classes A et B (club Victoria) 30 août au 4 septembre: Château (double, club Québec) Senior ou vétérans (club Québec).

Mérite cycliste La troisième course du mérite cycliste de la Ville de Québec a lieu ce soir avec départ à 6 heures 30, sur la route 2 à Duberger, face à Gerco Métal. On prendra le boul. Foy Lelièvre, le boul. Naudville, le village Huron et le boul. Valcartier jusqu'à Mont-Sacrement. Le retour se fera face à l'église de Château-d'Eau.

À l'assaut général après deux courses, Claude Rivard mène avec 29 points, suivi de Serge Bouffard 20, Pierre Vezeina 18, Germain Rivard 16 et Richard Beland 12.

La nervosité s'est-elle établie dans l'entourage de Bob Hilton?

Par Jean Pouliot

Désireux de faire partager à tous les sportifs de Québec,

Résultats à QUEBEC

HIER

COURSE NO 1
No 3 Meadow Can (Y. Pelchat) 9.30, 9.20, 9.10 — No 4 Chapman Hanover (A. Jean) 9.00, 3.70 — No 4 Key (B. Gervais) 4.10
Ont aussi couru: Gusman Hanover, Landinger, Shadydale Rocky, J. R. Scott Nelson.
TEMPS: 2:17.

COURSE NO 2
No 6 Charming (G. Mathieu) 7.90, 4.20, 3.10 — No 3 Scotena (J. Levesque) 10.00, 6.20 — No 7 Eliminator (C. Denault) 5.00.
Ont aussi couru: Trackdown, White Star, Capitaine Blit, Ficht Richelieu, Red.
TEMPS: 2:12.

COURSE NO 3
No 3 Comet (G. Mathieu) 7.90, 4.20, 3.10 — No 1 Bri-Zard (A. Jean) 4.10, 2.20 — No 2 Sped Prime (L. Duquet) 4.10, 2.20 — No 3 Keystone Romero (C. Desjardins) 5.10.
Ont aussi couru: Armbrö Larry, Peter Marnie, Super Counsel, Caroline Wayne, Mr. K. D.
TEMPS: 2:12.

COURSE NO 4
No 4 Gaby Vorian (G. S. Gundy) 10.00, 3.10 — No 3 Malcolm Hart (J. Cyrénne) 3.00.
Ont aussi couru: Jack Tar, L'Escarrot, Eddie Lee, Spaceman, Judge Scott, New Bunny.
TEMPS: 2:10.

COURSE NO 5
No 3 Dazzle Dean (J. Nadeau) 10.70, 3.20, 3.00 — No 8 Sumter Knight (L. Duquet) 7.50, 3.10 — No 3 Keystone Romero (C. Desjardins) 5.10.
Ont aussi couru: Armbrö Larry, Peter Marnie, Super Counsel, Caroline Wayne, Mr. K. D.
TEMPS: 2:12.

COURSE NO 6
No 6 Fidelity (L. Duquet) 9.70, 4.40 — No 3 Andy Kirk (J. Giguère) 10.00.
Ont aussi couru: Honey Brook, Swift Vogt, Southern Chief, Beckwith Prince, Homestretch Peter, In-tenious.
TEMPS: 2:12.

COURSE NO 7
No 3 Intrigante (A. Jean) 3.20, 2.50, 2.00 — No 3 Chancey Byrd (M. Jodoin) 4.10, 4.50 — No 7 Lucky Knox (B. Gervais) 3.70.
Ont aussi couru: Carla Lady Senator, Reese Rodney, Stony C. Boy, Lusty Lawrence, Sweet Harmony.
TEMPS: 2:16.

COURSE NO 8
No 4 Addie Majesty (G. Malo) 30.40, 3.00 — No 2 Elk Slater (R. Lachance) 3.50.
Ont aussi couru: Glenda Doyle, Robert Drummond, Hay Town Dean, Nick Adios.
Shadydale Chant a été retiré, ainsi que Armbrö Explorer.
TEMPS: 2:15.

COURSE NO 9
No 3 Gem Dried (J.-M. Savard) 4.30, 3.40, 3.20 — No 4 Miss Star Haven (J.-G. Laroque) 2.30.
Ont aussi couru: Lincos Adios, Hazel Scott, Easy On, Jack Hovers.
TEMPS: 2:14.

COURSE NO 10
No 3 Superior Paddy (L. Duquet) 9.70, 3.40 — No 7 Brand Fedor (Y. Pouliot) 2.40.
Ont aussi couru: Wildest Mr. Ansell, Meadow Counsel, Knight Tor, Melody Smokey.
Kelle Vase a été retiré.
TEMPS: 2:12.

EXACTA: 3-7 \$19.00.

amateurs de courses ou non, l'atmosphère des grands jours qui règne au club de courses Jacques-Cartier à l'approche de la troisième tranche de la série "Québécoise", le publicitaire André Duquet s'est amené hier à l'écurie des principaux participants en compagnie d'un photographe. Quelle ne fut pas sa surprise de se voir interdire toute photo d'avant-course du détenteur du record local des deux-ans, Bob Hilton!

Est-ce une simple superstition de la part du propriétaire Gratien Deschênes ou est-ce que la nervosité s'est emparée de l'entourage du poulain qui a tiré la sixième position, alors que Silent Majority a été écarté de la troisième place?

MATCH TRIANGULAIRE D'ailleurs, l'expression "duel" est loin d'être exacte pour décrire ce premier affrontement québécois entre les protégés de Nico Tremblay et de Roger White.

Malgré la septième position de Mario G.L., il est sûr que Gilles Lachance ne fait pas le voyage de Monticello simplement pour la troisième bourse à l'enjeu. Un manque de prudence dans la grande rivalité des deux favoris est tout ce dont il a besoin pour causer la surprise de la série.

Record vs invincibilité Bob Hilton a triomphé en 2:03.2 à Québec le 24 juin dernier et fracassa par le fait même le record que Mac Will (2:04.2) et Keith Waples avait établi le 7 août 1960.

Selon les experts, le record de 2:03.2 sera de courte durée et l'on prétend qu'il sera réédité dès le jeudi soir. Silent Majority a remporté par ailleurs sept victoires en autant de départs cette saison et tous s'accordent à dire que le protégé de White ne cédera pas devant Bob Hilton.

Avec un vingt... Ca devait arriver un jour. Nous voici parvenus au plateau des trois chiffres dans notre petit jeu qui dure depuis 37 programmes. Le retrait de J.D. King dans la troisième me nous a laissé une visite au gûchut du payeur soit pour \$5.60 avec Intrigante C. Avec \$16.40, qui ajoutée aux \$90.30 déjà contrées porte le total à \$100.70 pour le premier tiers de la saison.

Monopole belge des maillots jaune et vert SAINT-ETIENNE (AFP) — Après l'ascension du Puy de Dome la veille qui avait vu Océane reprendre 15 secondes à Merckx, la 9e étape du tour de France qui conduisait les 126 rescapés de Clermont-Ferrand à Saint-Etienne (153 km) a permis au Belge Walter Godefroot de remporter sa première victoire d'étape et d'endosser par la même occasion le maillot vert du classement par points.

Dès le départ de Clermont-Ferrand, deux coureurs étaient lâchés, Reybroeck (Bel) et Vianen (Hol) et ils devaient abandonner peu après. Tandis que Serts (Bel) passait en tête de la côte de Dourbais (4e catégorie, 466 m) suivi par Zubero (Esp) et Genty (Fr), le Belge Ferdinand Bracke, récent vainqueur du tour d'Espagne connaissait à son tour une défaillance.

Au col des fourches (3e catégorie, 616 m) Danguillaume (Fra) passait en tête suivi par Lopez-Garil (Esp) et Spruyt (Bel). Peu après, 9 hommes se détachaient, Danguillaume, Genty, Wagtman, Almar, Godefroot, Francioni, Genty, Spruyt et Lopez-Garil, et prenaient rapidement 3 minutes au peloton. Le Français Danguillaume passait en tête dans les deux derniers cols de la journée (col des Pradeaux et col de la Croix de l'homme mort) et les 9 échappés portaient leur avance à 5 minutes. A 30 km de l'arrivée, Wagtman, Danguillaume, Godefroot, Spruyt et Francioni réussissaient à se détacher et après plusieurs tentatives infructueuses de Danguillaume, les 5 coureurs se présentaient ensemble à l'arrivée à Saint-Etienne où Godefroot se montrait le plus rapide au sprint devant Francioni et Spruyt, 30 secondes plus tard Genet réglait Genty, Almar et Lopez-Garil au sprint pour la 6e place tandis que Motta, 6 secondes plus tard terminait devant Karstens.

Résultats et inscrits à Richelieu

HIER

COURSE NO 1
No 5 Dangerous Luck (L. St-Jacques) 4.80, 2.40, 2.30 — No 1 Trader Sunshine (J. Hébert) 5.00, 2.70 — No 3 Gens (D. Filion) 2.90.
Ont aussi couru: Cornish Horn, Two Mountains Fury, Sharp Hoot, Unit Air.
No 6 Cornish Horn a fini 3ème et a été placé 6ème.
No 3 Ostrer a été retiré.
TEMPS: 3:11, 1.03, 1.34, 2:05.2.
Piste rapide.

COURSE NO 2
No 5 Fiery Grattan (P. Robillard) 8.40, 3.30, 2.90 — No 7 Colliers First (Y. Gens) 12.40, 4.90 — No 4 Moonshine Boy (M. Turcotte) 3.00.
Ont aussi couru: Boys Queen, Jacol, Follow Abe, Big Rock Dillard, Tiger Grattan.
TEMPS: 3:11, 1.03, 1.36, 2:08.1.
Piste rapide.

COURSE NO 3
No 7 Phillo (D. Normandin) 4.30, 2.90, 2.70 — No 4 Brave Sir (Y. Garmache) 2.50, 2.40 — No 2 C F Attorney (C. Pelletier) 3.00.
Ont aussi couru: Total Yankee, Francis Obrien, Topaz Duke.
No 6 Miles Away a été retiré.
No 4 Shetbrook Way a été retiré.
TEMPS: 3:11, 1.02, 1.35, 2:06.1.
Piste rapide.

COURSE NO 4
No 7 Lick (D. Normandin) 11.60, 36.30 — No 8 Prince Demon (K. Waples) 7.80.
Ont aussi couru: Confused Mr. Demon, Lobell, La Flamme, Ambro Jaz, Two Mountains Dove.
No 4 Shetbrook Way a été retiré.
TEMPS: 3:11, 1.03, 1.36, 2:08.1.
Piste rapide.

COURSE NO 5
No 7 Mighty Mir (N. Bardin) 6.20, 3.10, 2.90 — No 4 Bethel Chano (P. Robillard) 3.80, 3.60 — No 1 Pistol (R. Outhillier) 3.00.
Ont aussi couru: Etiole Filante, Capers Dresse, Alma Frost, Lita Darle.
TEMPS: 3:12, 1.03, 1.36, 2:07.2.
Piste rapide.

COURSE NO 6
No 3 Mr. Parish (S. Brisson) 18.00, 7.30 — No 2 Prug (J. Hébert) 6.20.
Ont aussi couru: Nardina Hooper, Recal Dugan, Loup Garou, Doudy Mir, Prince Eira.
No 7 Un Tigre Jaloux a été retiré.
TEMPS: 3:12, 1.04, 1.33, 2:06.
Piste rapide.

COURSE NO 7
No 3 Master Petrol (R. Montoye) 8.30, 4.30, 2.90 — No 1 Archer Hanover (Y. Richer) 4.50, 3.50 — No 3 Two Mountains Carl (Y. Grise) 6.50.
Ont aussi couru: David Effects, Zeno John Glenn, Markman Mir, Thunderman.
TEMPS: 3:11, 1.03, 1.35, 2:07.1.
Piste rapide.

COURSE NO 8
No 5 Two Gun (R. Nault) 36.90, 9.30 — No 6 Direct Stepper (C. Savin) 8.40.
Ont aussi couru: Wicked Mir, Adios Caretaker, Tarporbay Adios, Keystone Ace, Su Mat Liz, Armbrö Luc.
TEMPS: 3:11, 1.03, 1.35, 2:05.2.
Piste rapide.

COURSE NO 9
No 3 Mamana (Y. Garmache) 3.80, 2.20, 2.00 — No 7 Rush Statement (M. Turcotte) 4.30, 3.00 — No 3 Bebe Duke (K. Waples) 2.40.
Ont aussi couru: Matthews Hanover, Charcoal Lady, Renfrew County, Perfect Mir.
No 3 Bebe Duke a été retiré.
TEMPS: 3:12, 1.03, 1.33, 2:05.2.
Piste rapide.

COURSE NO 10
No 8 Follow Joe (J. Harvett) 24.70, 8.30 — No 4 Molly Sue (J. Finley) 2.60.
Ont aussi couru: Passaword Lobell, Tar Flame, Benami Miss, Drummond Song, Shaven Herbert.
No 3 Bebe Duke a été retiré.
TEMPS: 3:12, 1.03, 1.33, 2:06.3.
Piste rapide.

Réultats et inscrits à Richelieu

EXACTA: 3-4 \$170.20.

ASSISTANCE: 3,150.

TOTAL AU PARI-MUTUEL: \$790,611.

MERCREDI

COURSE NO 1

TROT Bourse \$1,100.
2-Cutlass (pas nommé) 3-2
6-E.R. Diller (A. Deguisse) 3-1
2-Newstar (R. D. Filion) 7-5
3-Green River Ref (Lavalley) 4-1
4-Anish (M. Giguère) 3-1
7-Rebentz (M. Giguère) 6-2
4-Beau Mar Mic (R. Gagné) 8-1
1-Fearless Bombs (R. Masse) 12-1
Eligibles:
Ambro Earl (Victor Bourgon)
Champ Morav (Percy Robillard)

COURSE NO 2

AMBLE Bourse \$1,100.
2-Ace Down (Bouthillier) 3-2
7-Fleche Columbia (A. Deguisse) 3-1
4-Robert Jeff (K. Waples) 4-1
6-Minor Jane (pas nommé) 9-2
4-A Little Scotch (pas nommé) 6-1
2-Marks Jon (M. Lefebvre) 8-1
1-Laureline (A. Deguisse) 8-1
3-Onark Dore (G. Lachance) 8-1

COURSE NO 3

AMBLE Bourse \$1,800.
1-Nardin's Brewer (A. Deguisse) 2-1
2-Newstar (M. Giguère) 3-2
3-Gay Parader (C. Pelletier) 3-1
2-Brookly Joan (Normandin) 4-1
4-Jay Quick (C. Pelletier) 6-1

COURSE NO 4

AMBLE Bourse \$1,100.
3-Mannix (Lefebvre) 3-2
6-Fred Way (G. Aiken) 3-1
7-Spud Rico (Chirron) 7-2
2-Linda Lee Adios (McIntosh) 3-1
3-Senator's Miss (Lachance) 6-1
4-Lovely Luann (Turcotte) 8-1
3-Foo Fa (A. Deguisse) 8-1
1-Kimberly Sil (pas nommé) 10-1

COURSE NO 5

AMBLE Bourse \$1,700.
2-Speedy Troy (Normandin) 3-2
4-Dam Good Night (J. Feley) 3-1
3-Quintail (Garmache) 7-2
6-Solar Brock (Deguisse) 4-1
3-Earlylades Pride (Robillard) 6-1
1-Mr. Wilky (Cyrénne) 8-1
7-Lady Fara (D. Filion) 10-1

COURSE NO 6

AMBLE Bourse \$1,300.
3-Titan (D. Normandin) 3-2
2-Cookie (M. Lefebvre) 3-1
4-Rokate (pas nommé) 4-1
6-Martin Sponglar (pas nommé) 3-1
2-Constant Yankee (Y. Poirier) 6-1
3-Pancho Boy (R. Bouthillier) 8-1
6-Hoverland Ken (M. Turcotte) 8-1
1-Trumpt Hannon (Y. Desjardins) 10-1

COURSE NO 7

AMBLE Bourse \$1,500.
5-Lila Hanover (K. Waples) 2-1
1-Quit Nonon (M. Turcotte) 3-1
6-Key Pebble (J. Jodoin) 3-1
7-Top Deck Lobell (P. Robillard) 4-1
4-Key Pebble (J. Jodoin) 3-1
3-Honey Rainbow (D. Filion) 3-1
2-Bird Time (Y. Desjardins) 6-1
4-Alex Hanover (C. Pelletier) 8-1

COURSE NO 8

AMBLE Bourse \$1,500.
1-Jackpot Mir (M. Dostie) 3-2
3-Tango Richelieu 3-1
4-Walkill Ensign (Y. Grise) 7-2
4-Walkill Ensign (Y. Grise) 7-2
5-Ardinal Hainbow (pas nommé) 8-1
6-Rigidis Pride (D. Filion) 6-1
2-Richelieu Fleurie (pas nommé) 8-1
6-Pleasant Emma (Y. Seguin) 8-1

COURSE NO 9

AMBLE Bourse \$2,500.
3-Hasty K (L. St-Jacques) 3-2
4-Carolond Intrepid 3-1
6-Wings Mir (M. Dostie) 7-2
3-Chico Herbert (S. Brisson) 4-1
2-Loyal Friend (J. Foley) 3-1



Les Jeux de Cali



Un défi à relever et un espoir pour tout un pays

PAR JEAN POULIOT

N'en déplaise au premier ministre Bennett, il existe une autre Colombie qui ne soit pas britannique. Elle est située en Amérique du Sud, tout près de la ligne de l'équateur, beaucoup plus rapprochée que son Victoria du point où Christophe Colomb a mis pied à terre en découvrant l'Amérique.

C'est ce pays qui a été choisi pour présenter les VI Jeux panaméricains du 31 juillet au 13 août. Comme au moins quatre Québécois, à savoir les nageurs Jojo Carrier et Mado Ramsey, l'athlète Denis Dubé et le cycliste Marc Blouin, y participeront, j'ai cru bon de présenter aux lecteurs de l'Action quelques articles préparatoires à cette compétition. Avec l'espoir que ça peut les intéresser, j'aurai de plus la satisfaction de me remémorer les bons moments de Sao Paulo et de Winnipeg, sites des deux éditions précédentes de ces Jeux.

LA COLOMBIE

La carte ci-jointe montre où se trouve la Colombie. Ce pays possède un bon service aérien avec tous les coins du monde grâce à sa ligne AVIANCA et aux lignes américaines et européennes avec qui elle échange

des franchises. La Colombie possède également des lignes à court trajet avec Caracas et Curaçao, deux grands aéroports de transit, ainsi que Port-of-Spain (Trinidad) ou Air Canada à une ligne directe de Montréal.

Elle possède de grands ports de mer sur les deux océans, chaque côté de Panama. Son climat varie avec l'altitude : humide et chaud au niveau de la mer; tempéré à l'altitude des montagnes où se trouvent les trois principales villes de Bogotá, Medellín et Cali; sujet aux pluies tropicales dans les forêts ou la brousse. Elle évite toutefois de quelques milles les régions hautes arides du Venezuela ou des Guyanes.

Ceux qui ont parcouru le fameux bouquin de Papillon y reconnaîtront plusieurs points d'arrêt de ses aventures. C'est un pays qui a connu la même population que le Canada (19 1/2 millions), mais sa superficie n'est que de 439,737 milles carrés, on y compte une densité de population huit fois plus grande qu'ici.

LE COEUR DU PAYS

Cali, qui compte près d'un million d'habitants, a trouvé naissance dans la vallée du fleuve Cauca en plein cœur des Andes. C'est un des sols les plus riches d'Amérique.

La vallée est le principal producteur de café du pays et le café est l'exportation No 1 de la Colombie. Elle produit tout le sucre, la plus grosse partie des fèves et du soja et c'est un producteur majeur de coton. Enfin l'industrie du bois et celle de la pêche sont à la hausse. En un mot, elle fournit 25% de toute la nourriture du pays et 30% des exportations colombiennes.

Fondée en 1536 par les Espagnols, Cali en a conservé la langue, la culture et en a adopté la nourriture. La ville de Popayan, qui est reliée à Cali par une autoroute moderne, est un véritable modèle d'architecture coloniale du 16e siècle. A côté de cela s'élève la Cali du 20e siècle avec ses gratte-ciels et ses facilités contemporaines.

LE CHOIX
C'est ce mélange d'ancien et de nouveau qui a impressionné le jury et qui a valu à Cali, le privilège de présenter les VI Jeux Panaméricains.

Les athlètes de 33 pays y rivaliseront dans 18 sports et la plupart des centres sportifs ont dû être construits depuis 1967. On n'hésite pas à vanter aux visiteurs les deux charmes de Cali: celui de ses femmes et celui de son panorama.

La beauté féminine des Colombiennes, vient de ce mélange

de races indigènes et étrangères. Avec l'arrivée de riches industriels, la nature a servi de site à des clubs magnifiques, comme celui de San Fernando, le Country Club ou celui du Lac Calima, avec toutes les facilités sportives imaginables.

L'AFFAIRE DE TOUT LE MONDE

Depuis l'octroi des Jeux, on en a fait l'affaire de tout le monde, un peu comme en Jamaïque pour les Jeux du Commonwealth en 1966. Si on a pu ériger les édifices nécessaires aux Jeux — et dont je parlerai dans des articles subséquents — c'est grâce à un investissement de \$35 millions que les gens de la Vallée ont garanti, en s'imposant une surtaxe de 10% sur les spectacles, le tabac et l'alcool, jusqu'en 1977.

Le gouvernement n'a en fait payé que pour les résidences, le village olympique qui sera cédé à l'université, les routes et l'aéroport qui lui resteront.

Mais dans un pays où les seuls sports étaient le football (soccer) et les combats de taureau, on s'est serré la ceinture pour recevoir ces Jeux, qui sont peut-être la chance unique pour la jeunesse colombienne de prendre sa place, sinon au niveau mondial, du moins parmi les puissances latino-américaines comme le Mexique, Cuba ou le Brésil.



● CALI se trouve située dans la portion nord-ouest de l'Amérique du Sud. A l'altitude de la Cordillère des Andes, elle évite la chaleur humide des villes portuaires de Carthagène ou de Baranquilla, tout comme les pluies tropicales des plateaux striés ment forestiers. Pour situer exactement nos lecteurs, disons que sa location est le point sur la lettre "I" dans le mot Cali superposé à cette carte.

CINE RÉSUMÉ

LE SAMEDI VOYEZ CINE-INFORMATION
un guide complet à conserver toute la semaine.

N.B. : CES FILMS SONT CLASSES SELON LEUR VALEUR ARTISTIQUE

La maison des Bories
Cinéma CANADIEN
Drame psychologique avec Marie Dubois, Mathieu Carrière, Maurice Garrel. Julien, professeur de géologie, et sa femme Isabelle vivent avec leurs deux enfants dans une vieille maison à la campagne. Un jour un jeune Allemand, Carl Stephan, traducteur du livre de Julien, arrive. Ce dernier tombe amoureux d'Isabelle. Elle résiste à la tentation d'une infidélité à son mari et profite de l'occasion pour modifier de façon positive ses relations avec lui. Sens du devoir. (2) Présenté sur semaine à 7.30, 9.20 et samedi dimanche à 12.30, 2.20, 4.00, 5.45, 7.45, 9.30. (8e semaine)

My Fair Lady
Cinéma STE-FOY (Alouette)
Comédie, avec Audrey Hepburn et Rex Harrison. Un expert en phonétique, Henry Higgins, fait le pari de transformer en grande dame une vendeuse de fleurs au langage populaisier, Eliza Doolittle. L'entreprise réussit, mais Eliza éprouve de Higgins qui ne semble pas répondre à cet amour. (A2) Présenté samedi, dimanche et mercredi à 2.00, 5.00, 8.00. Sur semaine à 8.00.

La maison des Bories
Cinéma ST-ROMUALD
Drame psychologique avec Marie Dubois, Mathieu Carrière, Maurice Garrel. Julien, professeur de géologie, et sa femme Isabelle vivent avec leurs deux enfants dans une vieille maison à la campagne. Un jour un jeune Allemand, Carl Stephan, traducteur du livre de Julien, arrive. Ce dernier tombe amoureux d'Isabelle. Elle résiste à la tentation d'une infidélité à son mari et profite de l'occasion pour modifier de façon positive ses relations avec lui. Sens du devoir. (2) Présenté sur semaine à 9.45. Dimanche à 6.00, 9.45.

Les mâles
Cinéma LE BIJOU
Comédie, avec Donald Pilon, René Blouin et André Pelletier. Un étudiant, Emile, et un bûcheron, Saint-Pierre, ont fui la société et vivent ensemble dans les bois depuis un an et demi. Un jour, ils décident d'aller au village le plus proche pour y enlever une femme. Ton d'humour. (4) Présenté dimanche à 12.30, 2.40, 4.50, 7.00, 9.00. Sur semaine à 7.00, 9.00. (5e semaine)

Diary Of A Mad Housewife
Cinéma CARTIER
Drame, avec Carrie Snodgrass, Richard Benjamin, Tina, mariée à un jeune avocat new-yorkais, Jonathan Balser, s'embarque dans une liaison avec un écrivain, George Pratz, qui se montre aussi égoïste et insupportable que Jonathan. Dans un moment de dépression, Jonathan se rapproche de Tina. Scènes audacieuses. (4) Présenté sur semaine à 7.40. Samedi et dimanche à 1.05, 4.30, 7.40.

Virages
Cinéma STE-FOY (Chaplain)
Drame, Paul Newman, Joanne Woodward, Robert Wagner. Un conducteur d'auto de course s'oppose à une divorcée qui a un fils de seize ans. Il l'épouse et se fait ami avec l'adolescent. Il est très passionné pour les courses alors il néglige sa femme. Un matin en rentrant de la piste, il trouve sa femme dans les bras de son ami. Divers échecs aux courses aggravent sa situation. Il s'est ressaisi et remporte une épreuve importante. Il se réconcilie avec sa femme. Résonances humaines. (4) Présenté samedi, dimanche et mercredi à 1.35, 6.45. Sur semaine à 6.45.

Love Story
Cinéma EMPIRE
Comédie, avec Ali McGraw, Ryan O'Neal et Ray Milland. Oliver Barrett fils de famille riche, s'oppose à une camarade d'origine modeste, Jenny Cavilleri. L'épouse, même si son père est contre. Devenu avocat à New-York, Jenny est atteinte d'une maladie incurable. Sentimentalité. (4) Présenté vendredi à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00, 11.15. Samedi à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00, 11.15. Dimanche et sur semaine à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. (10e semaine)

I Love My Wife
Cinéma CARTIER
Comédie, avec Elliott Gould, Brenda Vaccaro et Angel Tompkins. Richard Burrows, devenu chirurgien, néglige sa femme Jody, maintenant mère de deux enfants. Il cherche à éviter le divorce car il est attaché à ses enfants. Jody fait des efforts pour reconquérir son mari, mais leur mariage échoue. Scènes d'inconduite. (5) Présenté sur semaine à 6.05, 9.25. Jeudi, samedi et dimanche à 2.50, 6.05, 9.25.

Catherine
Cinéma CAPITOL
Film, avec Olga Georges-Picot, Roger Van Hool et Horst Frank. En 1418, Paris tombe aux mains du duc Philippe de Bourgogne en lutte contre les Armagnacs. Catherine Legoy, fille d'un orfèvre, est mise en prison pour avoir hébergé un Armagnac. Sa beauté attire l'attention du duc qui s'en prend et la fait libérer. Scènes érotiques. (5) Présenté à 12.45, 4.10, 7.40. (4e semaine)

Le maître des îles
Cinéma ODEON (Dauphin)
Drame, avec Charlton Heston, Tina Chen et Geraldine Chaplin. Whip Hoxworth est capitaine d'un voilier qui transporte des Chinois dans les îles. Il parvient à transplanter à Hawaii la culture de l'ananas avec l'aide d'une servante chinoise, Nyuk Tsui. Vingt ans plus tard, le fils de Whip épouse la fille de Nyuk Tsui après divers difficultés. (5) Présenté à 12.45, 3.20, 6.00, 8.15.

La brigade du diable
Cinéma ST-ROMUALD
Drame, avec William Holden, Cliff Robertson et Vince Edwards. Le lieutenant-colonel Robert Frederick est chargé de former une unité spéciale de commandos, mais l'opération est ajournée et ses troupes doivent être dispersées. Il obtient que son unité aille combattre sur le front d'Italie pour apprendre une montagne jugée inexpugnable. Nombreuses violences. (5) Présenté à 7.30.

Explosion
Cinéma LAIRET
Drame, avec Gordon Thomson, Don Stroud et Richard Conte. Après la mort de son frère au Vietnam, un étudiant américain, Allen Evans, s'enfuit au Canada so-disant pour échapper à la conscription. A Vancouver il fait la connaissance d'un compatriote, Rickie Kovacs. Un soir ils volent une automobile et Allan abat froidement deux policiers. Dure violence. (5) Présenté sur semaine à 7.35. Samedi et dimanche à 1.00, 4.25, 7.40.

Les analyses de films apparaissant ci-dessous sont classées suivant leur valeur artistique telle qu'établie par l'Office des Communications sociales. Les chiffres doivent s'interpréter comme suit: (1) chef-d'œuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

A la fin du texte est indiqué, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes: (s) enfants; (a) adolescents.

Dynamite en soie verte
Cinéma LIDO
Drame, avec George Nader, Silvia Solar. Sous l'identité d'un certain Trevor, escroc spécialisé en électronique, Jerry Cotton, agent du F.B.I., s'introduit dans une gang établi à Los Angeles, son but est de démasquer le chef mystérieux de cette bande. Scènes de violence appuyée. (5) Présenté sur semaine à 7.30. Samedi à 7.55. Dimanche à 1.00, 4.25, 7.55.

Les baroudeurs
Cinéma ODEON (Frontenac)
Film, avec Tony Curtis, Charles Bronson et Michele Mercier. En 1922, deux aventuriers américains, Adam Dyer et Josh Corey se mettent au service d'un sultan turc pour assurer avec un groupe de mercenaires la sécurité d'un convoi précieux. Chacun des deux hommes se propose de s'emparer pour lui-même du trésor qu'ils doivent protéger. (A-5) Présenté à 2.30, 6.00, 9.35.

Passion sanglante
Cinéma PIGALLE
Drame, avec Janine Reynaud, Michel Lemoine et Howard Vernon. Le baron de Brach invite quelques amis à son pavillon de chasse. L'une des invitées, Elena, se perd en forêt et les autres partent à sa recherche. Ils retrouvent la charge du château de celui de Saxe et acceptent l'hospitalité de celui-ci pour la nuit. Des événements étranges se produisent alors. (6) Présenté à 4.10, 8.40.

Nue comme un ver
Cinéma CAPITOL
Comédie, avec Anne Grete Nissen et Ib Mossin. Une étudiante se rend chez un jeune médecin spécialiste en problèmes sexuels et se plaint de sa frigidité. Celui-ci la rassure et, après un traitement prolongé, elle entreprend un voyage à travers l'Europe et connaît divers aventures. Situations scabreuses. (6) Présenté à 2.30, 5.55, 9.25. (4e semaine)

Capitaine Singrid
Cinéma PIGALLE
Film, avec Elga Anderson, Robert Woods et Marc Michel. Singrid Karaman, fille d'un officier nazi, dirige une organisation capable d'entreprendre des missions d'espionnage. Un industriel la charge de détruire un groupe de mercenaires dans un pays d'Afrique et de s'emparer des diamants que ceux-ci détiennent. Nombreuses violences. (6) Présenté à 2.45, 7.00.

La haine des desperados
Cinéma ODEON (Frontenac)
Western, avec Jack Palance, Vince Edwards et Sylvia Syms. Pendant la guerre de Sécession, un ancien pasteur, Galt, conduit des raids contre les villages du Nord pour venger la mort de sa femme. Un de ses fils, David, se retourne contre lui et quitte sa troupe pour aller s'établir au Texas avec sa jeune femme, Laura. (6) Nombreuses brutalités. Présenté à 12.45, 4.15, 7.50.

La religieuse de Monza
Cinéma LAIRET
Drame, avec Giovanna Ralli, Gabriele Ferretti et Lino Cervi. Au XVIIIe siècle, Virginia de Geyva est poussée par son père à prendre le voile pour des raisons d'héritage. Devenue religieuse, Virginia devient la maîtresse du jeune noble Paolo Osio. Paolo est condamné à mort et Virginia est emmurée dans une cellule pour le reste de ses jours. Passion. (6) Présenté sur semaine à 6.00, 9.25. Samedi et dimanche à 2.45, 6.00, 9.30.

Après ski
Cinéma LIDO
Comédie, avec Daniel Pilon, Mariette Lévesque, Céline Lomez et Robert Arcand. Un moniteur de ski, Philippe, est poursuivi par les attentions de ses élèves, il cède à l'une et à l'autre. Il s'oppose d'une couverture, Karin, qu'il envisage d'épouser, mais celle-ci l'abandonne. Scènes égrillardes. (7) Présenté sur semaine à 9.05. Samedi à 6.00, 9.30. Dimanche à 2.30, 6.00, 9.30.

Perver-tissima
Cinéma PIGALLE
Drame, avec Maëlle Pertuzo et Albert Simonin. Une jeune fille est engagée dans une agence de presse spécialisée dans les reportages à sensation pour faire enquête sur les diverses formes de l'amour à Paris. Elle se fait admettre chez le docteur Villard, réputé pour tenter des expériences sur de nouvelles formes d'amour. Perversion sexuelle. (7) Présenté à 1.35, 5.50, 10.00.

Le gendarme en balade
Cinéma CANADIENNE
Comédie, avec Louis de Funès, Michel Galabru et Jean Leffebvre. Mis à la retraite en même temps que ses compagnons du poste de gendarmerie de Saint-Tropez, l'adjudant Truchot s'engage dans le château de sa riche épouse. Un jour il bat le rappel de sa petite troupe, et ils connaissent diverses mésaventures. Présenté à 2.45, 6.00, 9.15. (3e semaine)

Ces messieurs de la gachette
Cinéma CANADIENNE
92 minutes en couleurs portuques. Comédie avec Dary Cowl et Francis Blanche. Le fils du gangster italien Lombardi épouse la fille de l'industriel Pelletier. Lombardi compromet le frère et le beau-frère de Pelletier les forcer à participer à l'organisation d'un vol. Présenté à 1.10, 4.20, 7.40. (3e semaine)

Les chats bottés
Cinéma PARIS
Comédie, avec Donald Lautrec, Donald Pilon et Louise Turcot. Rosaire et Alexandre vivent ensemble et ils partagent tout: l'appartement, les filles, les autos. Malheureusement l'une de ces filles s'accroche et veut se marier. Ils engagent une bonne, mais cette bonne est un homme, Jean-Sébastien Mouché. L'arrivée de cet homme enchevêtre davantage les situations. Des situations absurdes. Présenté à 12.30, 2.20, 4.00, 5.45, 7.45, 9.35. (3e semaine)

Airport
Cinéma STE-FOY (Chaplain)
Drame, avec Burt Lancaster, Dean Martin et Jean Seberg. Un passager d'un Boeing 707 transporte une bombe. Il est découvert et fait exploser son engin. L'avion endommagé retourne et doit atterrir sur une piste bloquée par la neige. Présenté samedi, dimanche et mercredi à 4.10, 9.00. Sur semaine à 9.00.



● Alors que le comité pour l'égalité de la femme se demande jusqu'à quel point on peut utiliser son charme dans la publicité, la ville de Cali n'hésite pas à tenter les sportifs avec cette invitée Colombienne.



● La nourriture populaire est le HALLACA, fait de pâte de maïs farcie de morceaux de poulet, de bœuf et de porc et cuite dans une feuille de bananier (photo ci-haut). Mais les familles à l'aise se permettent des buffets fort alléchants. Le cochenet rôti sert de mets principal à un repas qui comprend une soupe de crème de poulet et de patate (ajaco bogotano), d'avocats farcis, de plantains sautés et d'une rafraîchissante liqueur locale (sorbet de curuba).



Colette Boky reçoit le prix Calixa Lavallée



La remise officielle du prix de musique CALIXA-LAVALLÉE de la SSJB de Montréal à COLETTE BOKY, soprano montréalaise de réputation internationale, aura lieu à la Place des Arts, le mercredi 7 juillet, à l'occasion de la soirée viennoise, présentée par l'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL, dans le cadre des Concerts populaires Desjardins. On sait que Mme Boky est soliste invitée à cette soirée qui fera revivre une époque, un siècle d'or...

Le prix CALIXA-LAVALLÉE consiste en la médaille "BENE-MERENTI DE PATRIA" et une bourse de cinq cents dollars.

Fondée en 1959, ce prix reconnaît les mérites d'un (ou d'une) compatriote dont la compétence et le rayonnement dans le domaine musical servent les intérêts de la nation canadienne-française tant au Québec qu'à l'étranger.

Le jury, qui a recommandé COLETTE BOKY au conseil général de la SSJB, était composé du docteur J.-Alcide Martel, président, de M. Charles Goulet, de M. Jean Deslauriers, de Mme Françoise Aubut-Pratte et de M. Yoland Guérard.

Concert de la pianiste Monique Guiot jeudi



La pianiste française MONIQUE GUIOT, invitée par le service des Loisirs Socio-Culturels de l'Université Laval... donnera un concert au théâtre de la Cité Universitaire, jeudi 8 juillet à 20.30 p.m.

Le programme sera composé d'œuvres de Haendel... Robert Schumann... Bela Bartok... Alain Gagnon et Claude Debussy.

MONIQUE GUIOT est née à Paris, en 1939. Tout en poursuivant ses études secondaires, Monique Guiot travaille au piano dans la classe de Germaine Mounier à l'École César Franck. Après avoir fait une 1ère année d'études musicales, Monique Guiot se tourne délibérément vers la

musique. Elle obtiendra son diplôme de Piano et d'Histoire de la Musique à l'École César Franck en 1961. Puis elle entre à l'Académie Marguerite Long où elle obtient un prix d'analyse musicale en 1962 et un prix de Piano en 1964. Elle travaille alors avec Yvonne Lefebvre, Olivier Alain et donne un récital à Paris en 1968.

À Québec depuis 2 ans, Monique Guiot a donné 2 émissions à Radio-Canada au cours desquelles elle a donné en 1ère audition au Canada, Sa 2ème Sonate d'Alain Gagnon. Elle a donné à l'Université Laval en novembre dernier un récital d'œuvres contemporaines, dont la 2ème Sonate et Mirages d'Alain Gagnon.

Le ténor JOHN VAN KESTEREN sera soliste avec le soprano Colette Boky au premier Concert populaire Desjardins, le 8 juillet, au Grand Théâtre de Québec. L'Orchestre symphonique de Montréal sera sous la direction de Franz Paul Decker. Au cours de cette "Soirée Viennoise" on entendra des œuvres de Millocker, Strauss, Lehar et Kalman.

le moulin de St-Laurent
ILE D'ORLÉANS

QUATRE CONCERTS DE JAZZ A LA CHANDELLE (hors-série)

Victor Angelillo
son trio, son quatuor et son quintette

LES JEUDIS — 8h.45 p.m.
• 8 juillet (trio)
• 15 juillet (trio)
• 22 juillet (quatuor)
• 29 juillet (quintette)
Admission : \$2.50

SOIREE BAVAROISES
tous les mercredis et samedis soirs à 8h.45 p.m. avec

Les Gais Meuniers
(8 musiciens)
Admission : \$2.00
Tous les autres soirs de 6h.00 p.m. à 1h.00 a.m.

MUSIQUE TZIGANE
avec le fameux violoniste tzigane de Budapest

LAJOS MOLNAR
Admission : \$1.00
Réservations : 828-2688

CINEMA TEL. 522-7811
DE PARIS TROISIEME SEMAINE

LES CHATS BOTTES
APRÈS "DES FEMMES EN OR", UNE AUTRE BOUFFÉE D'AIR FRAIS
réalisateur **Claude Fournier**
avec **Donald Pilon**, **Donald Lautrec**, **Louise Turcot**
SCOPE COULEURS
SALLE CLIMATISÉE

NE L'OUBLIEZ PAS LA CROIX-ROUGE AGIT EN VOTRE NOM

DU NOUVEAU au RESTAURANT Club Napoli
2, boul. Charest O. coin Langelier, Québec
Tous les mercredis soirs
CONCOURS DE DANSE AMATEUR
et
DEUX SPECTACLES DE DANSE PROFESSIONNELLE
avec **Yves, Irène et Pauline**
Tous les vendredis soirs de 8h. à 9h.30
COURS DE DANSE
donnés par Yves Simard, prof.

Fritz Pereira
en son ensemble
"La chaleur tropicale transportée au Nord du Canada"
LA VRAIE MUSIQUE DE DANSE

Louis Armstrong: un nom qui ne mourra pas

(par CHRISTIAN-YVES)

Louis Armstrong "POP" dit "SATCHMO" (à cause de sa grande bouche et de ses lèvres épaisses) est assuré d'être immortel après sa mort qui vient d'endeuiller le monde du jazz...

"SATCH" a enregistré depuis 1920 d'innombrables disques et tourné plusieurs films. Il a joué sur tous les continents en compagnie — au gré des années — de tout ce que le jazz a compté et compté de musiciens de valeur, blancs et noirs. Mais au-delà de cet héritage discographique, c'est aussi son influence directe ou indirecte sur des générations de jazzmen (et non pas seulement sur des trompettistes) qui rend Armstrong immortel.

Son sourire éclatant, sa bonhomie, la façon d'essuyer le front et les lèvres, au cours des concerts, avec d'innombrables mouchoirs sortis de ses poches, ne sont pas prêts non plus d'être oubliés par ses admirateurs, les inconditionnels et les autres.

Compositeur, arrangeur, meneur d'hommes, Armstrong était considéré par beaucoup comme le génie de la musique négro américaine, le roi du blues. L'ange noir de la trompette.

Impérissables aux modes et aux snobismes, plus ou moins fugaces, "SATCH", durant plus de 50 ans, a été le chaleureux interprète, l'instrumentiste suprêmement doué et mondialement connu au service du jazz traditionnel de la Nouvelle-Orléans où il naquit le 4 juillet 1900. Cela ne signifie nullement une absence d'évolution; que de chemin parcouru entre l'époque où, en 1923, il jouait deuxième cornet dans l'orchestre de King Oliver, et ses plus récents concerts en passant par l'époque de son célèbre "HOT FIVE" et de son non moins célèbre "HOT SEVEN". Ses facultés créatrices, son don de l'improvisation, sa stupéfiante maîtrise de l'instrument, lui permirent, dans le respect de la tradition, mille innovations et mille audaces. En tant que vocaliste, Louis Armstrong était aussi l'un des plus grands — sinon le plus grand — avec sa voix rauque, son humour, son sens inné du rythme et sa manière de remplacer parfois les paroles d'une chanson par des onomatopées (ce qui en langage d'initié s'appelle chanter scat).

Ses duos avec Velma Middleton ou avec la grande Ella Fitzgerald demeureront des classiques du genre.

Tous les grands maîtres du jazz sont en deuil

WASHINGTON (AFP) — Le gouvernement américain a exprimé mardi ses condoléances pour la mort du musicien de jazz Louis Armstrong.

"Louis Armstrong était né le quatre juillet fête nationale de l'indépendance américaine, et sa créativité et son imagination étaient l'essence même de l'indépendance", a déclaré le porte-parole du département d'Etat. "Sa mémoire sera vénérée dans toute la communauté internationale", a ajouté le porte-parole du département d'Etat, en rappelant que Louis Armstrong avait effectué plusieurs missions de bonne volonté pour le gouvernement américain en Afrique, en Asie et en Amérique latine.

Un représentant du gouvernement américain assistera aux obsèques du musicien.

"Je l'adorais. Que Dieu le bénisse", a déclaré Duke Ellington, à New York, en apprenant la mort de Louis Armstrong. Il a ajouté, la voix brisée par l'émotion "c'est une grande perte pour nous tous".

Le pianiste Earl "Fatha" Hines, dont le style a été influencé par Satchmo a déclaré: "Le monde a perdu un champion. Je ne sais pas qui va lui succéder".

Les obsèques de Louis Armstrong auront lieu vendredi à 13 heures, heure locale, au temple congrégationniste de Corona, le quartier de Queen qu'habitait Armstrong, à New York.

Un porte-parole du département d'Etat a fait savoir à Washington que le gouvernement fédéral se ferait représenter. Au nom de tous les Newyorkais, M. John Lindsay, le maire de la ville a envoyé un télégramme de condoléances à Mme Armstrong.

Le chanteur Bing Crosby qui avait joué avec Louis Armstrong dans le film "High Society" et qui était apparu à ses côtés au cours de sa dernière émission télévisée, il y a une quinzaine de jours, a déclaré mardi soir à Hollywood "c'était un authentique génie. Quiconque voyageait en Europe ou dans d'autres parties du monde se rendait compte tout de suite combien sa renommée

était étendue et combien il était aimé. Il était un grand ambassadeur américain et nous a laissé un vaste legs musical."

Du ghetto noir de New Orleans aux grandes salles de New York

(A.F.P.) — Plus qu'aucun autre, Louis Armstrong, a fait sortir le jazz du quartier réservé de la Nouvelle-Orléans et l'a fait reconnaître comme partie intégrante de la culture américaine.

Elève de "King" Oliver, le père du style Nouvelle-Orléans, il a son tour marqué des générations d'instrumentistes et de chanteurs parmi les plus grands de l'histoire du jazz. Même un musicien aussi différent, quant au style et à la sensibilité, que le saxophoniste alto Charlie Parker n'oubliait jamais de souligner ce qu'il devait à "Satchmo". Il est à l'origine du développement des styles Nouvelle-Orléans et Chicago, avant de devenir l'un des rois du swing.

L'aventure d'Armstrong commence avec le siècle. Il naît le quatre juillet 1900 dans le ghetto noir de la Nouvelle-Orléans, le jour même de la fête de l'indépendance, cinquante ans plus tard, le petit-fils d'esclaves est "l'ambassadeur du jazz" et le Département d'Etat inscrit Armstrong dans les programmes de ses échanges culturels.

Louis grandit au hasard des rues de la capitale de la Louisiane, célèbre alors pour ses tripots, ses maisons de jeu et ses boîtes de nuit. C'est en prison, à 17 ans, après avoir tiré des coups de feu le soir du Nouvel an, qu'il commence à étudier la musique. "King" Oliver le remarque peu après, l'engage dans sa formation et tous deux, et le jazz, des maisons closes de la Nouvelle-Orléans aux grandes salles de bal du nord en passant par les bateaux à vapeur du Mississippi se lancent à la conquête des Etats-Unis.

En 1947, c'est la consécration suprême: "Satchmo" donne un concert à Carnegie Hall, jusqu'alors temple de la musique classique. Ses compagnons sont les plus grands noms du jazz: Bessie Smith, Fletcher Henderson, Earl Hines, "Fats" Waller, "Duke" Ellington, "Count" Basie, Ella Fitzgerald, Sidney Bechet jusqu'à Mahalia Jackson l'an dernier au Festival de Newport. Toute une génération de trompettistes — Buck



● LOUIS ARMSTRONG: La trompette ne me fera jamais mourir.

Clayton, Roy Eldridge, Cootie Williams, lui doivent en grande partie leur inspiration, d'autres comme Dixie Gillespie, s'ils se sont démarqués de son style, ont puisé dans sa joie de vivre l'un des thèmes majeurs du jazz.

Après avoir débuté au cornet, instrument réputé "vulgaire", il passe à la trompette avec laquelle il engage un combat parfois pathétique: ses lèvres le tourmentent cruellement comme jadis la main tourmentait Schumann et il est obligé d'interrompre sa carrière à plusieurs reprises, mais chaque fois le bonheur qui est le sien quand il embouche sa trompette et dispense la joie à ceux qui l'écoutent lui fait reprendre le dessus.

Il impose sa voix rauque tour à tour puissante, douce et chuchotante. L'apogée de sa carrière de créateur se situe de

1922 à 1935. C'est l'époque des petites formations, le "Hot Five" et le "Hot Seven", de "Saint Louis Blues", "Tight Like This", "Saint James Infirmary Blues", parmi des centaines d'autres titres. Son inspiration, Armstrong la puise alors dans le blues, le negro spiritual, la vieille chanson créole française.

Les années 30-40 marqueront un tournant: Armstrong dirige de grandes formations et évolue vers le style swing qui triomphe alors avec Benny Goodman, Lionel Hampton et les orchestres de Basie, d'Ellington et de Jimmy Lunceford. Il élargit également la source de son inspiration, reprenant des thèmes de chansons contemporaines françaises, britanniques, voire même des thèmes de musique classique.

Ses dons de comédien s'affirment d'autre part

au cinéma où il joue en particulier dans "New-Orléans" avec Ella Fitzgerald et "High Society", ainsi qu'au théâtre où il crée le "Porgy and Bess" de George Gershwin.

La période après-guerre, avec la présence des G.I.'s dans le monde entier, voit la consécration quasi universelle du jazz et porte la gloire de "Satchmo" à son sommet: Il triomphe à Dakar, Rio, Tokyo comme à Paris.

Immobilité par une grave maladie en Italie en 1968, il est reçu après sa convalescence avec sa femme par le pape Paul VI. Déjà, il songe à prendre du repos, mais, deux ans plus tard, il tient encore la vedette au Festival de Newport.

"My Trumpet First" était sa devise, mais, a-t-il déclaré, "ce n'est pas elle qui me tuera, c'est moi qui tuerai cet instrument".

Gai...gai...gai... LE MANOIR ST-CASTIN progresse encore... et encore!



DU NOUVEAU! Le réputé chansonnier et compositeur Jean-Loup Chauby, au piano-bar du Café Normand, tous les soirs de la saison (excepté le dimanche) de 9h.30 à 1h., et au piano de la salle St-Castin durant le dîner.



DU NOUVEAU! Maintenant, nos salles à manger sont complètement climatisées. Au Café Normand, menu d'hommes d'affaires de midi à 3 heures, et le soir, la table d'hôte à prix populaires à compter de 6 heures. Réservations fortement recommandées pour dîner après 8h.45.



DU NOUVEAU! Des parasols complètent cette année la décoration et le confort de notre café-terrasse surplombant la piscine. Notre menu-terrasse est servi froid, de midi à 6 heures.

ET, CE QUI N'EST PAS NOUVEAU...
Le boulevard Laurentien vous amène chez-nous en 15 minutes
Aucun problème de stationnement
Le Lac Beauport est toujours à 1000' d'altitude
L'air y est toujours pur et plus frais
AU MANOIR, C'EST TOUJOURS BON...
et le service est impeccable!

15 MINUTES DE QUÉBEC

MANOIR St. Castin
Lac Beauport
tél: (418) 849-4461

Robert Campeau élu président du conseil de "Campeau Corporation"

OTTAWA — Les administrateurs de Campeau Corporation annoncent l'élection de M. Robert Campeau d'Ottawa, comme président du conseil d'administration de cette Société, qui est l'une des plus diversifiées dans le domaine du développement immobilier.

M. Campeau, une figure prédominante dans les milieux immobiliers canadiens, continuera d'exercer la fonction de président de Campeau Corporation, une entreprise qu'il a fondée pour la construction d'habitations dans la capitale

du pays, il y a plus de 20 ans. On a aussi annoncé la nomination de M. J. C. Paradis au poste de vice-président exécutif de Campeau Corporation Limited, de même qu'à celui de vice-président exécutif de Canadian Interurban Properties Limited, ainsi que celle de M. J. E. O'Brien comme secrétaire et vice-président de Campeau Corporation et comme secrétaire de Canadian Interurban Properties.

Ces nominations coïncident avec l'intégration plus étroite de l'administration de Canadian

Interurban Properties avec celle de Campeau Corporation, dont elle est la plus importante filiale.

Campeau Corporation Limited et ses filiales, dont l'actif est de 272,000,000, possèdent environ 7,000,000 de pieds carrés de propriété commerciale, près de 3,000 logements pour location ainsi que 7,000 acres de terrain pour des développements futurs. Son avoir comprend des immeubles à bureaux, des centres d'achats, des appar-

tements gratte-ciel et des projets d'habitations en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan, en Ontario et au Québec.

M. Paradis a détenu divers postes seniors depuis 17 ans chez Campeau Corporation et ses compagnies précédentes et antérieurement avec la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement. M. O'Brien joindra la compagnie en 1969 après avoir été à l'emploi du Trust Royal pendant plusieurs années.

Le relèvement des taux des banques américaines s'étend

NEW YORK (AFP) — Le relèvement des taux d'intérêt privilégiés des banques américaines de 5,50 à 6 pour cent a commencé à se généraliser mardi matin, aux États-Unis.

Le mouvement a été déclenché par la Manufacture Hanover Trust, quatrième banque du pays, qui a relevé son taux à 6 pour cent dès le début de la matinée, s'alignant ainsi sur l'initiative prise le 15 juin dernier par la Bank of California et suivie la semaine dernière par plusieurs établissements de petite ou moyenne importance. La Manufacture a été suivie rapidement par la Bank of New York, la Marine Midland Bank, la First National Bank of Chicago et diverses autres banques à travers le pays. On ne doute pas dans les milieux financiers que les autres grands établissements porteront leur prime rate à 6 pour cent dans un très proche avenir.

La décision de la Manufacture Hanover Trust n'a en effet causé aucune surprise. Un relèvement du taux de base du système bancaire est considéré comme une certitude depuis plus d'un mois aux États-Unis en raison de la hausse des taux d'intérêt à court terme. En fait, lorsque le 14 juin dernier, une grande banque de Philadel-

phie avait relevé son prime rate de 5,50 à 5,75 pour cent, on avait pensé que ce taux se généraliserait rapidement.

DEUXIÈME HAUSSE

Contrairement aux prévisions, les principales banques de New York, de Chicago et de Californie ont choisi d'attendre. Mais la hausse des taux à court terme s'étant accentuée, elles ont finalement été obligées de relever leur taux d'un demi-point au lieu d'un quart de point.

C'est la seconde fois que le taux d'intérêt privilégié des banques, qui était tombé de 6,75 à 5,25 pour cent de janvier à mars, est relevé cette année. Il avait été porté à 5,50 pour cent à la fin avril. Un des facteurs qui avait amené les banques à maintenir leur prime rate à 5,50 pour cent en dépit de la montée constante du coût des capitaux qu'elles doivent se procurer était la faiblesse de la demande de crédit émanant des entreprises. Sur la base des dernières statistiques hebdomadaires de la réserve fédérale, cette demande tend enfin à augmenter sensiblement. Le climat est donc plus favorable à un relèvement général du loyer de l'argent que les banques prêtent à leurs clients.

CALENDRIER

MERCREDI, 7 JUILLET 1971

SSS, Cyrille et Méthode, év. et conf.

Les marées de mercredi le 7

Basses: 12:05 a.m. — 1:15 p.m.

Hautes: 5:25 a.m. — 6:00 p.m.

Demain:

S. Procope

Les marées de jeudi, 8 juillet

Basses: 1:00 a.m. — 2:05 p.m.

Hautes: 6:10 a.m. — 6:45 p.m.

SOLEIL: Lever: 4:30

Coucher: 7:49

LUNE: Lever: 8:22

Coucher: 4:08

PHASES DE LA LUNE EN JUILLET

Pleine lune le 8, à 5 h. 37 a.m.

Dernier quartier le 15, à 0 h. 47 a.m.

Nouvelle lune le 22, à 4 h. 15 a.m.

Premier quartier le 30, à 6 h. 07 a.m.

N.B. — L'heure indiquée est d'après l'heure normale de l'Est.



Remerciements et reconnaissance à Jean XXIII pour faveur obtenue avec promesse de faire publier.

A.P.

Nécrologie

ASSELIN — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 6 juillet 1971, à l'âge de 9 ans, est décédé Stéphane, fils de M. André Asselin et de Mme Janine Pelchat. Il demeurait au 102, Fraser, Lévis.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 3 heures.

Départ de la résidence funéraire Gilbert & Turgeon Ltée, 9, Commerciale, à 2 heures 45, pour l'église de Bienville et de là au cimetière St-Charles, Co. Belleschasse.

7-7 (2 fs)

BERUBE — A Québec, le 5 juillet 1971, à l'âge de 71 ans, est décédée dame Yvonne Boivin, épouse de feu M. Joseph Berubé, mère de Joseph (Madeleine Leblanc), Gertrude (Joachim Fortin), Yvonne (Mme Jean Bélanger), Emma (Mme Clotilde Fortin), Carmelle (Mme Henri Gosselin), Jeannine (Mme Raymond Paquin), Gisèle (Mme Lionel Gouge). Elle laisse dans le deuil outre son époux et ses enfants: ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. Joseph Daigle, M. et Mme Adélard Comeau, M. et Mme Alphonse Bérubé, M. et Mme Ernest Boivin, Mme Yvonne Drouin, M. et Mme Wilfrid Guy, M. et Mme Albert Kirouac, M. et Mme Adrien Bérubé, M. et Mme André Bérubé, Mme Albert Boivin. Elle demeurait à 491, Boisseaux.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures.

Départ du funérarium Lépine Ltée, 535, des Oblats, à 9 heures 45, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

7-7 (2 fs)

CHAMBERLAND — A l'hôpital St-Michel, Co. Belleschasse, le 6 juillet 1971, à l'âge de 81 ans, est décédée dame Lumina Lafleur, épouse de feu M. Oscar Chamberland, mère de Léon, Sigefroid, Cécile.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 11 heures 15.

Départ de la résidence funéraire Laurent Normand Inc., St-François, à 11 heures, pour l'église de St-François et de là au cimetière paroissial.

7-7 (1 fs)

DUVAL — A Québec, le 4 juillet 1971, à l'âge de 66 ans, est décédée après 47 ans de vie religieuse Sr Marie de St-Arcaire S.C.I.M. (Florence Duval). Les funérailles auront lieu mercredi le 7 juillet à 9h30 a.m. en la Chapelle des Religieuses de la Maison-Mère du Bon Pasteur, 1080, de la Chevrotière.

L'inhumation se fera au cimetière de la communauté à Ste-Foy. La direction des funérailles a été confiée à la maison Cloutier Ltée.

6-7 (1 fs)

FAVREAU — A Ste-Perpétue, Co. L'Islet, le 5 juillet 1971, à l'âge de 66 ans, est décédée Dame Diana Caron, épouse de feu M. Joseph Favreau, mère de Joseph (Eva Gagnon), Roger (Béatrice Guillemette), Clémence (Mme Romeo Quillet), Eliane (Mme Antoine Gagnon), Jean-Paul (Gisèle Lajoie), Léonard (Lucette Pelletier), André; Sœur de M. Ange (Mme Romeo Cloutier), Bertha (Mme J.-Baptiste Prémont), Agnès, Gérard, Mathilda (Mme Noël Pelletier).

Les funérailles auront lieu jeudi à 4 heures p.m. Départ de la résidence funéraire Claudius Lavoie, Ste-Perpétue, à 3h50 pour l'église Ste-Perpétue et de là au cimetière paroissial.

6-7 (2 fs)

GROLEAU — A Québec, le 5 juillet 1971, à l'âge de 22 ans et 10 mois, est décédée accidentellement, Mlle Diane Groleau, fille de M. Léopold Groleau et de feu dame Jacqueline Parry, sœur de Claire. Elle demeurait au 1890, rue Jeanne Mance.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 9 juillet, à 10 heures.

Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 9 heures 50, pour la chapelle du Patro Roc-Amadour et de là au cimetière St-Charles.

7-7 (2 fs)

GOSSELIN — A Québec, le 6 juillet 1971, à l'âge de 42 ans, est décédée dame Thérèse Levesque, épouse de M. Jean Gosselin, mère de Richard et Pierre, ses parents: M. et Mme Paul-Emile Levesque (Gertrude Beaudoin), son frère André, ses beaux-parents: M. et Mme Alphonse Gosselin (Marguerite Laflamme), son beau-frère: le Dr. Camille Gosselin, ses belles-sœurs: Mme André Levesque (Monique Méthot), et Mme Camille Gosselin (Lucie Poulin). Elle demeurait à 268, Saunders.

Les funérailles auront lieu samedi, le 10 juillet, à 10 heures.

Départ du funérarium Lépine Ltée, 300, chemin Ste-Foy, à 9 heures 45, pour l'église de St-Dominique et de là au cimetière Mont-Marie, Lévis.

7-7 (3 fs)

GUILMETTE — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 5 juillet 1971, à l'âge de 49 ans et 6 mois, est décédée M. Roger Guillemette, époux de Marie Rita Proulx, fils de Mme Henri Cornueau, père de Carole, Michel, Mario, Christian, Marc, frère de René (Estelle Beaumont), Marcel (Germaine Joubert), Pierrette (Mme Roger Gauthier), Pauline (Mme Richard Lacombe).

Il demeurait au 260, ave. Ste-Anne, Montmagny.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 3 h.

Départ de la résidence funéraire Laurent Normand Inc., 115, St-Louis, Montmagny, à 2h45, pour l'église St-Mathieu et de là au cimetière paroissial.

6-7 (2 fs)

HOUE — A Beaufort, le 5 juillet 1971, à l'âge de 84 ans, est décédée Dame M. Anne Cantin, épouse de feu M. Théodore Houe, mère de Yvonne, Albert (Fernande Bluteau), Louis-Philippe (Antoinette Bluteau), Claire, Irène (Mme Maurice Morency), Gérard (Cécile Duggan), Alice (Mme Hostiou), Annette (Mme Robert Légaré), Paul-Aimé (Rita Pelletier), Laurette (Mme Léo Filteau), Madeleine (Mme Raymond Gagné), Lucien (Cécile Monin), Sœur de Obeline (Mme Eugène Dubé), Alvine, Arthur (Yvonne Picard).

Elle demeurait au 1028, Boul Ste-Anne, Beaufort.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10h.

Départ de la résidence funéraire F.-X. Bouchard Inc., 4100, Boul Ste-Anne, Montmagny, à 9h40 pour l'église de Beaufort et de là au cimetière paroissial.

Le salon sera fermé de 5 h. à 7h.

6-7 (2 fs)

LAPIERRE — A l'Hôpital l'Enfant-Jésus, le 5 juillet 1971, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Edmond Lapière, époux de Dame Jeannette Couillard; Père de Raymond (Yolande Casgrain), Janine (Mme Roland Turcotte), Roger (Mme Joseph Tremblay), Yvette (Mme Joseph Poirier), Adrien (Jeanne Guenette), Jacques (Jeanne Gendreau), Monique (Mme Claude Talbot), Nicole, Gilles, Denise (Mme Bruno Gilbert), Roland (Monique Lafleur), Jean-Marie (Lucille L'Arche), Yvon, Yves, Claudette, Line; Frère de Paul-Eugène, Jeanne, Arce, Gaston, Paul-Eugène. Il demeurait au 2005, Av Royale Courville.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 11h.

Départ de la résidence funéraire F.-X. Bouchard Inc., 2290, Avenue Royale Courville, à 10h50 pour l'église de Courville et de là au cimetière paroissial.

6-7 (2 fs)

LAPOINTE — A Québec, le 4 juillet 1971, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Ernest Lapointe, rentier, époux de Dame Alphonsine Baron.

Il demeurait au Foyer La Champenoise, Boul St-Cyrille, Québec.

Les funérailles auront lieu mercredi le 7, à 11h.

Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 224, Ouest, St-Vallier, à 10 heures 45, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

6-7 (2 fs)

LAVOIE — A Québec, le 5 juillet 1971, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Donat Lavoie, époux de Dame Marie-Louise Pelletier.

Il demeurait au 2064, de Fondville, Ste-Foy.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9h.

Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 990, 1ère Avenue, à 8h45 pour l'église St-Fidèle et de là au cimetière St-Charles.

6-7 (2 fs)

MORIN — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 5 juillet 1971, à l'âge de 65 ans, est décédée Mlle Gabrielle Morin, sœur de Béatrice, Lucille, Arthur, Jean, Marie-Louise (Mme Albert Poulin).

Elle demeurait à St-François de Montmagny.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9h.

Départ de la résidence funéraire Laurent Normand Inc., St-François, à 9h45 pour l'église St-François et de là au cimetière paroissial.

6-7 (2 fs)

ROUSSEAU — A Québec, le 5 juillet 1971, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Georges Rousseau, époux de dame Alma Genest. Il demeurait au 4409, des Lièvres, Orsainville.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 9 juillet, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Claude Marcoux Ltée, 6, rue Perreault, Lévis, à 9 heures 45, pour l'église de Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie.

7-7 (3 fs)

ROY — A Lévis, le 6 juillet 1971, à l'âge de 77 ans et 8 mois, est décédé M. Jean-Baptiste Roy, ex-conducteur au C.N.R., époux de dame Jeanne Proulx, père de Jacques (Simone Bossé), Benoit (Desneiges Paquet), Jeanne (Mme J. Charles), (Mme Hossman), Gaby, Véronique, beau-frère de Mme Rosaire Roy, M. Georges Proulx, M. Evariste Proulx, Mme Louis Proulx, M. Zéphirin Proulx, M. Bruno Proulx, M. et Mme Lionel Babin. Il demeurait au 53, St-Georges, Lévis.

Les funérailles auront lieu samedi, le 10 juillet, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Claude Marcoux Ltée, 6, rue Perreault, Lévis, à 9 heures 45, pour l'église de Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie.

7-7 (3 fs)

ST-PIERRE — A Trois-Saumons, le 6 juillet 1971, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Maxime St-Pierre, époux de feu dame Bertha L'Abbé et en secondes noces de dame Cécile L'Abbé, père de Germain, Thérèse (Mme Maurice Chouinard), Germaine, Roger, Gérard, Jeanne, Lucienne Marguerite, Jean, Lucien.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 3 heures.

Départ de la résidence funéraire Dubé Enr., St-Jean-Port-Joli, à 2 heures 50, pour l'église de St-Jean-Port-Joli et de là au cimetière paroissial.

7-7 (1 fs)

TALBOT — A Québec, le 5 juillet 1971, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Alphonse Talbot, entrepreneur-général, époux de dame Lucienne Savard. Il demeurait au 155, des Saules Est.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 9 juillet, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 990, 1ère Avenue, à 9 heures 45, pour l'église de St-Albert le Grand et de là au cimetière St-Charles.

7-7 (2 fs)

TURCOTTE — A Québec, le 6 juillet 1971, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Maurice Turcotte, fils de feu M. Geo. Herménégilde Turcotte et de feu dame Marie-Athémis Dion, frère de Maria (Mme Jos. Létourneau), Alice (Mme Jos. Turcotte), Marie-Anne (Mme Jos. Pichette), Emilie, Mme Lucien Turcotte, Mme Albert Turcotte, Mme Arthur Turcotte.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 8 juillet, à 3 heures.

Départ de la résidence funéraire de la Cie Hubert Moisan, 253, Est, rue St-Joseph, à 2 heures 50, pour l'église de Notre-Dame de Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles.

7-7 (2 fs)

LA FAMILLE TETEBECHE



par Chic Young



LE FANTÔME



par Lee Falk et Ray Moore



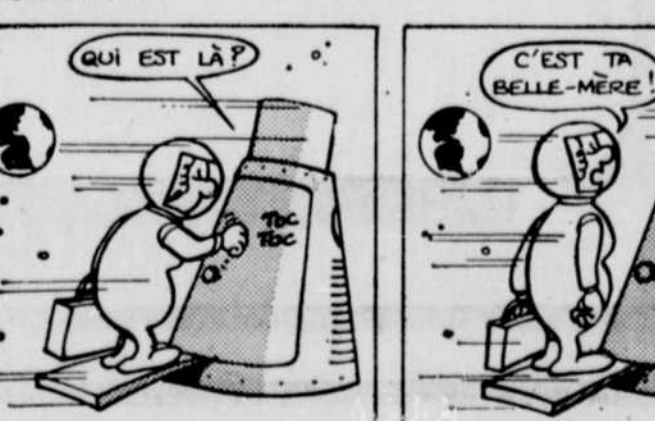
PHILOMÈNE



Par Ernie Bushmiller



L'ASTRONAUTE



Offres et demandes d'emploi

On recherche:

CHEZ LES HOMMES

Des menuisiers âgés de moins de 60 ans pour plusieurs entrepreneurs de la région. — Tél.: 694-3491.

Un commis aux pièces d'automobile avec expérience dans les produits de marque Ford. — Tél.: 694-3503.

Un tailleur de fouritures à la machine, pour une manufacture de chausseries. — Tél.: 694-3206.

CHEZ LES FEMMES

Deux vendeuses d'expérience, une pour le rayon des robes et l'autre pour celui de la fourrure. Emplois dans un grand magasin de Québec. — Tél.: 694-3340.

Des piqueuses de fantaisie, d'empêches et de tours pour des manufactures de chausseries. — Tél.: 694-3206.

Des secrétaires et des sténos-dactylos bilingues pour différents employeurs de Québec et la région. — Tél.: 694-3572.

Pour de plus amples informations

adressez-vous aux bureaux du

Centre de Main-d'œuvre du Canada

Ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration

dans le Québec métropolitain.

ARTHUR THIVIERCE & FILS

ÉPICIER-BOUCHERS — GROS et DETAIL

198 Hermine (coin Mazenod) Tél. 522-3804

Sucre granulé 10 lbs	1.15	DINDE Canada catégorie "A"	43
Sauce Esté 14 oz	2/39	évis. de 6 à 10 lbs	LE
Poulet dés. 7 oz Esté	.39	SPENCER G&L, morceau	1.29
Pois, macédoine, fèves		4 lbs et plus	LA
Ble d'Inde idéal 10 oz	8/99	BOEUF HACHE FRAIS	.59
Liquide vaisselle 24 oz	2/69		LB
Savon pays 8 barres	.95	PAULE DE LARD FRAIS	.45
Margarine Rose 4 lbs	.99		LB
Biscuits caissé ass.	.20	OEUFS CANADA, catégorie	1.19
Biscuits crème ass. 3 lbs	.99	"A", gros, 2 DOZ	
Biscuits drable 3 lbs	1.09	BACON SANS COUENNE	.55
Tire au sirop 2 lbs	.55		LB
Menthol 1 lb.	2.95	JAMBON COTTAGE,	.75
Filet morue 5 lbs	.99	3 à 4 lbs	
Filetan frais 1 lb.	.99		
Oranges S.K. 2 douz.	.69	* DÉPARTEMENT DE GROS	
Pamplemousses S.K. 6 pr	.99	Sucre granulé 100 lbs	11.49
Raisins, cerises 1 lb.	.40	Farine tout usage 50 lbs	4.45
Melon cantaloup	.40	Savon All. chaud. 20 lbs	7.25
Fraises 1.0.	.45	Soupe tout usage 48/10	6.25
Bananes 1 lb.	.12	Carottes cubes 24/19	3.95
Pâtates biches 50 lbs	1.49	Fèves jaunes coupées cs	3.95
Pâtates nouv. 10 lbs	.75	Tomates choix 24/19	5.95

Acceptons commandes de la campagne accompagnées de mandat

La publication des dossiers secrets du Pentagone marque probablement la fin d'une ère

— Le New York Times

WASHINGTON — Dans un long article tirant les leçons de la publication des dossiers secrets du Pentagone, le New York Times estime mardi que cet événement marque probablement la fin d'une ère: "Un quart de siècle de direction présidentielle pratiquement incontestée, et de manipulations des instruments de guerre et de la diplomatie relative à la guerre". Cette étude, selon le journal, montre par ailleurs plusieurs faits:

— La guerre fut non seulement décidée, mais aussi dirigée de très près par les leaders civils américains.
— Les États-Unis ne s'y engagèrent pas à l'aveuglette comme le montrent les nombreuses mises en garde des services de renseignements.
— Cependant, les préoccupations militaires l'emportèrent sur les considérations politiques, presque à chaque étape.

— Les proclamations prétendant que les États-Unis venaient en aide à un allié menacé n'étaient qu'un "slogan". "Le Sud-Vietnam était essentiellement une création des États-Unis".

— Les dirigeants américains avaient une vue statique du monde communiste, même après l'éclatement du conflit sino-soviétique.

— Les dirigeants ont toujours vécu avec le souvenir de deux guerres mondiales qui, pensaient-ils, auraient pu être évitées si les États-Unis étaient intervenus plus tôt.

— Les dirigeants américains, en fonction de la "théorie des dominos" craignaient la perte de tout pays, aussi petit fut-il. Pour Eisenhower, c'était le Laos, pour Kennedy, Cuba.

— M. Leslie Gelb qui a dirigé les travaux de l'équipe qui a élaboré l'étude du Pentagone, déclarait récemment: "C'était une tragédie grecque".

Brandt et Pompidou s'entendent sur le plan culturel, mais pas sur le plan monétaire

BONN (AFP) — La rencontre entre le président Pompidou et le chancelier Willy Brandt s'est soldée par un échec sur les questions monétaires, en revanche, notent les observateurs, sur les problèmes de Berlin, l'accord franco-allemand est "sans faille", sur la structure des futures institutions européennes la France et la RFA sont convenues en outre d'avancer de façon prudente et pragmatique en attendant l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun.

Enfin le président de la république française ne rentre pas les mains vides à Paris. Sur une question qui lui tient particulièrement à cœur: la langue française, il a obtenu satisfaction. Grâce à l'intervention personnelle de M. Willy Brandt, le français sera placé en RFA dès 1972 sur le même plan que l'anglais comme première langue dans l'enseignement secondaire.

Sur les problèmes monétaires, il y a maintenant un risque sérieux que les "Six" ne puissent se mettre d'accord sur une position commune avant la conférence du fonds monétaire international (FMI) du mois de septembre.

Le porte-parole français, M. Léo Hamont, n'en a pas fait mystère devant la presse.

Le différend qui a éclaté entre Paris et Bonn lors de l'introduction, début mai, du mark flottant, n'a pas été aplani. Le ministre français de l'Économie et des Finances, M. Valéry Giscard d'Estaing continue d'estimer que la flottaison du mark complique les échanges au sein du Marché commun et menace le marché commun agricole. Il faut donc y mettre fin au plus vite. Pour son homologue de la RFA, M. Karl Schiller, la flottaison du mark est nécessaire pour lutter contre l'inflation importée et l'afflux de dollars.

Afin d'obtenir la réforme du FMI dans le sens d'une plus grande flexibilité des taux de change, le mark, doit, à son avis, flotter au moins jusqu'en septembre.

L'entente entre la France et l'Allemagne, a dit le président Pompidou, sera un élément déterminant du succès de cette action. En signant en 1963 un traité qui marquait un changement complet dans nos rapports, nous avons pris, vis-à-vis

de nos peuples, vis-à-vis de nos partenaires aussi, un engagement irréversible. Sachons ne pas l'oublier et garder toute sa portée à un acte historique qui a été depuis huit ans le ferment de la construction européenne.

BRANDT

Le chancelier Brandt, pour sa part, a souligné que le mark ne flottera pas indéfiniment et que la RFA ne renie pas l'objectif de l'union économique et monétaire.

M. Pompidou paraît d'ailleurs être venu à Bonn sans grand

espoir d'obtenir du chancelier un retour immédiat à la parité officielle. Dans le toast qu'il a prononcé au déjeuner offert, mardi au château d'Erlich, à ses hôtes, le président français a déclaré: "Je ne pense pas pouvoir dire que nous soyons du même avis sur les solutions à mettre en œuvre, mais je crois, que les solutions, si elles ne sont pas aisées, d'autant qu'elles ne peuvent avoir qu'un caractère provisoire, finiront par se dégager grâce à la franchise même de notre concertation".

La guerre finie, un gouvernement communiste s'installera à Saigon

— L'ex-ambassadeur US à Tokyo

NEW YORK — (A.F.P.) — M. Edwin Reischauer, expert des affaires asiatiques et ancien ambassadeur des États-Unis à Tokyo, a déclaré mardi au cours d'une émission télévisée

Nombre record de morts accidentelles aux E.-U.

CHICAGO (P.A.) — Le congé de trois jours à l'occasion de la fête de l'Indépendance aux USA a fait 638 morts dues aux accidents de la route, ce qui porte à un nouveau sommet le chiffre des décès survenus lors de ces congés de trois jours.

Les statistiques, en effet, indiquent que le sommet précédent de 611 morts accidentelles avait été enregistré en 1969 et qu'en 1968, on en comptait 540. Dans ces trois cas, la période de congé s'échelonnait sur 78 heures, ou, en gros, sur trois jours.

Les prévisions formulées par le Conseil national de sécurité routière comptaient de 520 à 620 morts accidentelles.

Le record, pour le congé de la fête de l'Indépendance remonte à 1967, alors que la route avait fait 732 victimes, mais au cours d'une période de quatre jours toutefois.

A lui seul, un accident survenu en fin de semaine, a occasionné la mort de 10 personnes et des blessures à une autre, lorsque deux voitures se sont frappées de front, sur un parcours en ligne droite de l'autoroute du sud de l'Indiana.

Les Nations-Unies cherchent un remplaçant pour U Thant

(AFP) — Les Nations-Unies sont maintenant à la recherche d'un nouveau secrétaire général. U Thant rentrera jeudi soir des Bermudes où il aura passé dix jours de repos pour préparer sa sortie du 31 décembre 1971. A ceux des États membres importants qui auraient voulu le presser d'accepter un nouveau mandat, il a fait connaître les chiffres de sa tension artérielle et de son taux de cholestérol. Ils imposent un repos authentique et prolongé. Il n'y a donc plus de solution de facilité possible et la recherche entreprise — ou qui sera entreprise — apparaît émaillée de toutes les difficultés d'un problème international majeur. Une fois de plus il faudra, pour les surmonter, un accord fondamental entre les grandes puissances. Au stade actuel, un tel accord apparaît difficile à concevoir et, encore plus, à réaliser.

Il existe sans doute une pléiade de candidats déclarés, non dé-

clarés et même secrets. On trouverait aussi, son on cherchait bien, dans tous les continents, des personnalités qui aimeraient être présentées et, en fait, s'y attendent.

Pourtant les règles du grand concours mondial qui se prépare devraient apparaître décourageantes: En dehors de la nécessité primordiale pour tout candidat sérieux d'être agréé tant à Washington qu'à Pékin, Moscou, Londres et Paris, il a été tacitement établi que la règle de la rotation géographique en usage notamment pour la présidence de l'Assemblée générale ne s'appliquera pas à la succession d'U Thant. En d'autres termes, ceux qui avanceraient une candidature africaine, par exemple, ne pourraient faire valoir que deux secrétaires généraux ayant été européens (Trigve Lie et Dag Hammarskjöld) et U Thant étant asiatique, le tour d'un Africain serait venu.

CARRIERES et PROFESSIONS

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE TILLY

OFFRE D'EMPLOI

DEUX POSTES DE PRINCIPAL-ADJOINT

Prévus pour le Pavillon Montcalm, Ste-Foy

QUALITES REQUISES:

- 1— Etre légalement qualifié et avoir un minimum de cinq (5) ans d'expérience dans l'enseignement dans une institution reconnue.
- 2— Posséder 17 ans de scolarité avec de préférence une licence en administration scolaire.
- 3— Avoir démontré par son activité dans son milieu professionnel, un leadership et des aptitudes à diriger le personnel.

LES PERSONNES INTERESSEES sont priées de faire parvenir leur CURRICULUM VITAE pour le 23 juillet 1971, 16 heures au:

SERVICE DU PERSONNEL

Concours 71-34
1100, Lavergne, C.P. 244
Sainte-Foy

que le président Richard Nixon devait "faire le meilleur marché possible" maintenant en fixant une date de retrait des troupes tant qu'il est encore en position de force.

M. Reischauer, professeur à Harvard, a estimé que c'était une erreur de tarder en gardant plusieurs options ouvertes alors que la position américaine au Sud-Vietnam s'affaiblit de jour en jour avec le retrait graduel des troupes. Si ce retrait est trop étalé, Hanoi pourrait décider de "nous encourager par une autre offensive du TET" et le président n'aurait alors que deux solutions, toutes deux sans espoir: "Escalader... ou s'enfuir".

Le professeur a souligné qu'une entente avec Hanoi devrait comprendre une garantie de sécurité pour les troupes américaines durant le retrait. Il a d'autre part estimé qu'à la fin de la guerre, il était probable qu'un gouvernement communiste ou au mieux neutraliste, s'installerait à Saigon.

Il a également évoqué la possibilité que le Vietnam exécutât le Laos et le Cambodge. "La grande tragédie de la campagne cambodgienne est qu'elle a entraîné le Cambodge dans la guerre du Vietnam et que cela peut aboutir à la fin de son indépendance".

Enfin, selon M. Reischauer, la plus grande crainte des nations asiatiques n'est pas une attaque de la part de la Chine mais une "domination économique" du Japon.

l'actualité Internationale

1ère opération réussie sur un homme aveuglé par de l'acide

MOSCOU (AFP) — Le professeur Michel Krasnov, de Moscou, vient, pour la première fois au monde, de rendre la vue à un homme, aveuglé il y a trois ans par un liquide corrosif, en reconstituant un seul globe oculaire à l'aide des parties des deux yeux restées saines. Les détails de cette opération sont donnés dans le dernier numéro de la Pravda, citée par l'agence Tass.

Sur la partie postérieure de l'oeil droit, qu'il avait laissée en place, le professeur Krasnov

a greffé la partie postérieure de l'oeil gauche. Avant de terminer l'opération, il a fixé dans ce nouveau globe ainsi formé une lentille destinée à remplacer la cornée et le cristallin détruits par l'acide.

Deux mois plus tard, le professeur a ouvert une pupille à l'endroit où aboutissait jadis le nerf optique gauche, cette paroi transplantée était naturellement opaque. C'est à l'issue de cette dernière intervention, longue de deux minutes, que le patient a retrouvé la vue.

Les préparatifs d'Apollo-15 s'intensifient ce soir

CAP KENNEDY (Floride) — Les préparatifs de lancement d'Apollo-15 vont s'intensifier à partir de mercredi soir. Pendant une semaine, les techniciens-chefs chargés de la prochaine tentative américaine d'exploration de la Lune vont effectuer une simulation du compte à rebours à la tour 36-A où se dresse la gigantesque fusée "Saturne-5" dont la mise à feu reste fixée à 9h34 (heure du "Cap", 13h34 GMT) le 26 juillet.

L'équipage composé de David Scott, James Irwin et Alfred Worden continuera cependant son propre entraînement, surtout à bord des simulateurs de vol du centre spatial. Le 14 juillet, vers la fin du compte à rebours simulé, le trio prendra sa place à bord de la capsule principale au faite de la "Saturne-5" haute comme un édifice de 36 étages, et effectuera une répétition du lancement en direction de la Lune.

7 lords signent une pétition contre la guerre au Vietnam

LONDRES — 87 députés (86 travaillistes et un indépendant) et 7 lords ont signé une pétition contre la poursuite de la guerre au Vietnam, apprend-on mardi à Londres. Cette pétition sera remise, à Washington, à des membres du Congrès.

Cette initiative est due à un groupe de congressistes américains.

81 membres du Parti social démocratique finlandais, 34 députés australiens et 26 parlementaires canadiens l'ont également signée.

D'autre part, Lord Milford, a émis le souhait à la Chambre Haute, que le gouvernement

britannique publie les documents relatifs aux contacts qu'il a eus avec le gouvernement américain à propos du conflit vietnamien. Lord Milford, qui est le seul parlementaire communiste britannique, a justifié sa demande en soulignant l'émotion suscitée aux États-Unis comme dans le reste du monde par la publication des documents secrets sur le Vietnam par un certain nombre de journaux américains.

Une collision fait 25 morts

MEXICO. — Une collision entre deux camions transportant des passagers et roulant à plus de 80 milles à l'heure a fait 20 morts et 45 blessés, près de Tepic, au nord-est de la capitale mexicaine. L'accident serait dû à une camionnette arrêtée sans feu de stationnement. Les deux véhicules ont été entièrement détruits par le choc.

A NOS ABONNÉS...

Si, pour une raison ou pour une autre, vous aviez à vous plaindre du service, vous nous obligeriez en communiquant par téléphone au numéro

522-4771

à votre service de 8.30 A.M. jusqu'à 7.00 P.M. du lundi au vendredi et jusqu'à 1.00 P.M. le samedi.

pour de bons prix
IL FAUT ALLER
Chez...



VOICI QUELQUES-UNS DES SPECIAUX DE LA SEMAINE



JUS
de tomates



de fantaisie

19 oz

1.5

Apprêt
à
salade
MIRACLE
WHIP
Kraft



48 oz

.89

AU QUEBEC, NOTRE POISSON EST PARTICULIEREMENT BON

CONSUMEZ LES
POISSONS DU QUEBEC
DE MARQUE



FILET DE MORUE

marque CORVETTE

.59

FILET DE SEBASTE

marque CORVETTE

.51

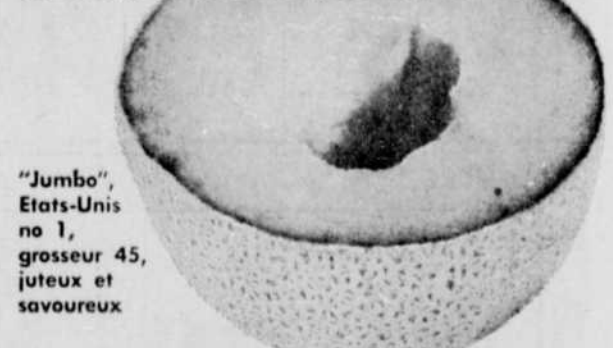


d'entrecôte,
maigre,
bien paré

lb

.99

CANTALOUPE



"Jumbo",
États-Unis
no 1,
gros 45,
juteux et
savoureux

ch.

.22



POUR D'AUTRES SPECIAUX, CONSULTEZ LE JOURNAL

LIVRE CHAQUE SEMAINE A VOTRE PORTE

SPECIAUX EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 10 JUILLET 1971